

Entraide
Pierre Valdo



Rapport d'activité associatif

2022



Crédit photos : Entraide Pierre Valdo sauf mentions contraires
Illustration couverture et pages intérieures : iStock - Franck Perrot Design

Conception graphique : Franck Perrot Design
06 75 05 04 26 - contact@fperrotdesign.fr

Impression en 300 exemplaires sur papier recyclé

I.C.E Imprimerie - 7-11, rue de la Robotique
42000 Saint-Étienne - Tél. 04 77 93 03 55





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

▶ SOMMAIRE

▶ ÉDITOS

- ▶ La présidente du conseil d'administration 4
- ▶ Le directeur général 5

1 ▶ L'ASSOCIATION

- 1.1 ▶ Présentation 6
- 1.2 ▶ Les membres du conseil d'administration... 7
- 1.3 ▶ L'organisation..... 8
- 1.4 ▶ Les chiffres clés 10
- 1.5 ▶ L'implantation 11
- 1.6 ▶ Les dates clés..... 12
- 1.7 ▶ La vie associative..... 14
- 1.8 ▶ Le projet associatif 16

2 ▶ LES FAITS MARQUANTS ET LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2022

- 2.1 ▶ L'Entraide Pierre Valdo, un opérateur de premier plan..... 18
- 2.2 ▶ L'adaptation de l'association à l'accroissement de son activité..... 20
- 2.3 ▶ Les nouvelles activités en 2022..... 23
- 2.4 ▶ La poursuite d'une démarche partenariale active et multi-niveaux..... 27

3 ▶ LES ACTIVITÉS DES SITES, ÉTABLISSEMENTS ET DISPOSITIFS EN 2022

- 3.1 ▶ La mission Ukraine 30
- 3.2 ▶ L'intégration des BPI..... 33
- 3.3 ▶ L'asile 44
- 3.4 ▶ L'insertion, l'urgence et la mise à l'abri..... 53
- 3.5 ▶ L'enfance et la jeunesse 62

4 ▶ LES MOYENS

- 4.1 ▶ Les ressources humaines..... 70
- 4.2 ▶ La comptabilité, l'immobilier et la logistique 74
- 4.3 ▶ La qualité, l'audit et le système d'information 78
- 4.4 ▶ L'innovation, le développement et la coordination (IDC)..... 81

5 ▶ LES PERSPECTIVES 87

▶ GLOSSAIRE..... 90



▶ ÉDITOS



Martine CHAUVINC CHIFFE

L’Entraide Pierre Valdo est une association toujours très sollicitée. Forte de sa capacité à s’adapter à son environnement, elle reste dans le cadre des objectifs définis par son objet social. C’est le rôle de la gouvernance - guidée par les réalités de notre société, du droit et de l’émergence de nouvelles thématiques et problématiques - de veiller à cette évolution. Nous devons ainsi pouvoir identifier les besoins non pris en compte et nous y préparer. Si cette dimension prospective est difficilement mesurable, explorer des possibilités aboutit à des actions nouvelles, susceptibles d’être prolongées et développées au sein de l’association et même au-delà, à chaque fois que nous montrons la voie.

Sur ses différents territoires et champs d’intervention, l’Entraide Pierre Valdo agit comme opérateur mandaté par les pouvoirs publics, État et collectivités locales, souvent aussi avec le soutien financier de l’Union européenne. Agir dans un cadre et pour des missions d’intérêt général, avec le souci constant de l’amélioration des conditions et de la qualité de l’accueil, représente pour nous une fierté, en lien direct avec les valeurs portées par l’association.

C’est un point d’autant plus important que les personnes accueillies, en perte de leur propre vie d’avant, ont besoin de (re)commencer, c’est-à-dire de s’engager sur un nouveau chemin avec le poids de leur vécu et de leurs souvenirs personnels et

familiaux. L’étranger - comme tout jeune et tout adulte vulnérable qui se construit un avenir en France - doit pouvoir s’insérer, s’intégrer et trouver sa place dans la société. Il nous revient ici de respecter une forme de liberté car chacun doit pouvoir assumer aussi son parcours, ses convictions et rester fier de ses origines, dans le plein respect des fondements et grands principes de la République.

Durant l’année 2022, de nombreuses réalisations de l’Entraide Pierre Valdo - notamment le travail collectif mené autour du plan d’action → 2024 - traduisent une expression qui permet de vérifier que nous nous reconnaissons. Et, en effet, l’association a su garder le cap fixé par ses fondateurs ! Nous avons toujours beaucoup de choses à faire, que nous réalisons par conviction et non pour l’argent, avec une attention vigilante quant à la bonne gestion financière et budgétaire de tout ce que nous entreprenons.

Ce qui m’a marquée en 2022 au sein de l’Entraide Pierre Valdo est d’avoir ainsi été confortée dans la démarche qui est la nôtre. Le travail de structuration, mené année après année en appui de l’accroissement de nos activités, est une suite logique. Cet effort continu participe à une meilleure efficacité et à la qualité de vie au travail.

Le sens de la responsabilité et l’engagement manifestés par les équipes au quotidien demeure in fine ce qui prévaut, au service des plus fragiles et des plus vulnérables. 🐦

Avec tous les membres du Conseil d’administration,
Martine CHAUVINC CHIFFE, Présidente.



▶ ÉDITOS



Sid-Ali ZAïR

2 022 restera une année marquée par la guerre en Ukraine avec, une fois encore, une très forte sollicitation de l'Entraide Pierre Valdo et de ses équipes.

Le sens de l'engagement et la réactivité de tous et chacun ont permis une mobilisation efficace pour proposer des solutions permettant d'accueillir dans l'Union Européenne et en France des personnes en exil et en besoin urgent de protection.

L'association réitère ainsi ses remerciements sincères aux pouvoirs publics et à tous les acteurs et citoyens qui lui ont fait confiance dans le cadre de cet effort collectif d'ampleur inédite à bien des égards.

Les « accueils Ukraine », opérés avec le souci d'offrir toujours et partout un accueil de qualité et de proximité ne doivent toutefois être « l'arbre qui cache la forêt ». En effet, partout où elle est présente, l'Entraide Pierre Valdo n'a eu de cesse de continuer à assurer avec constance et dévouement ses missions quotidiennes auprès de plusieurs milliers d'adultes, jeunes et enfants.

Empreintes par nature d'une certaine discrétion pour respecter la quiétude de publics souvent stigmatisés, nos actions ne relèvent pas pour autant du travail de

l'ombre. Sur l'ensemble des pôles, des sites et au sein du siège, chacun peut et doit ainsi être fier du travail accompli collectivement et individuellement, en lien étroit avec de nombreux bénévoles et partenaires.

Le travail réalisé en 2022 inclut également les chantiers menés et poursuivis pour accompagner la dynamique et le développement de l'association sur l'ensemble de ses territoires d'implantation dont les Alpes-Maritimes, nouveau département où sont déployées les équipes de professionnels.

Les besoins croissants pour une prise en charge de personnes vulnérables et précarisées ne sont assurément pas le signe d'un monde où tout irait mieux. Ils nous engagent cependant à continuer à œuvrer utilement et inlassablement. Sans nous résigner et avec le souci du service rendu, il s'agit surtout d'apporter l'attention et l'humanité nécessaires à chaque personne dont le destin croise l'Entraide Pierre Valdo à un moment difficile de son parcours de vie.

C'est le cœur du travail mené au sein de l'association et je souhaite réitérer ici mes remerciements très sincères à tous les salariés et bénévoles de l'Entraide Pierre Valdo pour leur forte implication, au quotidien et tout au long de l'année. 🐦

Sid-Ali ZAïR, Directeur Général.

▶ 1 L'ASSOCIATION

▶ 1.1 PRÉSENTATION

L'Entraide Pierre Valdo est une association loi 1901 dont l'objet est l'accueil, l'intégration et l'insertion socio-professionnelle de personnes vulnérables et /ou en demande de protection et ce, sans distinction de nationalité d'origine, de genre, de convictions religieuses ou politiques.

Son action se réalise dans le cadre d'une mission d'intérêt général, dans le plein respect des exigences législatives et réglementaires applicables.

L'Entraide Pierre Valdo travaille en relation de confiance avec les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs.



LES PRINCIPALES MISSIONS DE L'ASSOCIATION

- ▶ **L'intégration** des réfugiés statutaires et l'**accompagnement** des personnes en cours de procédure de demande d'asile.
- ▶ **L'inclusion sociale et professionnelle** de personnes en situation de grande difficulté (hébergement et lutte contre les exclusions).
- ▶ **L'enfance et la jeunesse**: accueil de loisirs sans hébergement d'enfants de 3 à 12 ans issus de milieux sociaux différents ; actions spécialisées à destination des mineurs confiés par les services de la protection de l'enfance ; service d'accompagnement pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes majeurs.



▶ 1.2 LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2022



PRÉSIDENTE

Martine CHAUVINC CHIFFÉ

Le Chambon-sur-Lignon
Enseignante retraitée



TRÉSORIER

Laurent NOUIS

Chazelles-sur-Lyon
Retraité du secteur
bancaire

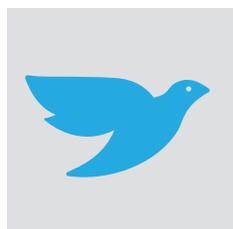


SECRETÁIRE

Michèle VENDRELY

Chazay-d'Azergue
Enseignante retraitée

ADMINISTRATEURS



Pascal Caluori

Moirans

Cadre du secteur
associatif retraité



Mory DORE

Saint-Priest-en-Jarez

Cadre financier du
secteur bancaire



Pierre MARET

Le Chambon-sur-Lignon

Enseignant universitaire



Pascal NAYME

La Tour-en-Jarez

Cadre dirigeant auprès
d'un bailleur public

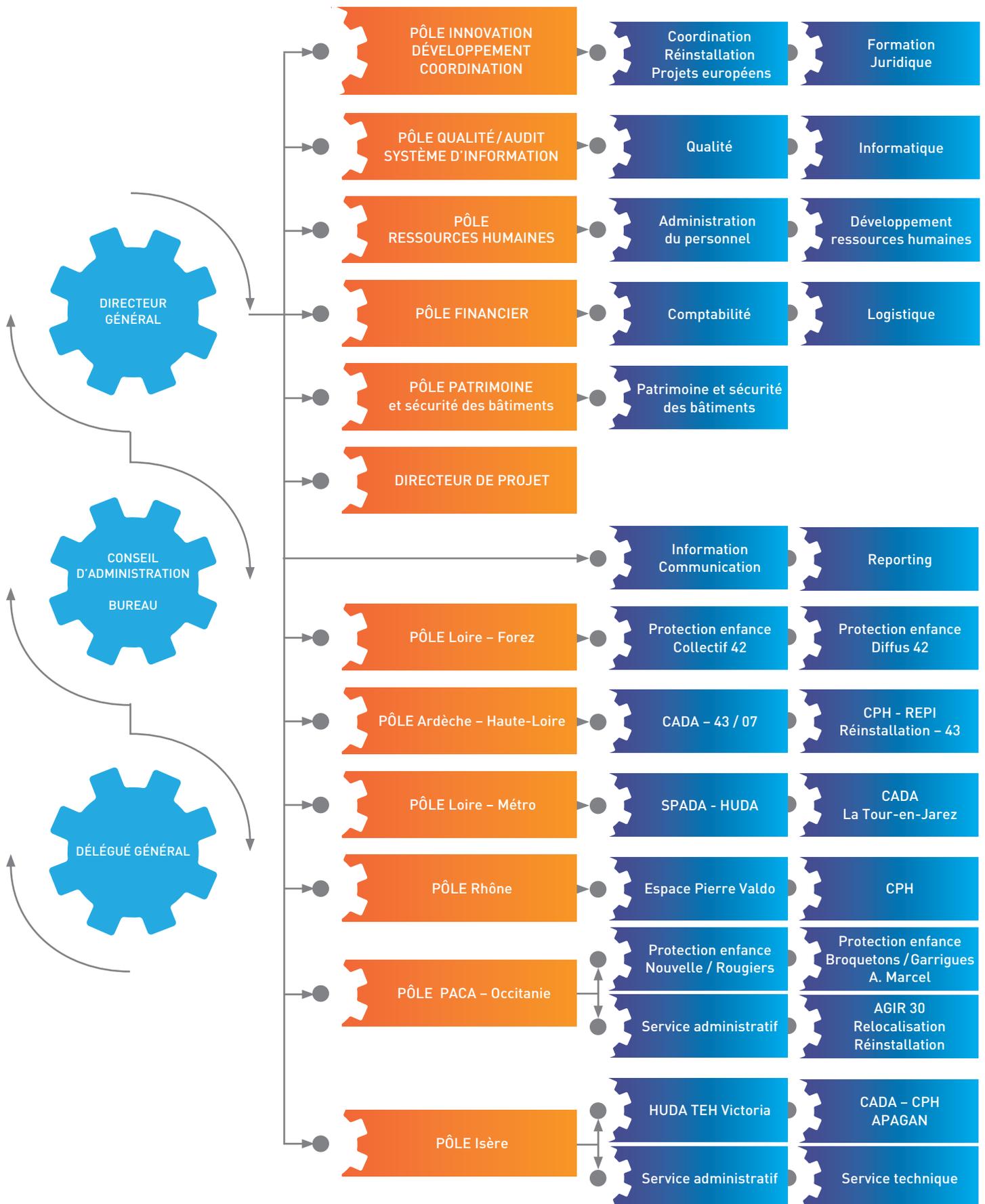


Paul SAUMET

Saint-Étienne

Enseignant en lycée
Professeur relais
auprès du Mémorial de
la Résistance et de la
Déportation de la Loire

► 1.3 L'ORGANISATION





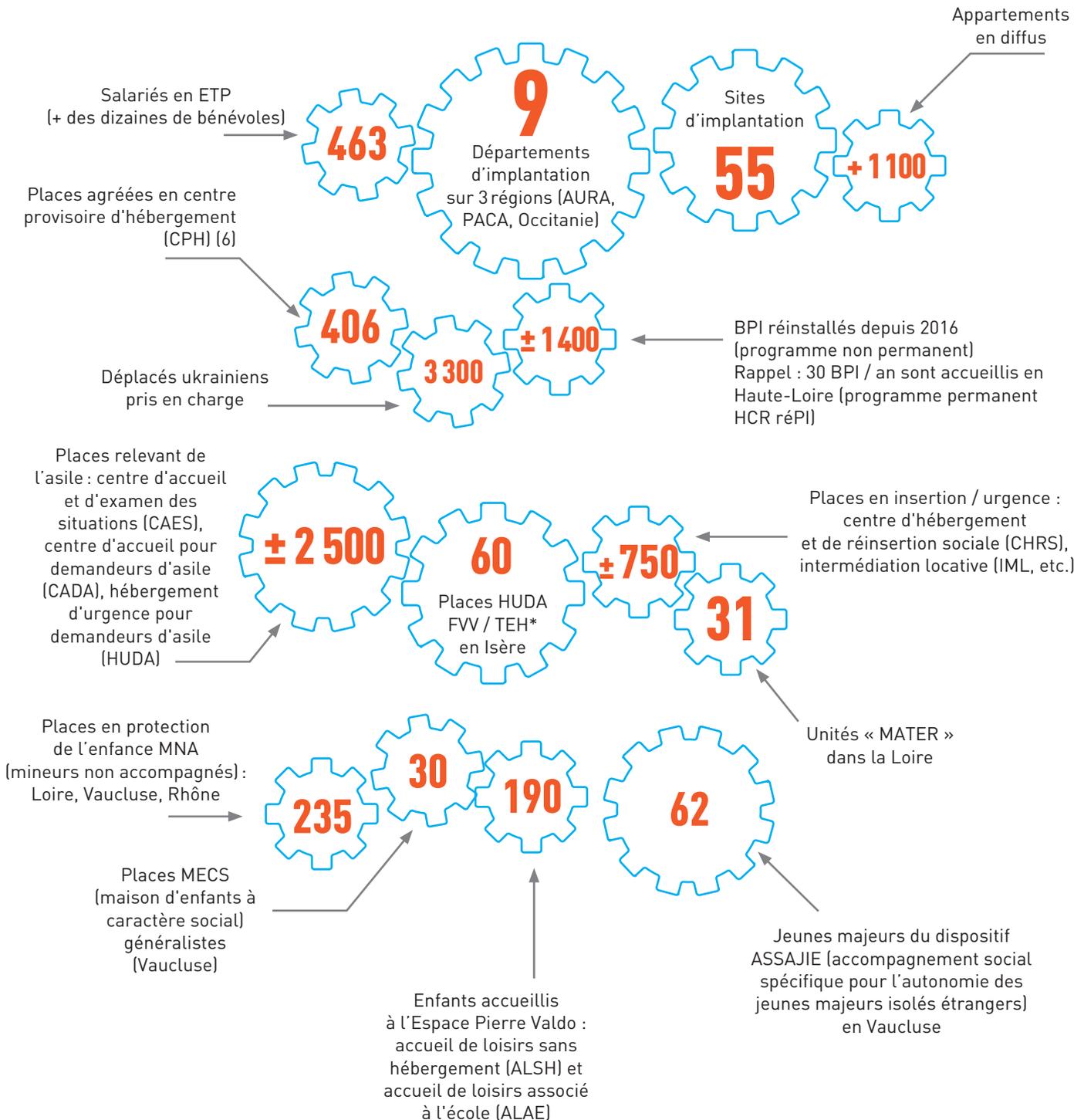
- SST et prévention des risques professionnels
- Droit social Relations sociales



● Protection enfance Diffus 69	● CADA - HUDA Nord	● HUDA Andrézieux	● CHRS - IML	● UKRAINE Loire Nord Réinstallation
● CPH - 07 Réinstallation - 48	● Mobilité Verte AILE	● UKRAINE Haute-Loire		
● CADA Saint-Étienne Firminy	● HUDA Saint-Étienne	● CPH - AILE - DI	● Service technique	● UKRAINE Loire Sud
● HU Givors - ARUP	● HU Bron	● HU Viricel		
● Protection enfance Carpentras / Avignon	● HUDA Miramas Salon-de-Provence	● ASSAJIE	● CPH - AGIR Réinstallation Relocalisation	● HUDA - DI Eisenhower
● HU Vitrolles	● HUDA 06	● UKRAINE Vaucluse		
● HUDA - La Pause	● CHRS Urgence HU PASÔ Accueil de nuit	● HU dispositif hôtelier	● CAES Gambetta et Gallia	● CHRS Insertion HI Hors CHRS HU Vercors / IML
● UKRAINE Isère				

▶ 1.4 LES CHIFFRES CLÉS

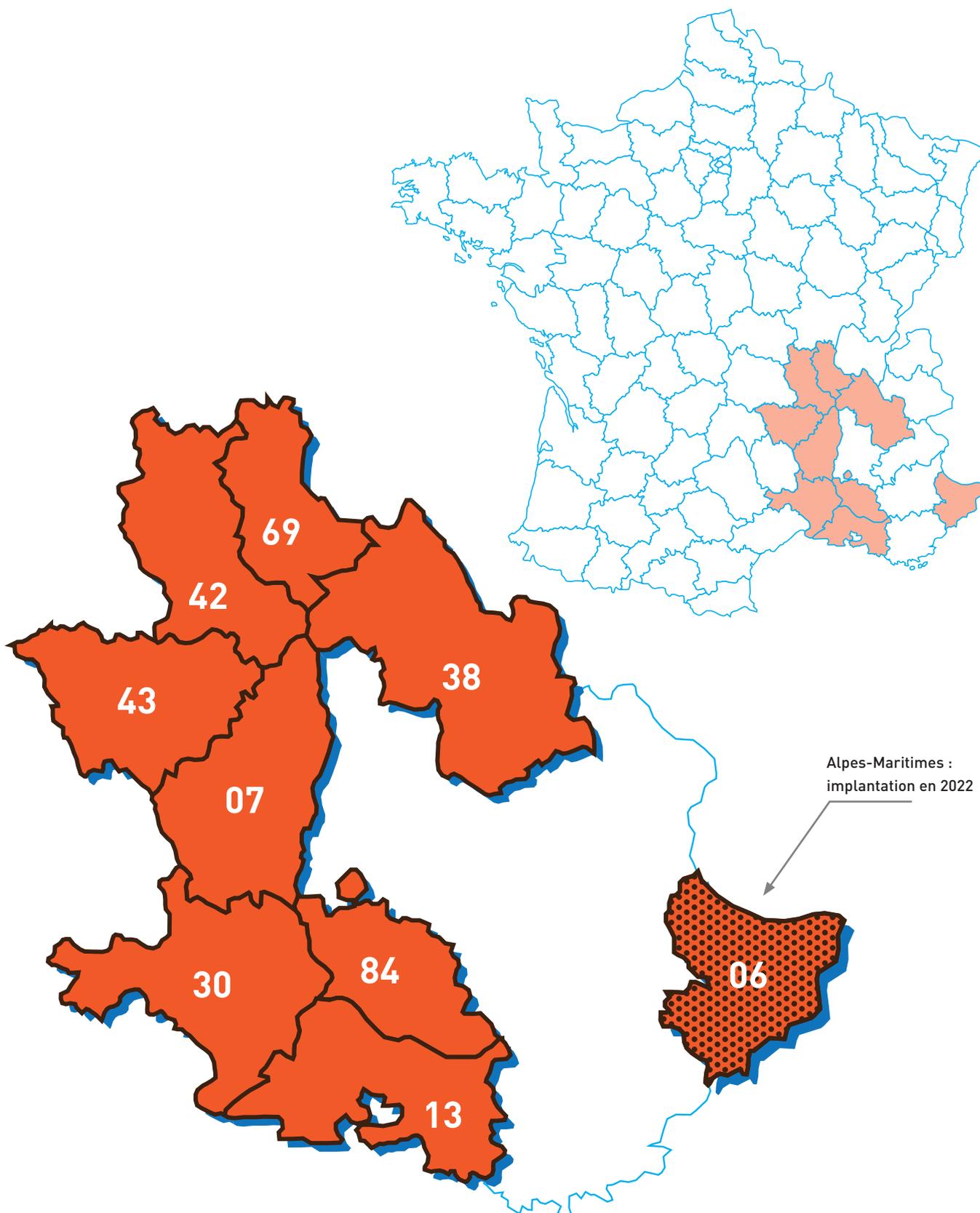
Au 31 décembre 2022



(*) Femmes victimes de violences / traite des êtres humains

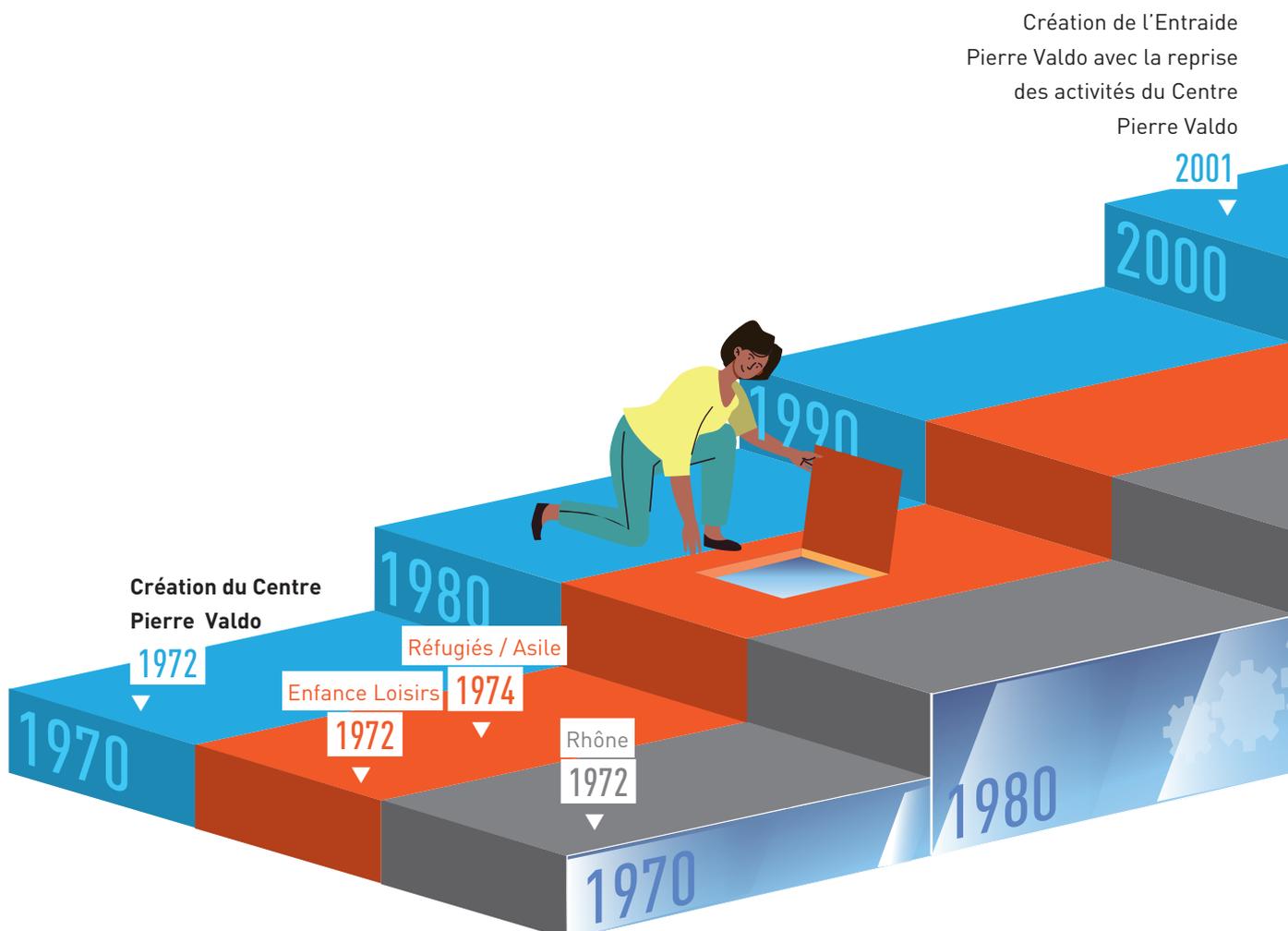


▶ 1.5 L'IMPLANTATION



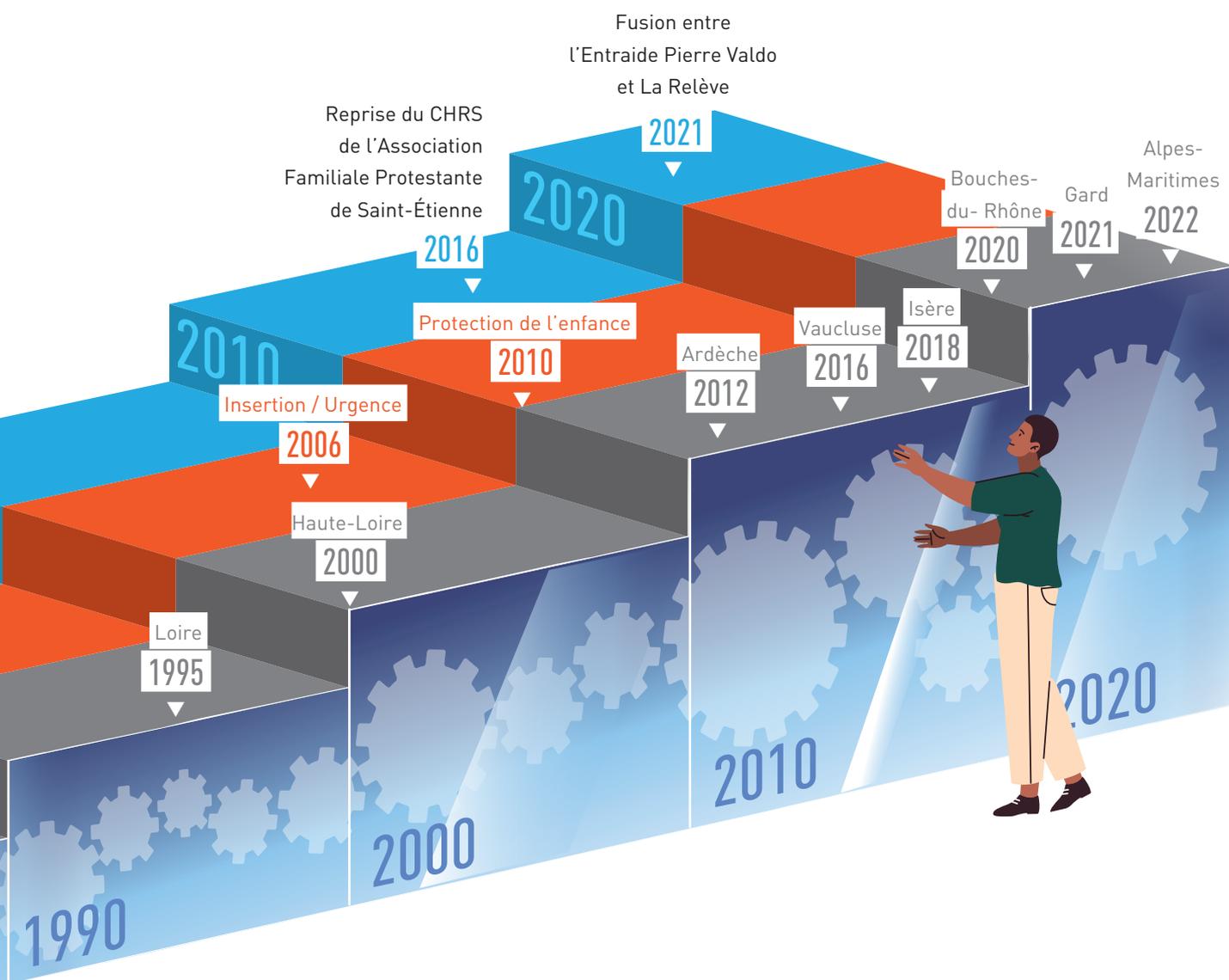
▶ 1.6 LES DATES CLÉS

- DATES FONDATRICES
- DOMAINES D'ACTIVITÉ
- PREMIÈRES IMPLANTATIONS PAR DÉPARTEMENT





Entraide Pierre Valdo



► 1.7 LA VIE ASSOCIATIVE

La vie associative a été marquée au cours de cette année 2022 par le travail des administrateurs ayant pour objectif le suivi et le développement de l'Entraide Pierre Valdo dans le cadre de son projet. Ainsi, le Conseil d'Administration a étudié et apporté son appui à toutes les nouvelles actions et initiatives qui ont été opérées en 2022 sur les 9 départements d'implantation (dont les Alpes-Maritimes, département où l'association coordonnait déjà depuis plusieurs années la réinstallation de réfugiés). L'accueil des ressortissants ukrainiens a également généré une activité accrue au cœur même des missions de l'Entraide Pierre Valdo.

Le Conseil d'Administration a eu la profonde tristesse de connaître la disparition de Monsieur Roland REBOUL, exerçant la fonction de Vice-Président jusqu'à la dernière assemblée générale de 2022. Maître imprimeur et chef d'entreprise, il était l'une des personnalités qui se sont mobilisées en 2001 pour créer l'Entraide Pierre Valdo selon ses statuts actuels et il a ainsi été membre du CA de l'association de façon ininterrompue. Il n'a eu de cesse d'accompagner l'Entraide Pierre Valdo dans ses activités et son développement.

Les instances dirigeantes de l'Association se sont réunies régulièrement tout au long de l'année. Le Bureau a poursuivi ses rencontres à un rythme bimensuel. Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois au cours de l'année : les 27 janvier, 7 avril, 23 mai, 17 octobre et 5 décembre. L'Assemblée Générale s'est tenue le 16 juin et à cette occasion un nouvel administrateur a rejoint le Conseil d'Administration en la personne de Pascal NAYME, cadre dirigeant auprès d'un bailleur public.

Tout au long de l'année, les administrateurs ont veillé à la bonne utilisation des fonds associatifs et au maintien de l'équilibre économique de l'association de manière à sécuriser les actions

mis en œuvre et garantir une gestion saine. Le suivi permanent des principaux indicateurs a permis d'assurer la faisabilité des actions nouvelles et de réaliser certains investissements à long terme.

En particulier, les travaux de rénovation du site de La Tour-en-Jarez ont pu être finalisés au cours de l'année, dotant désormais ce bâtiment d'une capacité de 180 places, dont des chambres dédiées à des personnes à mobilité réduite. Cette rénovation a également conduit à l'amélioration de l'isolation thermique du bâti et à l'aménagement de nouveaux bureaux pour les salariés.

Les projets de réhabilitation des sites de Boën-sur-Lignon et Andrézieux-Bouthéon vont dans le même sens et se sont poursuivis sous l'égide de Loire Habitat, propriétaire des lieux. À terme, ce seront respectivement 87 et 200 personnes qui bénéficieront de meilleures conditions d'hébergement dans des unités de vie modulables, de manière à pouvoir recevoir, selon les besoins, des personnes en famille ou isolées.

Les administrateurs ont aussi porté leurs efforts sur les besoins de rénovation des immeubles dont l'association est propriétaire dans les départements de l'Isère et de Vaucluse afin de préparer un programme d'intervention. En même temps, l'attention est toujours portée sur des opportunités immobilières afin de pérenniser certains centres d'hébergement pour lesquels il serait préférable d'avoir une localisation dans le long terme.

Le travail associatif s'est concentré autour de la validation et l'appui apporté au plan d'action jusqu'en 2024 afin de doter l'association des outils et des process lui permettant de se donner une assise solide correspondant à une organisation de plus de 500 salariés. Pour ce faire, deux instruments ont vocation à renforcer l'identité associative et la faire partager en interne comme auprès des partenaires.

Les administrateurs ont veillé à la bonne utilisation des fonds associatifs et au maintien de l'équilibre économique de l'association.



Il s'agit en premier lieu de la mise à jour du projet associatif qui rappelle les valeurs auxquelles ses adhérents sont attachés et la perspective que l'association veut se donner. Ainsi, la solidarité, la fraternité, le respect mutuel et la responsabilité sont appelés à guider les actions au quotidien. L'Entraide Pierre Valdo se fixe comme champ d'intervention « l'accueil, l'intégration et l'insertion socio-professionnelle de personnes vulnérables et/ou en demande de protection et ce, sans distinction de nationalité, d'origine, de genre, de convictions religieuses ou politiques. »

**La solidarité, la fraternité,
le respect mutuel et la
responsabilité sont appelés à
guider les actions au quotidien.**

Pour donner une visibilité à ces orientations, les administrateurs ont décidé de préparer une exposition itinérante devant présenter l'association au travers des enjeux qui la traversent et de témoignages de personnes qui la font vivre. Grâce au travail d'une stagiaire en fin d'études supérieures, les interviews et les photographies collectées serviront à illustrer cette exposition au moment de sa finalisation.

L'attention portée aux salariés a été constante et s'est manifestée en particulier au travers des rencontres avec les instances représentatives du personnel. Les comités sociaux et économiques (CSE) se sont réunis à un rythme mensuel pour aborder les sujets inhérents à la vie de l'association. Le renouvellement de l'instance s'est fait en cours d'année avec la participation au vote des salariés qui ont désigné, au premier tour de scrutin, 12 élus titulaires et 12 suppléants.

Au cours de l'année, 2 accords d'entreprise ont été signés avec les organisations syndicales. En tout premier lieu, un accord a défini le cadre de fonctionnement du CSE pour les trois prochaines années en prévoyant en particulier la mise en place de représentants de proximité et des commissions spécifiques sur la santé – sécurité



– conditions de travail, la formation, l'égalité professionnelle et l'accès au logement. Cela a permis de couvrir plus largement l'expression des salariés sur l'étendue de l'association et de prendre en compte plus en profondeur certains sujets.

Par ailleurs, l'association a également consenti le versement d'une prime de partage de la valeur pour l'ensemble des salariés, sur une base inversement proportionnelle au salaire, égale à un montant de 3% de la masse salariale qui s'ajoute aux versements obligatoires dans le cadre des œuvres sociales.

Enfin, il a été décidé de généraliser à l'ensemble des salariés la revalorisation salariale mensuelle de 238 euros bruts prévue initialement, dans le cadre du Ségur du social, pour les seuls personnels travailleurs sociaux. Cette politique sociale manifeste la volonté de l'association d'impliquer l'ensemble des salariés dans la réalisation de ses objectifs et d'être ainsi dans une approche constructive. 

► 1.8 LE PROJET ASSOCIATIF

Adopté lors du CA du 5 décembre 2022

Une association à but non lucratif

L'Entraide Pierre Valdo est une association à but non lucratif régie, selon ses statuts, par la Loi de 1901. Créée en 2001 au 176 rue Pierre Valdo, Lyon 5^e, ses membres fondateurs sont des personnalités issues de quatre associations: l'Entraide Protestante de Lyon, l'Association Familiale Protestante de Saint-Étienne, l'Entraide Protestante de Saint-Étienne et le Diaconat Protestant du Chambon-sur-Lignon. Son siège est à Saint-Étienne.

Aux niveaux national et européen, l'Entraide Pierre Valdo est affiliée aux fédérations suivantes : la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) ; la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) ; le réseau European Council on Refugees and Exiles (ECRE). L'association est par ailleurs membre de l'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (URIOPSS Auvergne-Rhône-Alpes).



Objet et valeurs de l'association

L'objet de l'Entraide Pierre Valdo est l'accueil, l'intégration et l'insertion socio-professionnelle de personnes vulnérables et/ou en demande de protection et ce, sans distinction de nationalité, d'origine, de genre, de convictions religieuses ou politiques. L'Entraide Pierre Valdo accueille chacun, dans la reconnaissance de sa liberté de penser, de croire ou non. L'association agit dans le respect des grands principes et valeurs de la République ; son fonctionnement est laïque. Se situant dans une perspective de changement, affirmant qu'un monde meilleur est possible, l'association s'engage sur des valeurs de solidarité, de fraternité, de respect mutuel, de responsabilité à l'égard des enfants et adultes qui lui sont confiés. L'association met la qualité de l'accueil et de l'accompagnement de chaque personne au cœur de son action.

Domaines d'activité et missions de l'association

L'Entraide Pierre Valdo est reconnue pour son expérience dans le champ de l'accueil, de l'hébergement et de l'accompagnement social.

L'association travaille en relation de confiance avec les pouvoirs publics et l'ensemble des parties prenantes. Son action se réalise dans le cadre de missions d'intérêt général, dans le plein respect des exigences législatives et réglementaires françaises et européennes.

Au service des personnes qu'elle héberge et/ou accompagne, les principales missions de l'association sont :

- L'intégration des réfugiés statutaires et l'accompagnement des personnes en cours de procédure de demande d'asile ;
- L'inclusion sociale et professionnelle et l'hébergement de personnes en situation de grande difficulté ;
- L'enfance et la jeunesse : accueil de loisirs sans hébergement ; actions spécialisées à destination des mineurs confiés par les services de la Protection de l'Enfance ; service d'accompagnement pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes majeurs.

Dans le cadre de son objet et de ses valeurs, l'Entraide Pierre Valdo entend :

- Rester attentive aux évolutions des politiques publiques dans les champs d'intervention de l'association ;
- Être présente dans les instances de réflexion et de coordination ;
- Être force de proposition auprès des pouvoirs publics : identification des besoins des personnes précaires et/ou vulnérables ; et en réponse, mise en place de nouveaux services ou structures ;
- Rester ouverte aux nouvelles missions d'intérêt général qui pourraient lui être confiées ; défendre les moyens nécessaires pour assurer un service rendu de qualité à tous les niveaux d'engagement et de travail en son sein.



Domaines d'activité et missions de l'association (suite)

L'association est vigilante à mettre ses moyens humains, matériels et immatériels en adéquation avec son niveau d'activité et avec son ambition à offrir des solutions renforcées pour l'hébergement et l'accompagnement des personnes.

L'association souhaite garder la capacité à déployer des actions à différentes échelles, y compris dans des contextes nécessitant une forte réactivité.

Pour conserver un pouvoir d'agir de façon autonome, l'Entraide Pierre Valdo recherche et promeut la

diversification de ses ressources financières (dons et legs, etc.). Ces ressources complètent et prolongent les financements mobilisés dans le cadre de l'accomplissement des politiques publiques (subventions, fonds européens, etc.).

La poursuite de ces différents objectifs permet d'améliorer l'accompagnement des personnes tout en appuyant la démarche d'innovation, le développement et le rayonnement de l'association. 

Gouvernance associative

Attachée à son statut d'association Loi 1901 et fière des caractéristiques qui en découlent, l'Entraide Pierre Valdo dispose d'instances propres à garantir la transparence de la gouvernance et le caractère non lucratif de ses activités : Assemblée générale, Conseil d'Administration, Bureau exécutif.

Ses membres adhérents et ses administrateurs sont tous volontaires et bénévoles. 

Fonctionnement : salariés et bénévoles

Sous l'impulsion de la gouvernance associative, l'Entraide Pierre Valdo développe sous l'autorité de la Direction Générale et avec l'appui des services du siège ses activités au travers de pôles, établissements et dispositifs. Ceux-ci sont mis en œuvre par les équipes de professionnels qui interviennent en interdisciplinarité sur les différents territoires d'implantation.

Le travail au quotidien des salariés de l'association est facilité par le dialogue social entretenu avec les instances

représentatives du personnel (IRP). L'association promeut plus largement la concertation, la communication interne et le travail collectif.

L'Entraide Pierre Valdo et ses équipes bénéficient par ailleurs de la contribution précieuse de bénévoles qui apportent leur temps, leur générosité et leurs compétences. Chaque bénévole signe un contrat de bénévolat avec l'association. 

Une démarche partenariale active

Sa longue expérience dans le champ de l'accueil et de l'accompagnement social fait de l'Entraide Pierre Valdo une association-ressource reconnue par tous : pouvoirs publics, collectivités, institutions, acteurs associatifs, monde de l'entreprise.

L'association soutient les partenariats formels et informels qui apportent des solutions tout en favorisant les échanges et les synergies. L'association s'engage ainsi régulièrement dans des actions menées au sein de plateformes d'acteurs : consortium, groupement solidaire, etc. Elle contribue dans le même esprit à l'animation de réseaux.

Partout où ses équipes sont présentes, l'Entraide Pierre Valdo met en œuvre ces partenariats dans le respect mutuel et la bienveillance, au service de l'intérêt partagé. Cette démarche menée à tous niveaux (européen, national, local) s'appuie sur une politique de communication visant à renforcer la visibilité de l'association. 

Forte de l'engagement de ses adhérents, administrateurs, salariés et bénévoles, l'Entraide Pierre Valdo souhaite continuer à témoigner, au quotidien et dans l'action, de la valeur de tout ce qui participe à la réalisation de son objet : l'accueil, l'intégration et l'insertion socio-professionnelle de personnes vulnérables et/ou en demande de protection et ce, sans distinction de nationalité, d'origine, de genre, de convictions religieuses ou politiques.



▶ 2 LES FAITS MARQUANTS ET LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2022

Après la période de la crise sanitaire Covid-19 durant laquelle l'Entraide Pierre Valdo est restée en toutes circonstances en première ligne, 2022 aura été une nouvelle année exceptionnelle à bien des égards : irruption de la guerre en Ukraine et accueils des bénéficiaires de la protection temporaire, ouvertures de places et de nouveaux dispositifs, intense démarche de modernisation menée en interne et en transversalité autour de la préparation du « Plan d'action → 2024 », etc. Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'engagement individuel et collectif des salariés et bénévoles de l'association.

Recconnue au niveau national par les pouvoirs publics et les parties prenantes pour son professionnalisme, l'association a ainsi été tout au long de l'année 2022 très présente et active auprès des différents publics, enfants, jeunes et adultes, qui lui sont confiés.

Les efforts principaux ont porté sur :

- d'une part, une dynamique de modernisation et de structuration pour renforcer à tous les niveaux, sièges et pôles territoriaux, le pilotage et le développement des activités ;

- d'autre part, la poursuite des missions tout en faisant preuve, une nouvelle fois, d'une forte capacité de réaction et d'adaptation pour l'accueil de plusieurs milliers de ressortissants ukrainiens et d'autres actions visant à répondre, dans des délais parfois très contraints, à de nouveaux besoins en termes de prise en charge des plus vulnérables (Ocean Viking, etc.) ;

- enfin, la continuité des efforts pour innover dans les projets et dans les pratiques tout en poursuivant une politique partenariale intense à différents niveaux (local, national et européen). 

▶ 2.1 L'ENTRAIDE PIERRE VALDO, UN OPÉRATEUR DE PREMIER PLAN

Avec le développement fin 2022 de nouvelles activités dans les Alpes-Maritimes, l'association intervient désormais dans 9 départements de 3 régions du quart Sud-Est de la France. Sa longue expérience acquise depuis la mise en place du Dispositif national d'accueil en 1974 et le professionnalisme de ses équipes en font un opérateur de 1^{er} rang, très régulièrement sollicité par les pouvoirs publics aux niveaux national, régional ou départemental : ministère de l'Intérieur/Direction générale des étrangers en France (DGEF), Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR), services déconcentrés de l'État en région (Secrétariats Généraux pour les Affaires Régionales

[SGAR] et Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ou [DREETS]) et dans les départements (Directions Départementales de l'Emploi, du Travail et des Solidarités [DDETS], collectivités locales, etc.).

Avec les autres grands opérateurs de l'asile et de l'intégration en France, l'Entraide Pierre Valdo est ainsi très souvent invitée à participer à des comités de pilotage et de suivi ainsi qu'à des espaces variés de rencontre et de travail pour échanger sur les politiques publiques et permettre leur déclinaison concrète dans les territoires. 



2.1.1 Les thématiques d'actualité auxquelles l'association a contribué en 2022

- La généralisation du dispositif de **dématérialisation des convocations et des décisions de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra)**.
- Les nouvelles **télé-procédures en matière d'accès au séjour**.
- Le **Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés (SNADAR 2021-2023)**.
- Des échanges avec l'**OFII** (au niveau national et territorial) et dans le cadre du **plan d'action DGEF / OFII visant à renforcer la disponibilité des places du parc Dispositif national d'accueil (DNA)**.
- La **coordination des «accueils Ukraine»** dont un Comité de concertation Ukraine organisé à Paris au ministère du Logement, en présence notamment de M. le Préfet en charge de la cellule interministérielle de crise sur l'accueil des ressortissants ukrainiens, de la Direction générale des étrangers en France (DGEF) ainsi que de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL), etc.).
- La coordination de la **réinstallation** et de la **relocalisation** de Bénéficiaires de la protection internationale (BPI).
- La poursuite du **Plan vulnérabilités** de la Direction générale des étrangers en France.
- Enfin, la **consultation** initiée par le ministère de l'Intérieur auprès des opérateurs, en lien avec le prochain projet de loi relatif à l'asile et à l'immigration. 🐦

Sans pouvoir détailler ici tout l'apport de ces échanges et des différentes collaborations entreprises, force est de constater que ces contacts multiples facilitent et renforcent la mise en œuvre des actions auprès des publics tout en apportant la preuve de la reconnaissance du travail accompli au quotidien par les équipes de l'Entraide Pierre Valdo.

Le professionnalisme de l'association lui a ainsi valu d'une part d'être désignée « **opérateur tête de file** » pour l'accueil des ressortissants ukrainiens dans 4 départements (cf. infra), d'autre part d'être sollicitée pour participer à la prise en charge inopinée de passagers de l'**Ocean Viking** accueillis en France.

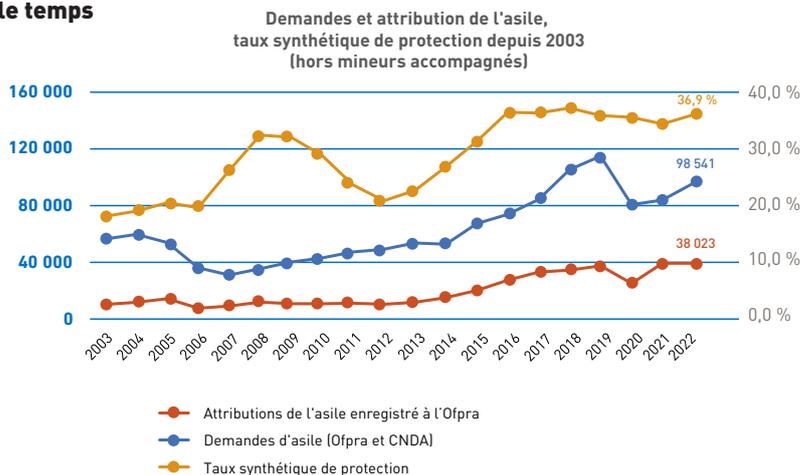
2.1.2 Éléments de contexte

La demande d'asile en France en 2022 : le retour au niveau constaté avant la crise Covid-19

Entre février et fin 2022, la France a accueilli près de **106 000 ressortissants ukrainiens**, bénéficiaires de la protection temporaire. Cet accueil de grande ampleur s'est opéré alors même que le système traditionnel de l'asile a été fortement mobilisé. Le nombre de demandes d'asile est établi en France à partir du système d'information déployé en guichets uniques de demandes d'asile (GUDA) et complété par les données de l'Ofpra et de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). En 2022, près de **156 103 demandes**,

mineurs compris, ont été introduites auprès des GUDA. Ce chiffre, composé de 137 046 premières demandes et de 19 057 demandes de réexamen, représente une **hausse de significative de 28,6%** par rapport à 2021. Cependant, cette augmentation reste à tempérer dans la mesure où le système de l'asile avait été sensiblement impacté par la crise sanitaire les deux années précédentes. Les données de l'année 2022 marquent ainsi plutôt un retour au niveau constaté avant la crise Covid-19.

▶ Évolution dans le temps depuis 2003



▶ 2.1 UN OPÉRATEUR DE PREMIER PLAN

Le nombre de décisions prises via l'**Ofpra** en 2022 s'élève à 134 454. Le taux d'accord est de 28,6 %, mineurs compris. Le nombre total de personnes ayant obtenu une protection devant l'Office s'élève à 38 789.

La **CNDA** a enregistré pour sa part 61 552 recours, soit 65 % des décisions de rejet de l'Ofpra et a pris 67 142 décisions et annulé 14 456 décisions de l'Ofpra, soit un taux d'annulation de 22 %. 2 934 décisions d'accords ont été prises par l'Ofpra pour des mineurs accompagnés suite à l'annulation de la décision pour les majeurs à la CNDA.

Le taux de protection est en légère hausse : au total, les décisions d'accord Ofpra + CNDA en 2022 s'élèvent ainsi à **56 179 décisions de protection**, soit une hausse de 3,3 % par rapport à l'année précédente. Le taux synthétique de protection (attribution de l'asile par rapport au nombre de demandes) est donc de **41,3 %**.

En 2022, les principaux pays de provenance des primo-demandeurs d'asile en France sont l'**Afghanistan**, avec 22 570 demandes (+ 40 %), puis le **Bangladesh**, la **Turquie**, la **Géorgie** et la **République Démocratique du Congo**. Pour la cinquième année consécutive, l'Afghanistan demeure ainsi le premier pays de provenance des personnes qui formulent une demande d'asile auprès de l'Ofpra.

Nationalité	2022 (provisoire)	Évolution 2021/2022
 Afghanistan	22 570	+ 40,1 %
 Bangladesh	10 554	+ 69,4 %
 Turquie	9 979	+ 100,1 %
 Géorgie	8 891	+ 93,3 %
 Rép. dém. du Congo	6 734	+ 143,5 %
 Guinée	6 185	+ 17,4 %
 Côte d'Ivoire	5 877	- 6,1 %
 Albanie	5 671	+ 15,4 %
 Pakistan	3 762	+ 0,7 %
 Nigéria	2 777	- 12,7 %
Part des 10 nationalités	60,6 %	+ 4,6 pts

Sources :

www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Actualites/L-actu-immigration/Les-chiffres-2022-publication-annuelle-parue-le-26-janvier-2023
www.vie-publique.fr/en-bref/287990-immigration-les-chiffres-pour-2022

▶ 2.2 L'ADAPTATION DE L'ASSOCIATION À L'ACCROISSEMENT DE SON ACTIVITÉ

Au service du projet associatif de l'Entraide Pierre Valdo, l'année 2022 a été l'occasion de :

- renforcer le pilotage et la structuration, tant au niveau du siège qu'au sein des pôles opérationnels qui concourent directement à la bonne réalisation des missions ;
- mettre en place de nouveaux outils numériques au service d'une plus grande efficacité des processus ;
- impulser une démarche volontariste de travail collaboratif et en transversalité pour répondre aux enjeux identifiés au sein de l'association toute entière via la préparation du Plan d'action → 2024 et de ses différents chantiers thématiques.



2.2.1 Le renforcement du pilotage et de la connaissance

Le changement d'échelle de l'association est accompagné par de nombreux efforts de modernisation et de changements qui concernent en premier lieu le pilotage opéré par la Direction générale, interlocuteur privilégié des autorités nationales et supra-départementales.

Pour accompagner cette évolution, le nouveau service Information / Communication et le service Reporting / R&D ont été rattachés en cours d'année directement à la Direction générale, en lien également avec le Secrétariat de direction avec lequel ces deux services ont de nombreuses interactions.

Le reporting revêt en effet une importance croissante dans le cadre de l'étude et de l'évaluation des politiques et de la performance. Par exemple, l'association a participé au 1^{er} semestre 2022 à une enquête

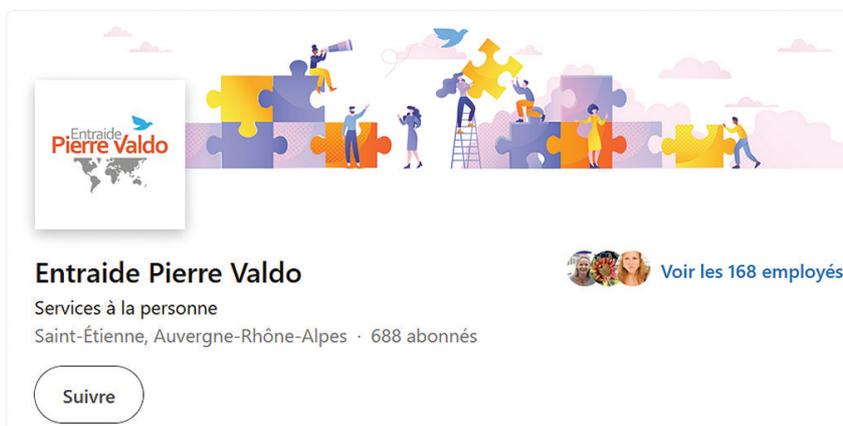
nationale menée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère des Solidarités et de la Santé (DREES) auprès des établissements et services de la Protection de l'enfance (ASE). Grâce à la mise en place d'outils de suivi, le reporting vise par ailleurs à coordonner toujours mieux le processus de production des rapports d'activités des établissements et services nécessitant la collecte de données quantitatives et qualitatives de près de 70 dispositifs.

De la même façon, il est apparu nécessaire de créer un service Information/Communication via le recrutement en mars 2022 d'une fonction de responsable de l'information et de la communication qui appuie et conseille la direction générale et l'association dans toutes les dimensions de la communication institutionnelle, en interne et en externe.

LA DÉMARCHE INFORMATION / COMMUNICATION IMPULSÉE EN 2022

LinkedIn

Découvrir Personnes



En matière de communication externe :

- gestion des nombreux contacts avec la presse, notamment dans le cadre de la couverture médiatique des « accueils Ukraine » ;
- optimisation de la production du rapport d'activité 2021 avec l'appui d'un prestataire graphiste ;
- refonte complète du site internet institutionnel : www.entraide-pierrevaldo.org et du site dédié à l'Espace Pierre Valdo à Lyon : www.loisirs-entraidepierrevaldo.org ;
- ouverture et animation d'une page institutionnelle sur le réseau professionnel LinkedIn en soutien d'une meilleure visibilité auprès des institutions et des partenaires sur les activités de l'Entraide Pierre Valdo.

En matière de communication interne :

- dans un premier temps, création d'un site intranet en remplacement du site extranet, à partir du SharePoint de communication pour une cohérence avec le projet « Modern Workplace » qui prévoit des Sharepoint d'équipe ;
- dans un second temps, la mise en place d'un réseau social interne Yammer est prévue pour faciliter l'interactivité entre les salariés.



▶ 2.2 L'ADAPTATION DE L'ASSOCIATION À L'ACCROISSEMENT DE SON ACTIVITÉ

Au service d'un meilleur pilotage à l'échelle de l'association, le pôle IDC a quant à lui été renforcé dans sa dimension « Coordination » illustrée par son renommage : « Innovation, Développement, Coordination ».

Cet aspect a notamment été central dans le cadre des accueils Ukraine, singulièrement durant les 1^{ers} mois où il a fallu concevoir intégralement et mettre sur pied des dispositifs inédits, avec la double nécessité de répondre aux besoins locaux et de mutualiser, harmoniser les outils et les solutions mises en œuvre dans les 4 départements dans lesquels l'association a été désignée opérateur référent pour l'accueil des déplacés Ukrainiens. Plus largement, le pôle IDC intègre depuis le printemps 2022 un nouveau service dédié à la formation interne sur le droit d'asile et le droit des étrangers dont la vocation est avant tout de proposer différents modules aux équipes, ce qui représente près de 360 participants en 2022. De plus, des lettres d'informations juridiques sont publiées mensuellement à destination des

salariés. Par ailleurs, 367 tickets juridiques ont été traités en 2022 par le service via une adresse unique de contact mise à disposition de tous les salariés.

Pour répondre à l'activité soutenue de l'association et à la croissance des actions menées au sein des pôles, les directions du siège ont continué leur réorganisation en 2022 avec la création, entre autres, de plusieurs fonctions à responsabilités : responsable paie et administration du personnel ; chargé de développement RH ; responsable droit social et relations sociales ; 3^e cheffe comptable ; responsable informatique, etc.

Enfin, les enjeux de structuration concernant l'ensemble des pôles opérationnels et des pôles territoriaux ont pu bénéficier également de renforcements substantiels, au-delà des moyens associés à la rapide montée en capacité des dispositifs Ukraine, de l'extension de places ou de la création ex nihilo de nouveaux dispositifs. 

2.2.2 De nouveaux outils numériques

L'association s'est dotée courant 2021 du logiciel qualité AGEVAL qui vise à faciliter la réalisation et le suivi des rapports d'évaluations internes et des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Utilisé pleinement tout au long de l'année 2022 au sein des pôles et des équipes, AGEVAL a confirmé toutes ses potentialités : facilité d'utilisation, gain de temps, etc. En parallèle, l'association met en œuvre des

outils professionnels qui améliorent le travail en matière de comptabilité financière (Compta first) et de gestion des ressources humaines (Alpha GRH, mise en place ultérieure d'un logiciel de gestion des plannings, etc.) Cet effort est accompagné d'une profonde transformation numérique avec le passage progressif au « Cloud » dans le cadre des solutions « Modern Workplace ». 

2.2.3 Une démarche collaborative et transversale avec la préparation du Plan d'action → 2024

Après s'être rendue sur l'ensemble des pôles fin 2021, la Direction générale a lancé début 2022 le processus formel visant à doter l'association d'un plan pluriannuel de modernisation déclinés en 11 chantiers (cf. la partie V du présent rapport d'activité 2022). Dans la prolongation des échanges avec les équipes, un appel au volontariat a permis de mobiliser 90 salariés, tous pôles et tous corps de métiers confondus, pour participer à des groupes de travail thématiques animés par des co-rapporteurs, cadres ou non, qui ont donné

lieu à l'organisation d'une cinquantaine de réunions. Cette forte mobilisation a témoigné d'un réel élan collectif et d'une envie partagée pour engager résolument l'association dans une démarche pluriannuelle de renforcement et de modernisation, par ailleurs sous-tendue par la volonté de promouvoir plus largement la transversalité, les échanges et le partage des bonnes pratiques entre les pôles et les métiers, mission confiée plus spécialement au pôle IDC dans sa dimension « Coordination ». 



▶ 2.3 LES NOUVELLES ACTIVITÉS EN 2022

Tout au long de l'année 2022, l'association s'est concentrée sur les objectifs identifiés pour améliorer toujours mieux le service rendu aux différents publics vulnérables qui lui sont confiés.

Les efforts ont également porté sur la consolidation du maillage des établissements et dispositifs afin de renforcer et de pérenniser les équipes tout en favorisant les synergies entre les différents domaines d'expertise de l'association.

PANORAMA DES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS

- Réponse à des besoins massifs et inopinés en assurant le rôle d'opérateur tête de file dans 4 départements pour l'accueil et l'accompagnement de plusieurs milliers personnes en provenance d'Ukraine.
- Croissance du nombre de places DNA dans la Loire : +20 places CPH, +22 places CADA, +23 places HUDA.
- Augmentation sensible du nombre de places HUDA en région PACA avec 80 nouvelles places renforçant les 2 unités HUDA dans les Bouches-du-Rhône et un agrément pour ouvrir 82 places HUDA en diffus dans les Alpes-Maritimes, département qui devient le 9^e territoire d'implantation de l'association.
- Obtention de moyens supplémentaires en Isère pour l'HUDA FVV / TEH ainsi que
- d'une aide exceptionnelle pour améliorer l'accès aux soins et l'accompagnement à la santé des réfugiés et demandeurs d'asile accompagnés dans ce département.
- Participation à la relocalisation de BPI en provenance de Grèce et poursuite de la coordination de la réinstallation des BPI dans 3 régions (ARA, PACA, Occitanie).
- Développement du programme AGIR (accompagnement global et individualisé des réfugiés) dans le département du Gard, dans la prolongation du dispositif AGIL 30 ouvert l'année précédente dans ce département.
- Pilotage et gestion des projets européens SHARE jusqu'à leur terme fin 2022.
- Ouverture d'un hébergement d'urgence (HU) à Vitrolles : 90 places en collectif.
- Consolidation du projet MATER 42 : + 10 places.
- Ouverture d'une 5^e unité MECS en Vaucluse : 6 places supplémentaires dans le cadre de la protection de l'enfance généraliste.
- Démarrage, suite à un appel à projet national, du projet d'inclusion numérique NUM'R#2 : 200 BPI bénéficiaires sur 4 départements de 3 régions différentes.
- Développement du projet d'écomobilité « 2 roues vertes pour l'emploi » en Haute-Loire.
- Accueil de 41 personnes arrivées en région PACA dans le cadre de l'opération de secours des passagers du navire Ocean Viking. 🐦

2.3.1 Accueils Ukraine : l'association désignée comme opérateur tête de file dans 4 départements

Désignée par les services de l'État comme opérateur tête de réseau départemental en Loire, Haute-Loire, Isère et Vaucluse, l'association a participé, dès le début de la crise ukrainienne, fin février 2022, aux instances de pilotage et de suivi organisées par les services de l'État pour l'accueil des bénéficiaires de la protection temporaire.

Moment de convivialité à la Maison de la Culture à Firminy (Loire)



LA PROTECTION TEMPORAIRE POUR LES RÉFUGIÉS FUYANT LA GUERRE EN UKRAINE

Depuis mars 2022, les pays de l'Union européenne (UE) ont accordé le statut de protection temporaire aux Ukrainiens fuyant leur pays en guerre, statut prévu par une proposition de la commission européenne approuvée par le Conseil des ministres de l'Intérieur des États membres de l'UE.

Les ressortissants ukrainiens reçoivent l'autorisation provisoire

de séjour qui leur permet d'exercer une activité professionnelle. Les personnes concernées sont les étrangers non-européens qui fuient massivement leur pays ou leur région d'origine et qui ne peuvent pas y retourner en raison notamment d'un conflit armé ou de violences ou parce qu'ils sont victimes de violations graves et répétées des droits de l'homme. Ce dispositif exceptionnel et

temporaire, autorisé par une décision du Conseil de l'UE, définit les bénéficiaires et sa date d'entrée en vigueur et est décidé pour une période d'un an pouvant être prolongée de 2 ans maximum. Le Conseil de l'UE peut à tout moment y mettre fin si la situation dans le pays d'origine permet un retour sûr et durable des personnes déplacées. 

Visite de M^{me} la préfète de la Loire pour l'ouverture du premier bureau d'accueil à Saint-Étienne (mars 2022)



Crédit photo : Préfecture de la Loire.

Dans ce contexte et selon des modalités adaptées à chacun des territoires, l'Entraide Pierre Valdo a assuré en 2022 les grandes missions suivantes :

- l'accueil, l'information et l'orientation de plus de 3300 personnes accueillies avec le statut de la « protection temporaire » ;
- la gestion de « sas » d'hébergement jusqu'à 804 places ;
- l'accompagnement de l'hébergement vers et dans le logement, dont l'aller vers l'hébergement citoyen et l'intermédiation locative.

Ces actions à dimensions multiples ont nécessité de recruter sur les 4 départements concernés près de 80 nouveaux salariés et d'ouvrir jusqu'à 14 nouveaux sites.

En soutien des « équipes Ukraine » mobilisées au sein de pôles, la planification d'ensemble et la coordination avec les autres directions du siège ont été assurées par le pôle IDC.



2.3.2 L'intégration des BPI (CPH et programmes spécialisés)



L'EXTENSION DU CPH DANS LA LOIRE

L'extension de 20 places portant la capacité de l'établissement à 100 places a nécessité de capter 3 nouveaux hébergements auprès du bailleur Habitat Métropole. Elle s'est réalisée sur la commune de Saint-Chamond où le CPH n'était pas implanté jusqu'alors. Il s'agit d'appartements situés sur le quartier de Fonsala où l'équipe d'accompagnement a créé un nouveau réseau partenarial. 🐦

L'ACCOMPAGNEMENT RSA EN HAUTE-LOIRE POUR LES BPI

Après un temps d'expérimentation en 2021, un protocole de partenariat sur la délégation de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA a été conclu en mai 2022 et pour une durée de trois ans entre l'association et le département de la Haute-Loire. Les bénéficiaires sont les BPI accompagnés hors et en dispositifs. Le protocole, qui prévoit un bilan annuel et la possibilité de révision annuelle à la demande d'une des parties, n'inclut pour l'instant aucun financement. 🐦

LE PROGRAMME AGIR DANS LE GARD

Suite à un appel d'offres lancé pour le déploiement du programme AGIR au niveau national et dans le département gardois en particulier, l'association a ouvert une plateforme d'accueil à Nîmes en décembre 2022. AGIR propose, en complémentarité avec le Contrat d'intégration républicaine (CIR) mis en oeuvre par l'OFII, un accompagnement global et individualisé aux réfugiés et aux bénéficiaires de la protection subsidiaire : accompagnement vers l'emploi et le logement, démarches, etc. 🐦



2.3.3 L'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile



L'ACCUEIL DE PASSAGERS DE L'OCEAN VIKING À LA DEMANDE DES SERVICES DE L'ÉTAT EN PACA



Déplacement de la délégation roumaine à Miramas (Bouches-du-Rhône)

En novembre 2022, 41 passagers du navire Ocean Viking accueillis en France ont bénéficié d'un hébergement par l'Entraide Pierre Valdo dans les Bouches-du-Rhône au sein de l'HUDA. Dans ce cadre, l'association a reçu le 25 novembre 2022 la visite d'une délégation officielle roumaine. Accompagnés d'un représentant de la DGEF et de la direction de la Direction territoriale de l'OFII, les membres de la délégation se sont déplacés sur les structures asile du département pour promouvoir les mécanismes de relocalisation auprès des passagers de l'Océan Viking. 🐦

2.3.4 L'insertion et l'urgence



L'OUVERTURE D'UN HÉBERGEMENT D'URGENCE (HU) À VITROLLES (BOUCHES-DU-RHÔNE)

Suite à un appel à candidature de la DDETS 13, l'association met en œuvre un projet qui a permis la création nette de 90 places d'HU pérenne, en réponse à des besoins urgents identifiés dans le département. Ce dispositif a été ouvert à Vitrolles sur un site proposant un hébergement en collectif et proche de toutes les commodités : écoles, transports publics etc. Il s'agit d'un ancien établissement de type hôtelier où l'association assure l'intégralité de la gestion du

bâti. Au-delà de l'hébergement et l'accompagnement social des personnes particulièrement vulnérables, le projet d'HU à Vitrolles participe à la consolidation durable du travail engagé depuis 2020 par l'association et ses équipes dans le Nord des Bouches-du-Rhône, au service d'un meilleur équilibre territorial des accueils et des hébergements dans le département.

EN ISÈRE, UN RECENTRAGE DE L'ACTIVITÉ HU SUR LES HU PÉRENNES

En Isère où l'Entraide Pierre Valdo gère deux dispositifs HU pérennes, l'association a procédé en 2022 à une réduction de son implication dans le champ de l'hébergement d'urgence en solution hôtelière. La DDETS de l'Isère a par ailleurs transféré l'activité de l'Accueil de nuit, dispositif « ADN » pour les femmes vulnérables et leurs enfants, à un opérateur tiers et ce, suite au souhait de l'association de se désengager de ce dispositif.

LA PROLONGATION DE L'ACTIVITÉ DE L'HU VIRICEL DANS LE RHÔNE

Dans le Rhône, l'association gère depuis plusieurs années un dispositif d'Hébergement d'Urgence de 80 places, dispositif ouvert dans un 1^{er} temps dans le cadre du renfort hivernal. Dans un bâti en collectif situé Lyon 6^e et mis à disposition par la DDETS 69, l'association accueille notamment de nombreux hommes isolés précaires. En raison de l'efficacité du service rendu par les professionnels du dispositif auprès d'un public particulièrement vulnérable, l'association a obtenu un accord des services de l'État pour assurer la gestion de ce site et de ce dispositif pour 2 années supplémentaires.

MÉDECINE PRÉVENTIVE (PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON)



Suite à un marché public, l'association a signé une convention avec l'Université d'Avignon dans le domaine de la santé. Le projet consiste à mettre à disposition des soignants pour la prévention et le suivi de la santé des étudiants, notamment les étudiants plus précaires. Ce partenariat s'inscrit dans le prolongement des liens établis avec l'Université d'Avignon pendant la période Covid-19 (Centre de vaccination temporaire qui avait fonctionné dans des locaux de l'Université, etc.).

2.5.5 La protection de l'enfance



LA 5^E UNITÉ DE LA MECS EN VAUCLUSE (PROTECTION DE L'ENFANCE, PLACES GÉNÉRALISTES)

En raison de l'augmentation du nombre de placements prononcés par le juge des enfants et afin de pallier le manque d'équipement dédié sur le territoire, les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) du département de Vaucluse ont sollicité l'association pour la création de 6

nouvelles places de MECS généraliste. Cette extension, portant la capacité totale à 30 places, a nécessité l'ouverture à Avignon d'une 5^e unité d'accueil pour les enfants via le nouveau site « Villa Marcel ».



▶ 2.4 LA POURSUITE D'UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ACTIVE ET MULTI-NIVEAUX

2.4.1 L'appui précieux du mécénat d'entreprise

Plusieurs activités, notamment les dispositifs d'accueil des personnes déplacées d'Ukraine, ont suscité en 2022 une grande variété de soutiens apportés au travers du mécénat d'entreprise.

Après des premières conventions signées au printemps 2022 avec plusieurs magasins du groupe Leroy Merlin, l'Entraide Pierre Valdo a ainsi saisi l'opportunité d'établir à partir de juillet un mécénat avec ADEO, groupe lié à l'enseigne. L'aide financière très conséquente apportée à l'association dans le cadre de ce partenariat a pour objectif d'assurer dans les meilleures conditions l'accueil et l'hébergement des publics.



Signature d'une 1^{re} convention avec les magasins Leroy Merlin de Saint-Étienne / Villars

Dans la Loire, cette démarche a permis par exemple de financer **des travaux de rafraîchissement et d'aménagement de près d'une centaine de logements** mobilisés comme «SAS Ukraine» ou captés dans le cadre de l'intermédiation locative. Des initiatives du même type ont été mises en œuvre dans les départements de l'Isère et de Vaucluse.



Crédit photo : Leroy Merlin.



Exemples de travaux de rénovation et d'équipements réalisés grâce au mécénat du groupe ADEO

▶ 2.4 LA POURSUITE D'UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ACTIVE ET MULTI-NIVEAUX

Plus généralement, l'Entraide Pierre Valdo est engagée dans une démarche active de promotion du mécénat auprès des acteurs (entreprises, fondations, fonds de dotation, institutions et associations) qui peuvent contribuer au développement d'actions concrètes, directement mises au service des publics vulnérables et / ou en besoin de protection.

Le mécénat permet non seulement d'aller plus loin dans l'accomplissement de nos missions mais également d'imaginer et de développer ensemble des activités innovantes qui répondent à des besoins nouveaux : écocitoyenneté, accès au numérique, etc.



Livraisons d'équipements et de produits grâce à des actions de mécénat

2.4.2 Les partenariats en France et dans les territoires



LES LIENS ENTRETENUS AVEC OCELLIA OU UN EXEMPLE RÉUSSI DE PARTENARIAT LOCAL (ISÈRE)



Ocellia (ex-IFTS [Institut de formation de travailleurs sociaux]), forme des travailleurs

sociaux sur Grenoble depuis 1969.

Nombre des salariés de l'association ont été formés dans cette école située à Échirolles.

À l'heure d'une perte de sens et des repères, il est important de se recentrer régulièrement sur les missions fondamentales du travail social. Ainsi, la première journée rassemblant le pôle Isère au complet a été organisée dans les locaux d'Ocellia.

Une réflexion est aussi à l'œuvre pour que cette collaboration avec Ocellia en Isère puisse répondre à une problématique partagée autour de l'attractivité du travail social : comment faciliter le recrutement au sein des établissements et dispositifs et comment aider Ocellia à promouvoir les filières de formation en travail social et fidéliser ses étudiants en formation ?

Il s'agit bien ici de développer un partenariat concret et utile pour penser les pratiques, le travail social et son avenir. 🐦

LE FESTIVAL LUMIÈRE 2022 (LYON, 18-20 OCTOBRE 2022)



Crédit photo : Laure Degroote.

Les professionnels de l'équipe intégration de Haute-Loire ont passé 3 jours avec des bénévoles et des résidents de l'association sur cet événement à portée internationale (festival de cinéma organisé annuellement à Lyon par l'Institut Lumière).

L'Entraide Pierre Valdo faisait partie des 22 associations investies sur des missions de diffusion, d'installation, de vente, de transport, d'accueil...

C'est la 3^e fois que des professionnels et des résidents de l'association en Haute-Loire contribuent par leur engagement individuel et collectif au succès et au rayonnement de ce festival. 🐦



▶ 2.4 LA POURSUITE D'UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ACTIVE ET MULTI-NIVEAUX



UN ÉVÈNEMENT PARTENARIAL RENFORÇANT LA VISIBILITÉ DE L'ASSOCIATION ET VALORISANT LE BÉNÉVOLAT

Début septembre 2022, l'Entraide Pierre Valdo a participé au week-end de la vie associative, événement organisé pour la première année par la Ville de Saint-Étienne : tenue d'un stand ouvert au grand public, témoignages lors d'un « Café de la Réussite », etc. Pour l'association, il s'agissait notamment de mettre en valeur l'apport des bénévoles,

singulièrement à l'endroit des MNA : promotion du dispositif « parrainage » de la MECS 42 et des actions bénévoles de soutien scolaire. 🐦

Café de la réussite : témoignage croisé sur l'apport du bénévolat, par une éducatrice de la Maison d'enfants à caractère social (MECS) et une ancienne MNA désormais jeune majeure.



2.4.3 Le développement de projets innovants et / ou à l'international

A l'instar des années précédentes, l'association s'efforce de développer des actions et des projets qui permettent de continuer à innover, en appui des actions déjà menées à l'endroit des publics. Cette démarche s'accompagne d'une politique active de renforcement et de structuration des partenariats. Ces partenariats novateurs se concrétisent notamment au travers de projets initiés et portés dans les champs de l'inclusion numérique d'une part et de l'éco-mobilité d'autre part (cf. le projet NUM'R#2 et le projet « 2 roues vertes pour l'emploi » présentés plus en détail dans la partie IV du présent rapport). Ils visent aussi à renforcer la visibilité et la dimension européenne et/ou internationale de l'association, à l'exemple du projet SHARE SIRA « Renforcer et développer l'intégration des primo-arrivants et mi-



Cofinancé par l'Union européenne



Share Network

grants dans les zones rurales». Déployé dans 4 pays de l'Union européenne (Pologne, France, Espagne, Grèce), ce projet a été mené en partenariat avec ICMC Europe (International Catholic Migration Commission). Mis en œuvre en France dans 4 départements (Isère, Vaucluse, Corrèze et Saône-et-Loire) par l'Entraide Pierre Valdo et son partenaire Viltais, le projet a donné lieu à l'organisation de nombreuses activités (cf. partie IV). 🐦



ecre
European Council on Refugees and Exiles

Plus généralement, l'Entraide Pierre Valdo cherche à consolider ses liens avec les réseaux d'acteurs qui agissent au niveau supra-national et/ou européen. Outre l'échange d'informations et de bonnes pratiques, singulièrement dans le champ de l'intégration des réfugiés, ce type d'activités permet à l'association de dynamiser sa démarche d'innovation au travers de projets qui font interagir des acteurs de différents pays.

L'Entraide Pierre Valdo est ainsi membre associé du réseau Européen ECRE (Conseil européen pour les réfugiés et les exilés) qui réunit près d'une centaine d'acteurs européens de l'Asile et de l'intégration des réfugiés. Dans ce cadre, l'association a participé au ECRE CEAS Working Group (échanges entre opérateurs au sujet du Régime d'asile européen commun) en février 2022 et à l'Assemblée générale d'ECRE à Bruxelles (27-28 juin 2022). 🐦



UNHCR
L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

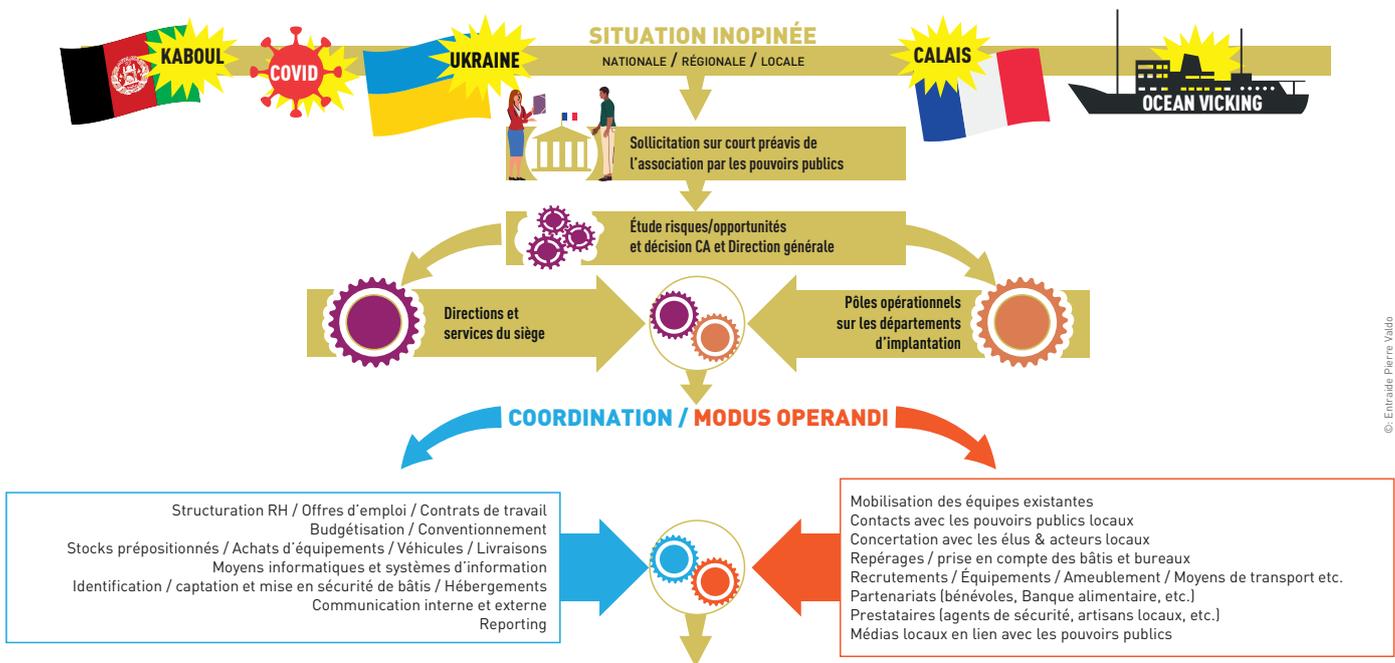
Enfin, l'Entraide Pierre Valdo a participé du 20 au 22 juin 2022 à l'événement « ATCR » (Annual Tripartite Consultations on Resettlement) organisé par le UNHCR à Genève et à une réunion du groupe de travail « Réunification familiale » de l'UNHCR en juillet 2022. 🐦

▶ 3 LES ACTIVITÉS DES SITES, ÉTABLISSEMENTS ET DISPOSITIFS EN 2022

Tout au long de 2022, l'association a déployé ses activités au sein de plus de 70 établissements et dispositifs. À l'instar des événements inopinés déjà gérés par le passé tels que Calais, Covid-19, Kaboul, etc., cette année a montré une fois de plus la grande réactivité de

l'association et le professionnalisme de ses équipes en proposant des solutions aux nouvelles urgences du moment, notamment l'Ukraine et Ocean Viking, tout en maintenant un haut niveau d'intervention sociale à l'égard de l'ensemble de ses publics sur les différents sites et territoires. 🐦

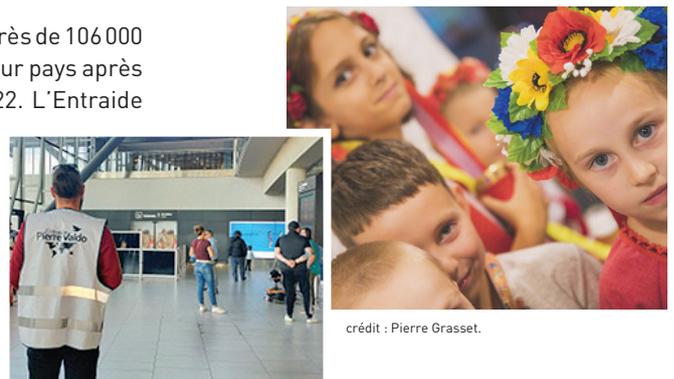
UNE ASSOCIATION OPÉRATIONNELLE : RÉACTIVITÉ & LOGISTIQUE



© Entraide Pierre Valdo

▶ 3.1 LA MISSION UKRAINE

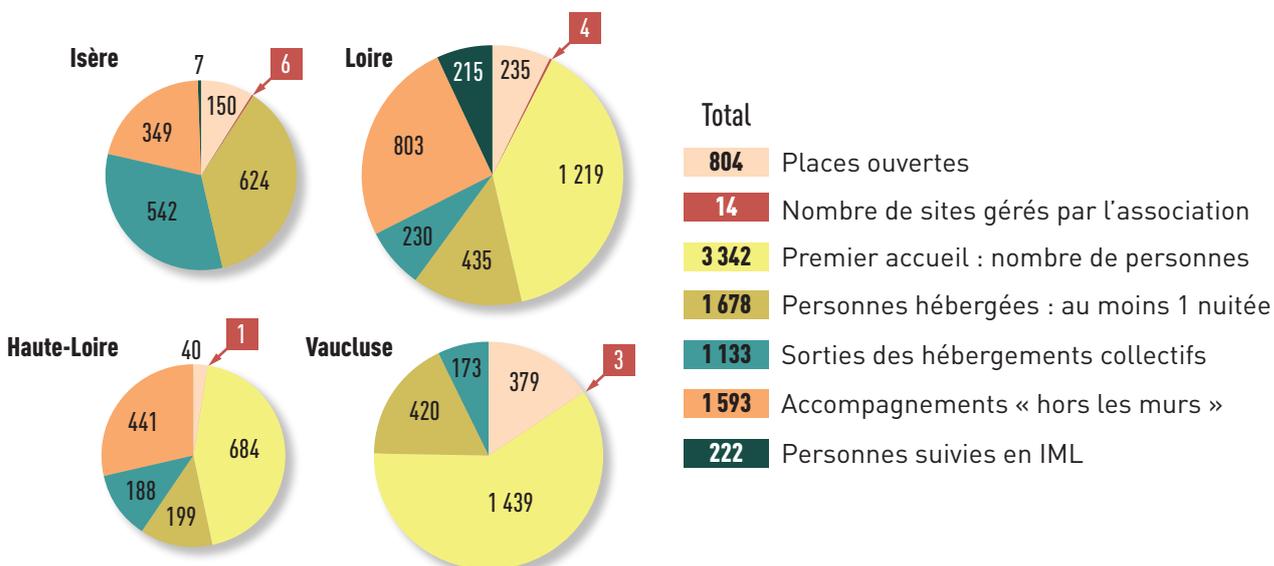
En 2022, la France a accueilli sur son territoire près de 106 000 ressortissants ukrainiens contraints de fuir leur pays après le déclenchement du conflit le 24 février 2022. L'Entraide Pierre Valdo a été désignée par les services de l'État comme opérateur, « tête de réseau » dans quatre départements : Loire, Haute-Loire, Isère et Vaucluse. L'association a ainsi déjà permis, pour cette seule année, l'accueil et la prise en charge de plus de 3 300 bénéficiaires ukrainiens relevant du statut de la « protection temporaire » établi à l'échelle de l'UE. 🐦



crédit : Pierre Grasset.



Accueils et accompagnements « Ukraine » : données globales 2022 sur les 4 départements



Avec une très grande réactivité et en tenant compte des spécificités de chacun des quatre départements précités, l'accompagnement global apporté par les équipes dédiées de l'association s'appuie sur un panel élargi d'interventions. L'objectif central est de permettre aux ressortissants ukrainiens d'entrer le plus tôt possible dans le cadre du droit commun pour une intégration rapide et réussie en France.

- **Accueil en « guichet unique »** des primo-arrivants, parfois dans des locaux mis à disposition en préfecture, en sous-préfecture ou par le département.
- **1^{er} hébergement** dans une grande variété des bâtis : auberge de jeunesse, ancien EHPAD ou hôtel reconverti, etc.
- Démarches socio-administratives, installation dans la vie quotidienne, accompagnement spécialisé vers le logement autonome, visites à domicile.
- **Suivi « hors les murs »** pour les personnes en hébergement citoyen ou hébergées par des collectivités, etc.

LES MISSIONS DU GUICHET UNIQUE D'ACCUEIL DE JOUR

- Coordination administrative sur la base de données Ukraine.
- Suivi et orientation sur les SAS d'hébergement des personnes accueillies.
- Prise de rendez-vous en préfecture : demande ou renouvellement de l'autorisation provisoire de séjour (APS).
- Inscription à la CPAM, demande de la complémentaire santé solidaire (CSS ou C2S).
- Lieu d'accueil et de contact.
- Renseignements aux personnes hébergeant des Ukrainiens : « hébergement citoyen ».

Un accompagnement vers la formation professionnelle et l'emploi est également assuré afin de promouvoir et de renforcer l'autonomisation des ménages, dont de nombreuses familles monoparentales, soit des mères avec enfants ayant des besoins spécifiques : diagnostic social, santé physique et mentale, scolarisation, etc. ➔



▶ 3.1 LA MISSION UKRAINE

LES DISPOSITIFS ET LES CADRES RÉGLEMENTAIRES SPÉCIFIQUES AUX RESSORTISSANTS UKRAINIENS

• L'APS

À leur arrivée sur le territoire français, les ressortissants ukrainiens doivent justifier de leur résidence en Ukraine et d'avoir quitté le pays après le début du conflit. Dès lors, ils peuvent solliciter la délivrance d'une autorisation provisoire de séjour d'une durée de 6 mois renouvelable et portant la mention « bénéficiaire de la protection temporaire ». La demande doit être réalisée à la préfecture du lieu d'hébergement. Elle est renouvelée de plein droit pendant toute la durée de validité de la décision du Conseil de l'UE actionnant la protection temporaire et en fonction de l'évolution de la situation en Ukraine.

• L'allocation demandeur d'asile (Ada)

Les ressortissants ukrainiens bénéficiaires de la protection temporaire peuvent en faire la demande, bien qu'ils ne soient pas demandeurs d'asile. Cette allocation leur est versée pendant toute la durée de leur protection à condition de satisfaire aux conditions d'âge (avoir au moins 18 ans) et de ressources (percevoir des ressources inférieures au montant du RSA, soit 565,34 €). Une carte de paiement est délivrée par l'OFII : le montant de l'allocation est fixé à 6,80 € par jour, majoré à hauteur de 3,40 € par personne supplémentaire dans le foyer. À cette

allocation peuvent s'ajouter les aides personnalisées au logement (APL) auxquelles sont éligibles les bénéficiaires de la protection temporaire) ainsi que les allocations familiales.

• La CSS ou C2S

Afin de pouvoir bénéficier d'une prise en charge de leurs frais médicaux, les bénéficiaires de la protection temporaire ont accès à la **protection universelle maladie (PUMa)** : sans délai à leur arrivée en France. Ils peuvent également ouvrir un droit d'un an à la CSS.

• La gratuité des transports en commun

À leur arrivée sur le territoire, les ressortissants ukrainiens bénéficient de la gratuité des trajets sur le réseau de la SNCF mais aussi, souvent, dans les transports en commun publics gérés par les collectivités.

• L'autorisation de conduire

Par le règlement UE 2022/1280 du Parlement européen et une décision du Conseil du 18 juillet 2022, la validité de l'autorisation de conduire sur le territoire français avec un permis ukrainien est reconduite avec l'APS.

Dans les départements d'accueil, l'association est bien identifiée comme référente auprès des déplacés ukrainiens, tant auprès des services publics tels que la CAF, la CPAM, l'Éducation Nationale et le Service public de l'emploi, qu'auprès des acteurs de droit privé, notamment les bailleurs privés, les citoyens et les entreprises.

Cette reconnaissance a permis aux équipes d'intervenir à grande échelle, parfois sur des secteurs géographiques et des bassins de vie où l'Entraide Pierre Valdo a ouvert et / ou relocalisé tout au long de l'année de nouveaux sites et bureaux dont :

- **le Nord Isère**, à partir de Bourgoin-Jallieu ;
- **le secteur du Roannais** dans la Loire (Roanne et Régnay) ;
- **l'agglomération du Puy-en-Velay** (Chadrac) **et les gorges de la Loire** (Aurec-sur-Loire) ;
- **le Nord Vaucluse** (mobilisation d'un bâti collectif à Orange) **et le secteur de Carpentras / Bédoin**, etc.

Ces ouvertures et la constitution inopinée de nouvelles équipes dédiées aux accueils Ukraine ont nécessité une forte agilité mais aussi une forte mobilisation tous azimuts au sein des pôles et du siège : engagement

de salariés, recrutement de professionnels avec des compétences linguistiques spécifiques, prise en compte et expertise technique de grands bâtis comme l'ancien EHPAD à Carpentras, planification budgétaire, logistique et support, moyens informatiques, nombreuses sollicitations dans le champ de la communication et des relations avec la presse, coordination à l'échelle de l'association avec l'appui du pôle IDC notamment pour la rédaction de conventions type.

La réussite des actions et de l'accompagnement mis en place dans des délais très contraints n'aurait ainsi pas été possible sans le soutien constant et l'implication des élus, acteurs et partenaires des communes d'accueil. Sur la plupart des territoires, les municipalités se sont en effet montrées très engagées pour favoriser le travail des équipes de l'association auprès des ressortissants ukrainiens : activités partagées avec les habitants, investissement des équipes pédagogiques des établissements scolaires auprès des nouveaux élèves, etc.

Depuis le début de cette intervention, la mobilisation des collectivités locales constitue un facteur-clé de réussite de l'accueil et de l'intégration des ressortissants Ukrainiens. 



TÉMOIGNAGE ÉQUIPE

LE PARCOURS D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE D'IRYNA K. (26 ANS) EN VAUCLUSE

Arrivée en France en mars 2022, Iryna K. est entrée au SAS de Carpentras en juin. Plusieurs entretiens avec le conseiller en insertion professionnelle (CIP) de l'équipe Ukraine aboutissent à un diagnostic initial puis un accompagnement à la recherche d'emploi dans le secteur de la restauration. Le 24 août, un premier entretien est organisé avec une entreprise en présence de la référente sociale. Le 19 septembre, Iryna K. rencontre cet employeur avec l'association Solidarité Nouvelle Face au Chômage pour l'explication de la fiche de poste. Le 7 novembre, un nouveau rendez-vous est organisé avec la cheffe de service, l'employeur et le CIP pour la présentation du poste, de l'organisation et du planning, ainsi que du contrat. Le 21 novembre, Iryna K. peut signer un contrat de travail de 6 mois. 🐦

Accueils Ukraine : de nombreuses activités proposées aux enfants, jeunes et adultes



▶ 3.2 L'INTÉGRATION DES BPI

En sa qualité d'acteur historique du dispositif national d'accueil et de l'accompagnement en France des réfugiés avec l'ouverture du CPH du Rhône en 1974, l'Entraide Pierre Valdo est active sur l'ensemble des activités qui visent à faciliter l'intégration des personnes qui obtiennent une protection et le statut de BPI : réfugiés statutaires et bénéficiaires de la protection temporaire. L'association reste ainsi très mobilisée pour permettre aux BPI les plus vulnérables d'accéder aux CPH. Elle promeut également l'égalité de

traitement afin que chaque BPI puisse se voir proposer un accompagnement spécialisé selon son parcours : BPI sortants de CADA / HUDA, BPI arrivés en France ou en région dans le cadre de la réinstallation ou d'opérations de relocalisation, etc.

Avec les mêmes préoccupations, l'Entraide Pierre Valdo apporte une attention particulière à la réussite du déploiement du programme national AGIR et de sa déclinaison sur l'ensemble des départements à partir de 2022. 🐦

3.2.1 Les CPH

Ces établissements sont dédiés aux BPI orientés par l'OFII en raison de leurs vulnérabilités particulières. Fixées par un cahier des charges, les missions des CPH sont :

- **l'accueil et l'hébergement temporaire des BPI**, le temps de leur intégration ;
- **l'accompagnement** :
 - ▶ dans les démarches administratives et juridiques et le maintien aux droits ;
 - ▶ sanitaire et social ;
 - ▶ vers une formation linguistique, l'emploi et la formation professionnelle ou la reprise d'études par un projet individualisé ;

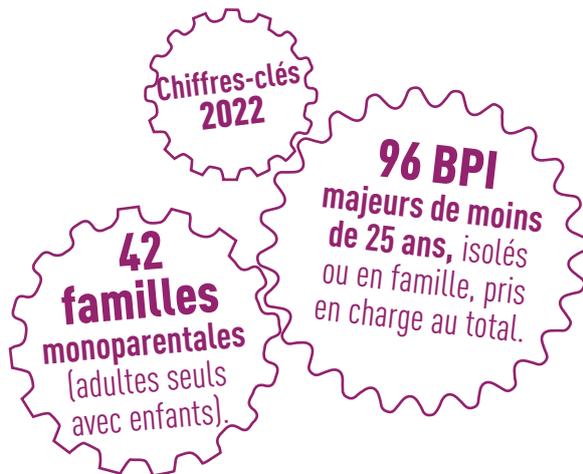
- ▶ à la scolarisation et à la parentalité ;
- ▶ vers des activités sportives, culturelles ou tout autre loisir ;

- **la mobilisation de logements**, l'accompagnement à la sortie du centre et **l'accès à un logement pérenne**.

L'association gère six CPH avec un total de 406 places implantées dans les départements suivants : le Rhône, la Loire, la Vaucluse, la Haute-Loire, l'Ardèche et l'Isère. Cinq de ces établissements sont ouverts en Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui fait de l'Entraide Pierre Valdo un opérateur de 1^{er} plan de la prise en charge des BPI les plus vulnérables dans la région avec 326 places CPH.



▶ 3.2 L'INTÉGRATION DES BPI

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Le profil migratoire des femmes est divers et peut s'avérer, par bien des aspects, différent de celui des hommes : de nombreuses femmes quittent leur pays pour des raisons personnelles, par choix de vie (travail, accès à leurs droits fondamentaux, etc.) ou pour fuir des violences spécifiques (mariages forcés ou précoces, violences conjugales et intra-familiales, mutilations sexuelles, crimes dits d'honneur, persécutions liées à l'orientation sexuelle, traite à des fins d'exploitation sexuelle, etc.).

3.2.1.1 Les principales nouveautés en 2022**L'extension du CPH de la Loire : + 20 places sur le territoire du Gier / Saint-Chamond**

En 2021, le parc d'hébergement du CPH de la Loire s'était déjà étendu au-delà de la couronne stéphanoise avec la captation d'appartements à Montbrison et des accueils additionnels sur la vallée de l'Ondaine (Roche-la-Molière et Unieux). À la suite d'un appel à projet, une extension en 2022 de 20 places, portant la capacité de l'établissement de 80 à 100 places, a nécessité de capter 3 nouveaux hébergements auprès du bailleur Habitat Métropole. L'ouverture a été réalisée sur la commune de Saint-Chamond avec des appartements situés sur le quartier de Fonsala où l'équipe d'accompagnement a créé un nouveau réseau partenarial : école primaire et élémentaire, collège, centre social mais aussi, services du département qui assurent une permanence sur le quartier.

Le projet mené sur le site de « l'Armoise » pour le CPH du Rhône

Sur la commune de La Mulatière, une convention d'occupation temporaire a été signée avec le bailleur social Lyon Métropole habitat (LMH) pour un ensemble d'appartements dans un bâti en semi-collectif sur le site « L'Armoise ». Ce projet, mené conjointement avec le service dédié aux MNA 69, a permis de destiner au public réfugié du CPH des appartements dont le nouvel aménagement a nécessité des travaux qui ont été réalisés sur site par le bailleur.

La mise en place de terminaux de paiement (« TPE ») pour faciliter la participation des résidents

Les BPI hébergés en CPH sont tenus réglementairement, sous conditions de ressources et de revenus, de verser une caution et de participer aux frais d'hébergement. Dans ce cadre, l'association a généralisé la mise en place de « TPE », débutée en 2021, sur l'ensemble des pôles et notamment des CPH. Le règlement de la participation par les résidents peut ainsi se faire par carte bancaire, ce qui les prépare aussi à l'autonomie dans le versement de leur loyer au sein de leur futur logement.

La référence RSA (revenu solidarité active) : un levier pour l'accompagnement et le suivi des BPI

Au sein du CPH du Rhône, les professionnels de l'association bénéficiaient déjà depuis plusieurs années de la « référence RSA » au travers d'une convention de financement avec la Métropole de Lyon pour 25 suivis en file active par an. Les travailleurs sociaux du CPH de l'Isère interviennent désormais également comme référents RSA et peuvent donc signer avec les personnes accompagnées un contrat d'engagement réciproque (CER). En Haute-Loire, après un temps d'expérimentation en 2021, un « protocole de partenariat sur la délégation de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA » a été signé pour trois ans entre l'association et le département.



3.2.1.2 De nouveaux défis dans l'accompagnement socio-administratif et dans le domaine de la santé

L'impact de la dématérialisation croissante des services publics

Certaines démarches sont rendues complexes du fait de la dématérialisation à l'œuvre dans les services publics depuis plusieurs années et accentuées par la crise sanitaire. Pour accéder aux droits, il est à présent incontournable de créer un espace personnel incluant une adresse électronique, des identifiants, des mots de passe, ce qui complexifie les démarches administratives, singulièrement pour les non francophones ou en l'absence d'une maîtrise suffisante de la langue. Les démarches qui devraient être simplifiées se retrouvent parfois bloquées face au système informatique : par exemple, l'administration numérique pour les étrangers en France (ANEF) ne peut traiter qu'une demande à la fois ; on ne peut pas non plus faire enregistrer une demande de changement d'adresse pourtant importante pour un traitement dans les plus brefs délais alors qu'une demande de document de circulation pour étranger mineur (DCEM) est en cours.

La prise en charge de la santé mentale des BPI

Face à la difficulté récurrente en Isère d'accéder aux structures de prise en charge de la santé mentale, une psychologue a été recrutée à 20 % par l'association à partir de février 2022. Ce temps d'expertise apporte aux équipes, du pôle Isère et du CPH en particulier, un éclairage et un appui importants. Un objectif poursuivi est aussi de développer localement le partenariat vers la médecine de ville et les centres médico-psychologiques (CMP) de l'agglomération grenobloise. ➤

La problématique des parents d'enfant(s) réfugié(s)

Dans tous les CPH de l'association mais aussi dans d'autres établissements, l'année 2022 a été marquée par une augmentation de la prise en charge de résidents BPI en demande de titre de séjour au titre d'ascendant à charge d'un réfugié. Cela génère des situations administratives particulièrement complexes, liées par exemple à des erreurs dans l'état civil, à l'absence et/ou à la difficulté à obtenir des documents administratifs d'identité du pays d'origine. Le fait que, dans certains ménages, seuls les enfants bénéficient d'une protection, notamment liée aux risques d'excision et de mutilations sexuelles, complexifie l'accompagnement car l'ouverture de droits au RSA et autres dispositions n'est pas possible sans titre de séjour valide pour les parents. ➤

LA DIFFICULTÉ CROISSANTE DE L'ACCÈS AUX PRATICIENS DE SANTÉ ET AUX SOINS

• CPH Loire

Les difficultés pour trouver un médecin traitant ou un spécialiste de santé dans le bassin stéphanois ont persisté. Les listes d'attente saturées ainsi que les délais pour la prise de rendez-vous ont contraint les travailleurs sociaux à chercher des alternatives : il a ainsi été fréquent que les usagers soient orientés vers les maisons médicales ou dans d'autres départements, comme le Rhône. L'ouverture du centre médical et dentaire « Cossem » en mai 2022 à Saint-Étienne a permis de répondre plus facilement à la demande des usagers, notamment pour des besoins de consultation ponctuelle avec un médecin généraliste ou un dentiste.

• CPH Isère

Il est de plus en plus difficile, voire impossible désormais, de trouver des médecins traitants, une place en CMP ou des spécialistes qui acceptent de nouveaux patients à Grenoble.



TÉMOIGNAGE ÉQUIPE

L'ACCOMPAGNEMENT D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP ÉTUDE DE CAS DU CPH HAUTE-LOIRE

La famille K., de nationalité ivoirienne et guinéenne, est arrivée en France en 2019 dans le cadre d'une demande d'asile. Seule la fille cadette a été reconnue réfugiée et le reste de la famille a été débouté. Sur orientation de l'OFII, la famille a pu intégrer le CPH courant 2022. L'accompagnement social global mis en œuvre a permis de stabiliser la situation administrative tout en pensant le projet de vie du ménage. Une demande de régularisation au titre de « parents d'enfant réfugié » a été réalisée auprès de la préfecture pour le couple de parents. L'acquisition de ce titre de séjour leur permettra d'obtenir une ouverture de droits CAF dont la demande a déjà été anticipée. En parallèle, l'orientation des enfants vers le service de protection maternelle infantile (PMI) a mis en lumière des retards de développement chez le

dernier de la fratrie, âgé de plus de 3 ans. En lien étroit avec le médecin PMI, un dossier MDPH (Maison départementale pour les personnes handicapées) a été déposé pour cet enfant qui a bénéficié ensuite d'une expertise par le centre d'action médico-social précoce (CAMSP). Plusieurs consultations ont été nécessaires pour conclure un bilan et proposer un début de diagnostic : médecin, psychologue, ergothérapeute, éducatrice spécialisée, psychomotricienne. Des troubles neurologiques ont été repérés et une proposition d'accompagnement a été faite par le CAMSP. Ce suivi pluridisciplinaire a pour objectif de poser un diagnostic définitif pour permettre, par la suite, une orientation en milieu scolaire adapté. ➤



3.2.1.3 L'apprentissage linguistique, un enjeu majeur pour le public hébergé au CPH

On constate depuis plusieurs années, sous l'effet cumulé de l'accélération du temps d'instruction des procédures de demande d'asile, de pays de provenance souvent non francophones et des bas niveaux de scolarité, que les personnes qui entrent en CPH ont des niveaux en langue française de plus en plus faibles. Dans tous les CPH de l'association, les BPI majeurs sont ainsi orientés vers des actions de formation linguistique dans le cadre du contrat d'intégration républicaine (CIR) ainsi que hors CIR, avec notamment des sessions de FLE à visée professionnelle.

Le contrat d'intégration républicaine (CIR)

Un accompagnement spécifique est réalisé au niveau du CIR signé par tous les étrangers primo-arrivants admis pour la première fois au séjour en France et qui souhaitent s'y installer durablement. L'ensemble des usagers du CPH sont tenus au respect des droits et obligations fixés dans ce contrat. Ils bénéficient ainsi notamment d'une formation civique de quatre jours afin de mieux s'approprier les valeurs de la République et de la société françaises.

Dans le domaine linguistique, le BPI passe un test de positionnement écrit et oral destiné à mesurer ses compétences linguistiques en français. En fonction des résultats et des besoins identifiés, différents parcours de formation peuvent lui être proposés et un nombre d'heures est prescrit.

L'apprentissage de la langue française dans le cadre du CIR et au-delà

Dans tous les CPH, les ménages se heurtent à des difficultés, accrues pour les familles monoparentales, concernant la garde des enfants qui ne sont pas en âge d'être scolarisés, pour suivre la formation linguistique obligatoire et accéder à une formation ou un emploi. Cette question est un frein récurrent, notamment du fait de l'absence de places en crèche : au sein des couples, les parents sont contraints de suivre alternativement les cours de français, avec pour conséquence des délais allongés pour l'obtention des certificats et du CIR.

Par ailleurs, il a été constaté en 2022 que certains prestataires diminuaient les heures de cours de français qui avaient été préalablement prescrites aux personnes. Le problème de ces interruptions anticipées - constatées à de nombreuses reprises - est que les personnes concernées n'avaient pas du tout atteint un niveau A1 et qu'elles avaient un véritable besoin de continuité de cours pour parler, comprendre et écrire. Certaines personnes qui ne savent toujours pas s'exprimer souhaitent cependant travailler, pensant qu'elles ont une connaissance suffisante de la langue alors qu'elles ne peuvent prétendre à aucun travail avec ce niveau. L'accompagnement et les démarches sont alors aussi plus compliqués par manque d'autonomie du fait d'un niveau faible en langue française.



TÉMOIGNAGES ÉQUIPE

• CPH Ardèche

La formation linguistique dans le cadre du CIR est dispensée par l'Institut National de Formation et de Recherche sur l'Éducation Permanente (INFREP) Aubenas. En 2022, 40 résidents ont bénéficié de cette formation de français.

• CPH Loire

Après la formation linguistique prescrite par l'OFII dans le cadre du CIR, il s'est avéré nécessaire de poursuivre cet apprentissage. Il a néanmoins été constaté que plusieurs personnes ont bénéficié d'une sortie anticipée du dispositif des cours de français obligatoires. Ceci s'est traduit par une réduction du forfait d'heures attribuées par l'OFII. En effet, les personnes, qui se sont vu prescrire 200 heures

de formation linguistique, ont dû passer un examen à mi-parcours. Si l'évaluation a présenté une progression suffisante dans l'acquisition des compétences langagières, le parcours de la personne BPI a été abrogé. La formation linguistique, telle que décrite dans le CIR, « vise le niveau A1 du CECRL ». Cette réduction d'heures interroge dans la mesure où les personnes concernées ont encore de grandes difficultés à s'exprimer et à comprendre le français.

Plusieurs personnes ayant bénéficié d'un parcours complet ou à sortie anticipée ont été positionnées sur un parcours linguistique de plusieurs mois afin d'atteindre le niveau A1, les formations infra A1 étant composées de cours d'alphabétisation en vue de l'obtention du diplôme initial de langue française (DILF). 🐦



3.2.1.4 L'accompagnement

3.2.1.4.a À la scolarisation des enfants et à la parentalité

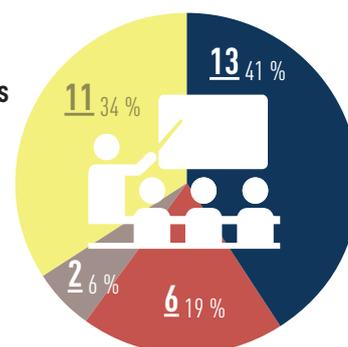
En ce qui concerne la scolarité des enfants, il s'agit d'assurer le lien entre la famille, l'élève et l'établissement scolaire. Au-delà de l'inscription des enfants de moins de 16 ans soumis à l'obligation de scolarité, les équipes des CPH accompagnent ainsi les familles dans la compréhension du système scolaire et des sujets afférents : orientation scolaire, dispositifs spécifiques, auxiliaire de vie scolaire, transport scolaire, cantine, etc. Des rencontres sont mises en place avec les parents et les établissements scolaires, en présence d'un interprète lorsque cela était nécessaire. Certaines situations nécessitent un travail en collaboration notamment avec l'inspection académique, la personne référente en charge de l'enfant nouvellement arrivé en France (ENAF) et les centres d'information et d'orientation (CIO).

De façon générale, l'accompagnement des familles en CPH dans leurs fonctions éducatives représente

un axe de travail de plus en plus important. Pour les enfants de moins de 3 ans, un lien spécifique est travaillé avec les services de la PMI. Des solutions de garde en crèche sont parfois trouvées pour permettre à un parent d'entrer en formation de français ou de travailler mais ces situations restent rares car il est très difficile de trouver une place disponible en accueil collectif.

Scolarité des enfants

- Primaire
- Collège
- Lycée
- Classes adaptées (handicap, FLE)



3.2.1.4.b Vers l'emploi et la formation professionnelle ou la reprise d'études par un projet individualisé

Le rôle des CIP en CPH

Tous les CPH de l'association comprennent dans leur équipe un CIP dont le rôle est essentiel, tant pour l'accompagnement vers la formation professionnelle que pour les démarches de recherche et d'accès à l'emploi.

Avec le CIP, le BPI élabore un projet professionnel compatible avec son profil, ses compétences, son état de santé, son parcours de vie, et la réalité du marché du travail local. Ce projet peut passer par une période de formation, par une entrée en entreprise, en intérim, en structures de l'insertion par l'activité économique (IAE) et / ou par des périodes d'immersion professionnelle mises en place avec Pôle emploi. Devant l'évolution des mesures d'aide à l'emploi et un tissu économique dense qui se développe, le CIP tient actualisée sa connaissance des nouvelles mesures d'aide à l'emploi. Il veille également à créer, maintenir et élargir son réseau de partenaires de l'inclusion professionnelle. Afin d'optimiser les possibilités d'accès à l'emploi, les résidents sont orientés et participent très régulièrement à différents forums, actions collectives, programmes spécifiques emploi sur le département ou sur la région, particulièrement à travers les dispositifs Hébergement-Orientation- Parcours vers l'Emploi (HOPE). Un travail important de regroupement des différentes offres de formations dans le département est effectué par le conseiller dans le but de pouvoir proposer une plus grande diversité de domaines d'activités aux résidents. Des contacts réguliers et constructifs sont établis avec les structures d'aide à l'emploi de l'État (Pôle

emploi, mission locale, etc.) pour permettre aux résidents de pouvoir bénéficier d'un accompagnement approfondi. Le CIP a une fonction prépondérante de centralisation de l'information sur les questions relatives à la formation et à l'emploi, ainsi que d'animation d'un réseau partenarial diversifié porteur d'offres d'emploi. Plus largement, il s'attache à la recherche de solutions autour des problématiques liées à l'emploi telles que la mobilité, la préparation aux entretiens et au processus de recrutement.



TÉMOIGNAGE ÉQUIPE

Des pratiques innovantes au CPH Haute-Loire avec la mise en place de séances de job dating.

Avec les agences d'intérim Randstad et Abalone à Yssingaux et dans les locaux du foyer rural, l'inclusion professionnelle dans le secteur de l'agriculture s'est encore accentuée en 2022 avec notamment deux nouveaux producteurs de fruits rouges. De mars à octobre, une dizaine de BPI ont été embauchés. L'hébergement sur l'exploitation du Mazet-Saint-Voy a favorisé des rencontres et échanges avec d'autres saisonniers dont certains provenaient d'Ukraine. En 2023, il s'agira d'élargir ce partenariat tissé depuis deux ans en lien avec le GIE des producteurs de Fruits rouges des Monts du Velay. 🐦



▶ 3.2 L'INTÉGRATION DES BPI



TÉMOIGNAGES ÉQUIPE

L'accompagnement vers l'insertion professionnelle / Étude de cas du CPH Loire

Monsieur K. n'a pas fréquenté l'école et n'a jamais travaillé en Côte d'Ivoire. Comme sa différence physique ne lui permettait pas de sortir de chez lui, il a appris à lire et à écrire à domicile. Lorsque nous l'avons rencontré la première fois, il nous a présenté un bilan de «Prépa compétences» effectué avec Pôle emploi le 2 juin 2022: la synthèse faisait état de ses difficultés dans les compétences de base, dans sa compréhension tout comme dans son expression en français. Par ailleurs, Monsieur K. a expliqué les conséquences de son albinisme sur sa vie, à savoir notamment l'interdiction de s'exposer à des températures extrêmes, que celles-ci soient trop élevées ou trop basses, et a également évoqué de gros problèmes de vision. D'une nature dynamique et enjouée, il souffrait de ne pas pouvoir subvenir aux besoins de sa famille et d'aller au travail «comme une personne normale».

Considérant toutes ses caractéristiques et différences, l'orientation de Monsieur K. n'était pas simple. Toutefois, sa candidature a été retenue le 16 décembre 2022 sur le programme HOPE du métier d'agent de fabrication industrielle porté par l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp), ce qui l'a amené à bénéficier d'une préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) de 400 heures Français langue étrangère à visée professionnelle suivie d'un contrat de développement professionnel intérimaire (CDPI) de 450 heures avec les agences d'emploi.

Le groupe dans lequel il s'épanouit est composé de 12 stagiaires et les postes à l'issue de la formation seront

situés à Saint-Étienne et alentours : Monsieur K. est ravi de sa nouvelle orientation et la prise de confiance en lui est évidente. 🐦

L'insertion professionnelle au féminin : le portrait de deux femmes très courageuses au CPH Isère

Après un long parcours d'exil, deux ressortissantes somaliennes arrivées en France à peu près en même temps, en 2017 et 2018, partagent une cohabitation à Échirolles. L'apprentissage du français reste difficile. Très préoccupées par leurs enfants qu'elles n'ont pas vus depuis si longtemps et qu'elles attendent, elles consacrent énormément de temps à des démarches de réunification familiale qui n'aboutissent pas. Pour autant, F. et F. se lèvent les matins à 5 heures, prennent ensemble le bus puis le tram à 6 heures jusqu'en gare de Grenoble où le train les amène sur leur lieu de travail. L'une s'arrêtera en gare de Moirans où elle se rendra à pied jusqu'aux « Nouveaux Jardins de la Solidarité » pour son emploi de maraichage : elle a signé avec l'association un contrat d'insertion de 6 mois, renouvelable 3 fois.

L'autre poursuivra son chemin jusqu'à la gare de Vinay où elle sera véhiculée à Notre Dame de l'Osier par son employeur : elle est employée polyvalente à l'association Tero Loko, travaillant dans le maraichage, la boulangerie et la vente sur le marché.

Toutes les deux bénéficient de cours de français et elles peuvent trouver un accompagnement social si besoin, en parallèle de celui du CPH. Elles avaient le souhait de pouvoir travailler, de s'occuper, de se sentir utiles : malgré tous les obstacles sur la route du travail, elles n'ont jamais baissé les bras. 🐦

L'accompagnement vers l'emploi : exemples de bilan à la sortie

• CPH Rhône

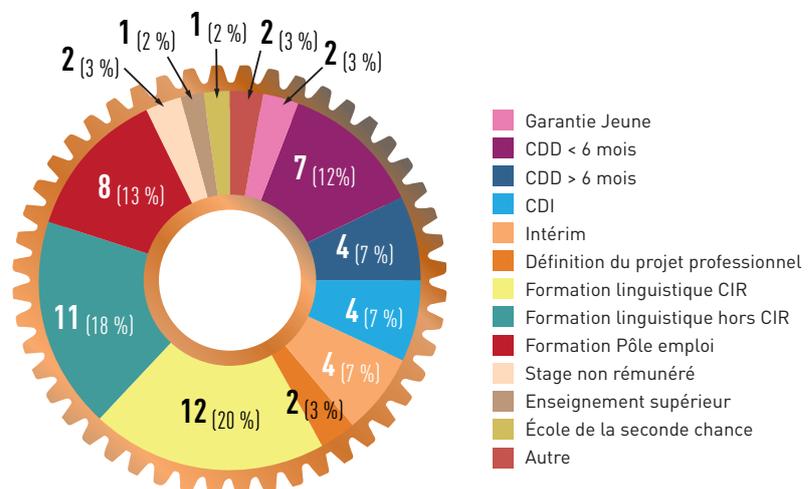
Tous les BPI sortis de l'établissement en 2022 ont trouvé un emploi : 2 en CDI, 2 en contrat aidé, 1 en CDD de moins de 6 mois et 1 en CDD de plus de 6 mois. 1 personne travaille en intérim.

• CPH Vaucluse

3 BPI en CDD de plus de 6 mois, 6 en CDD de moins de 6 mois, 5 en contrats aidés, 4 en intérim.

CPH 42 : insertion professionnelle des personnes sortantes

(en nombre d'actions)





3.2.1.4.c Vers des activités sportives, culturelles ou tout autre loisir

Les équipes des CPH travaillent en partenariat étroit localement avec les centres sociaux et de très nombreux partenaires vers lesquels les BPI sont systématiquement orientés. De nombreux bénévoles favorisent l'accès des résidents aux différentes activités proposées : loisirs, sport et culture.

L'accès à la culture

L'accès à « Cultures du Cœur » permet de proposer aux personnes hébergées des places de spectacles, de concerts, de cinéma, d'événements sportifs, d'accès aux musées, expositions etc.

En Isère, un partenariat est aussi mené avec la Ligue de l'enseignement : un programme est proposé chaque mois aux BPI.

Dans la Loire, le centre social de Villars, qui a souhaité participer en 2022 au Festival des solidarités, a pris at-

tache avec l'Entraide Pierre Valdo et plusieurs associations villaraises pour organiser cet événement : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, SOS Villars environnement, Réveillons la solidarité. Un programme accessible à tous et gratuit a été proposé dans le cadre de ce festival national annuel qui a eu lieu du 10 novembre 2022 au 6 janvier 2023.

3.2.1.5 La mobilisation de logements, l'accompagnement à la sortie du CPH et à l'accès à un logement pérenne



TÉMOIGNAGES ÉQUIPE

Accompagnement des BPI vers le logement / Étude de cas du CPH Haute-Loire.

La présence de l'association sur plusieurs départements est un facteur favorable pour la mobilité géographique des BPI et pour la continuité de parcours vers l'autonomie.

Ainsi la famille K., d'origine russe, est arrivée en France en 2019 avec 4 enfants âgés de 5 à 16 ans, scolarisés de l'école primaire au collège. Hébergée à Retournac, la famille s'est très vite manifestée pour rechercher un logement à Saint-Étienne : une demande de logement social a été faite pour un T5 ou T6 et des recherches ont également été entreprises dans le parc privé par le biais d'internet. Après de nombreux efforts, un logement de type 5 leur a été proposé dans le quartier de la Cotonne : la famille a pu visiter le logement et a souhaité se positionner en commission d'attribution des logements (CAL) ; le logement leur a été attribué et des travaux de réfection ont été réalisés avant leur arrivée. Des rendez-vous leur ont été fixés pour signer le bail, constater les travaux effectués et faire l'état des lieux : nous les avons accompagnés dans cette démarche et nous avons procédé à l'ouverture des compteurs eau / électricité, ainsi qu'à l'assurance logement.

Les changements d'adresse ont été faits et une demande de fonds de solidarité pour le logement (FSL) a été réalisée auprès du département de la Loire. La famille K. a été également accompagnée dans l'achat de l'électroménager et des meubles : nous nous sommes rendus dans des associations vendant de l'occasion et dans des magasins proposant des articles à prix réduits. Nous avons effectué l'inscription des enfants dans les écoles de secteur et nous avons procédé à la radiation dans les écoles de Retournac. Un relai a été effectué auprès de la PMI du secteur pour le suivi du plus petit des enfants.

Une autre demande de FSL a aussi été réalisée en Haute-Loire pour une aide au déménagement : l'intervention de

l'Association d'aide par l'emploi et la formation (ADEF) a été financée par le département. Un relai écrit et téléphonique a également été fait vers les assistantes sociales du département. 

Un atelier pour « comprendre une facture » au CPH Isère.

Afin de travailler le budget et de faciliter la compréhension des documents reçus, cette initiative a été mise en place en 2022 pour des BPI afghans, résidents du CPH ou accompagnés dans le cadre du dispositif APAGAN.

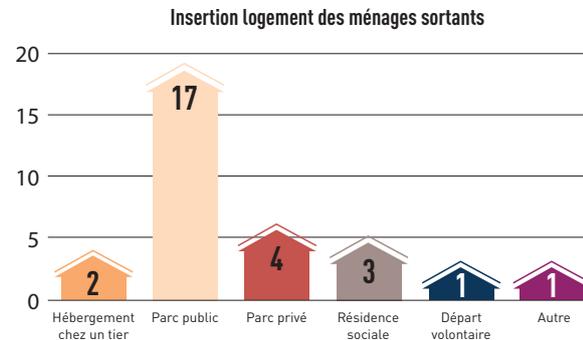
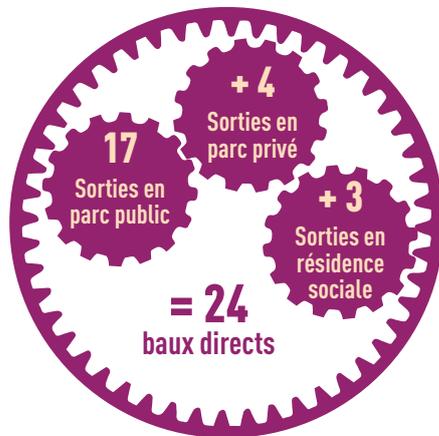


Atelier « comprendre une facture » du 30 novembre 2022

L'objectif était de faire travailler les personnes avec des exemples concrets de facture de loyer ou d'électricité afin qu'elles comprennent comment se lit ce document. Des questions types étaient posées comme : « La facture correspond à quel mois ? Avant quelle date faut-il payer ? Quelle est la référence client ? ».

Les personnes travaillaient en petit groupe pour répondre aux questions avant une restitution collective. Cet échange a été très fortement apprécié et nous espérons pouvoir le reproduire avec d'autres personnes en 2023. 

▶ 3.2 L'INTÉGRATION DES BPI

L'accompagnement vers le logement : un exemple de bilan à la sortie / CPH Loire

3.2.2 Les dispositifs spécialisés pour l'intégration des BPI : exemples d'actions

L'association met en œuvre différentes actions spécifiques ciblées sur l'insertion sociale et professionnelle des BPI avec une palette élargie de prestations : recherche de logement, installation et accompagnement social dans le logement, accompagnement administratif, travail

budgétaire, recherche d'emploi et de formation. Ces dispositifs participent à la bonne gestion des sorties de CADA / HUDA mais aussi, à un meilleur équilibre territorial des accueils pour une intégration réussie en France.

La poursuite de l'essaiage de l'action « Autonomie et Insertion par le Logement et l'Emploi » (AILE) dans la Loire et en Haute-Loire

Dans la Loire, l'association gère depuis 2008 ce dispositif initié notamment avec le soutien financier du fonds européen FAMI (Fonds Asile Migration Intégration) et ciblé sur l'insertion sociale et professionnelle des BPI. AILE a fait l'objet d'un essaiage réussi en 2021 dans le département de la Haute-Loire où sa compétence géographique

couvre les trois arrondissements. La démarche proactive « d'aller vers » les publics nécessite des déplacements pour aller à leur rencontre, notamment les sortants des différents CADA et HUDA situés dans la Loire et en Haute-Loire.

La prolongation du programme PIC / BPI en Vaucluse

Développé à partir de juin 2019 à la suite d'un appel à projets lancé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences (PIC), le programme a pour objectif de favoriser l'intégration des réfugiés vers l'emploi, via l'insertion sociale et professionnelle. En Vaucluse, la prise en charge des bénéficiaires se dessine autour d'un consortium d'acteurs dont le porteur de projet est l'Entraide Pierre Valdo et qui interviennent selon leurs champs de compétences respectifs. Les modalités consistent à construire, sur la base d'un diagnostic social, un parcours d'intégration réalisé par un coordinateur de l'associa-

tion. Axé sur la formation professionnelle et sur l'accès à l'emploi, le dispositif obtient d'excellents résultats grâce à la mise en place de nombreux partenariats. En 2022, le dispositif a bénéficié également à des ressortissants ukrainiens bénéficiant d'un accompagnement sans hébergement.


L'Accompagnement social lié au logement (ASLL) financé par Saint-Étienne Métropole

En 2022, 30 ménages comprenant 17 nationalités différentes ont bénéficié de cette mesure destinée au public des BPI, ce qui représente 66 personnes accompagnées.



Le dispositif AGIL dans le Gard

Créé en 2021 et développé à l'échelle du département, il a été poursuivi tout le long de 2022 pour le relogement, local et national, de BPI dans le Gard. Les destinataires prioritaires de cette action sont les BPI qui nécessitent un travail spécifique pour garantir l'entrée et le maintien dans le logement. Une attention particulière est portée sur les BPI vulnérables : jeunes de moins de 25 ans, personnes isolées, situations de handicap. Ce dispositif a contribué à une meilleure intégration des réfugiés dans le Gard tout en participant à la solidarité nationale pour assurer l'accueil des réfugiés en provenance d'autres territoires particulièrement sous tension.

La déclinaison du programme national AGIR dans le Gard

L'association a été retenue pour déployer le programme AGIR dans le Gard, avec l'ouverture notamment d'une plateforme d'accueil à Nîmes fin 2022. Le dispositif propose aux réfugiés et aux bénéficiaires de la protection subsidiaire un accompagnement spécialisé, notamment vers l'emploi et le logement ainsi que les démarches, en complémentarité avec le CIR.



3.2.3 Les dispositifs de réinstallation et de relocalisation de BPI

En 2022, l'Entraide Pierre Valdo est restée très impliquée pour la réussite du programme de réinstallation UNCHR en Haute-Loire et du programme d'admission humanitaire de BPI réinstallés sur trois régions (AURA, PACA et Occitanie,

en partenariat avec d'autres opérateurs dont Viltai, API Provence et le Diaconat Protestant Drôme-Ardèche). L'association a également pris en charge des BPI dans le cadre du dispositif de relocalisation entre pays membres de l'UE.



Le RéPI, le programme non permanent de réinstallation et les dispositifs de relocalisation sont soutenus par la République française et par l'UE dans le cadre du FAMI



Programme non permanent de réinstallation

219 BPI en provenance du Moyen-Orient et d'Afrique subsaharienne **RÉINSTALLÉS SUR 9 DÉPARTEMENTS** (Allier, Drôme, Ardèche, Loire, Haute-Loire, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Gard) **ET 3 RÉGIONS** (AURA, PACA, Occitanie).

Relocalisation en provenance de Grèce

42 BPI **DE 6 NATIONALITÉS DIFFÉRENTES** ont été relocalisés par l'association dont 25 dans le Gard et 17 en Vaucluse. (République Démocratique du Congo, Afghanistan, Somalie, Irak, Cameroun, Pakistan).

Programme permanent de réinstallation UNHCR (dispositif RéPI)

8 PERSONNES sur la Haute-Loire (nationalités : Soudan, Éthiopie, Libéria).



▶ 3.2 L'INTÉGRATION DES BPI

DE NOUVEAUX TERRITOIRES D'ACCUEILS POUR LA RÉINSTALLATION EN 2022 : GARD, ARDÈCHE ET NORD DE LA LOIRE

En 2022, l'association a accueilli pour la première fois des réfugiés réinstallés :

- **dans le Gard** : 4 familles et 5 isolés pour un total de 23 personnes sont ainsi accompagnés par les équipes depuis août 2022 sur les territoires de Nîmes, Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit ;
- **en Ardèche** : 4 ménages soit 17 personnes sur les communes d'Aubenas et de Labégude ; 50 % des baux ont été signés dans le secteur privé.

- **Dans la Loire** : 43 BPI réinstallés ont été accueillis entre septembre et décembre 2022, principalement sur la commune de Roanne mais aussi à Charlieu et Pouilly-sous-Charlieu. De prochaines arrivées devraient pouvoir se réaliser à Régnay grâce à une étroite collaboration avec la municipalité qui rénove des logements prévus pour être mis à disposition de l'association dès 2023.

3.2.4 Les dispositifs APAGAN pour les ressortissants Afghans accueillis en France

A la suite de la prise de Kaboul par les Talibans en août 2021, APAGAN est une opération d'évacuation de ressortissants afghans avec des accueils en France pilotés sous l'autorité de la DIAIR.

Cette action a donné lieu en 2022 à l'accompagnement, de type IML, de plusieurs ménages BPI en Isère et dans la Loire, à chaque fois en lien étroit avec les bailleurs et les collectivités locales.

APAGAN dans la Loire

Après l'octroi d'une protection par la France, plusieurs ménages BPI afghans ont saisi la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) pour bénéficier d'une mobilité géographique dans la Loire. Localement, la DDETS a sollicité l'association des organismes HLM Auvergne-Rhône-Alpes et a organisé des séances de travail avec des associations ligériennes et les services de la ville de Saint Étienne. Dès l'attribution de logements par les opérateurs d'AURA-HLM, trois familles ont pu être accueillies à Saint-Étienne.

Une personne isolée a également intégré le dispositif APAGAN directement à son arrivée en France, durant sa phase de demande d'asile. L'Entraide Pierre Valdo a été signataire des baux locatifs (démarches d'ouverture des compteurs, etc.) afin de permettre ensuite aux familles de devenir locataires dans le cadre de baux glissants.

Ces logements ont été meublés gracieusement par la Ville de Saint-Étienne qui a aussi financé les loyers, les fluides et les assurances, dans l'attente de la perception de ressources par les familles. In fine, quatre ménages, soit 12 personnes dont 6 enfants, ont été accueillis et accompagnés à Saint-Étienne. 

EXEMPLES DE PROJETS PROFESSIONNELS DES BPI ACCOMPAGNÉS DANS LE CADRE D'APAGAN DANS LA LOIRE

- Un BPI a signé un CDD de faisant fonction d'interne à l'hôpital, dans l'attente de pouvoir demander une équivalence de diplôme et d'exercer à nouveau en tant que chirurgien en chirurgie viscérale.
- Un BPI a réalisé un stage en gynécologie et souhaite perfectionner son français, dans l'attente de pouvoir demander une équivalence de diplôme et d'exercer à nouveau en tant que gynécologue.
- Un BPI, auparavant metteur en scène et professeur de cinéma à l'Université de Kaboul, qui souhaite travailler dans le milieu du théâtre et / ou du cinéma, a décroché un stage à la Comédie de Saint-Étienne avant un contrat d'engagement avec une association pour la réalisation de son projet professionnel.

3.2.5 Des actions novatrices et écoresponsables au service de l'intégration des BPI

Dans tous ses établissements et dispositifs spécialisés pour l'accompagnement des BPI, l'association fait effort sur deux enjeux transversaux : l'accès au numérique d'une part et la mobilité d'autre part.



3.2.5.1 L'inclusion numérique

Le projet NUM'R#2 mené à l'échelle interrégionale avec le soutien de la DIAIR et de la DGEF

Dans 4 départements (Loire, Haute-Loire, Gard, Vaucluse) de 3 régions (AURA, Occitanie et PACA).

- Objectif : équiper 200 BPI avec un ordinateur portable reconditionné et les former, notamment en vue de faciliter leur accès à la formation et à l'emploi.
- Avec la mobilisation des médiateurs numériques salariés par l'association.
- Projet financé pour une durée d'un an (début en septembre 2022).



Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés

3.2.5.2 La mobilité

L'apprentissage du code de la route via « Intégracode » / CPH Isère

Ce dispositif mis au service de la mobilité des BPI intègre aussi le dispositif RISING permettant d'acquérir des compétences dans le code de la route et de développer des connaissances en français. Des tests sont prévus à l'entrée de la formation mais également à la fin pour évaluer la progression. 🐦

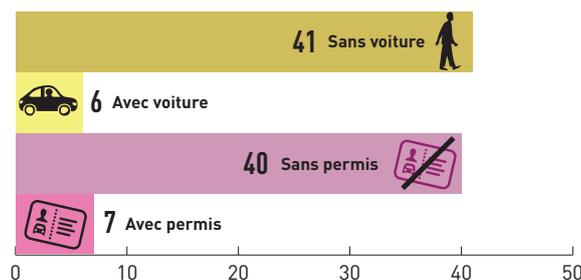
L'ÉCOMOBILITÉ

Au CPH Loire

Le CPH de la Loire dispose de deux vélos pouvant être mis à disposition des BPI dès lors que leur situation le nécessite : horaires de travail décalés, etc. Pour les autres usagers, un partenariat est en cours de construction avec une association afin de proposer des cours de français ciblés sur l'apprentissage du code de la route.

Un travail partenarial est également mis en place avec des associations permettant la location de véhicules (voiture, scooter, etc.) à moindre coût. 🐦

Mobilité des personnes accompagnées dans le cadre d'une insertion professionnelle



En Haute-Loire avec le projet « 2 roues vertes pour l'emploi »

- Avec le soutien financier des services déconcentrés de l'État en région AURA.
- Pour favoriser l'accès à la formation et à l'emploi avec, notamment, la mise à disposition de moyens de déplacement à assistance électrique.
- Projet déployé en partenariat avec de nombreux acteurs de la mobilité solidaire, inclusive et durable. 🐦





▶ 3.3 L'ASILE

Fin 2022, l'Entraide Pierre Valdo gère, en lien étroit avec l'OFII et les services déconcentrés de l'État, un parc de près de 2 500 places d'hébergement agréées dans le cadre du DNA pour demandeurs d'asile via :

- **1 CAES** ;
- **5 CADA** : 2 dans la Loire, 1 en Isère, 1 en Haute-Loire, 1 en Ardèche ;
- **1 641 places** dans plusieurs dispositifs **de type HUDA** déployés dans la Loire, dans l'Isère, en Vaucluse, dans les Bouches-du-Rhône ainsi que dans les Alpes-Maritimes.
- Par ailleurs, l'association gère, dans la Loire et dans le cadre d'un groupement régional d'opérateurs, la structure du premier accueil pour demandeurs d'asile (SPADA) à compétence géographique départementale et qui bénéficie du soutien du fonds FAMI de l'UE.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les demandeurs d'asile sont hébergés soit en collectif / semi-collectif (bâtis de type foyer ou dans une même allée), soit en diffus dans des appartements loués par l'association et organisés pour pouvoir proposer des accueils multimodaux (configuration permettant d'héberger en cohabitation des mêmes publics, par exemple plusieurs jeunes majeurs de moins de 25 ans pris en charge au sein du même établissement ou dispositif).

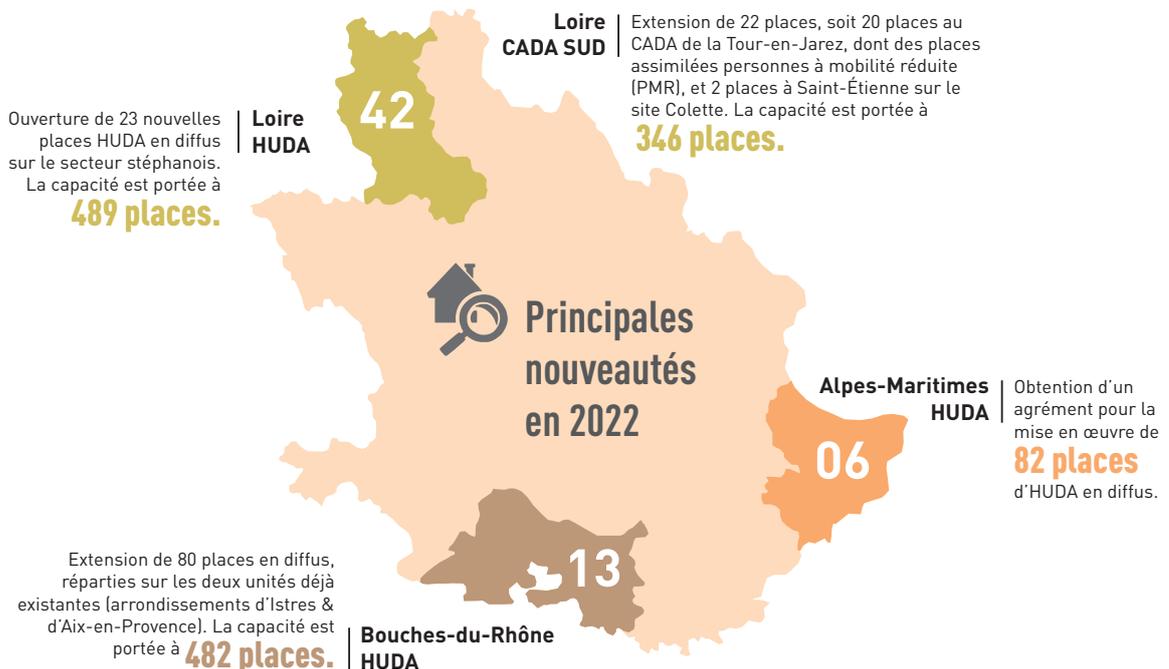
À la sortie de CADA / HUDA, les demandeurs d'asile qui ont obtenu une protection avec le statut de réfugié sont orientés pour leur part vers des logements afin de pouvoir s'intégrer en France en pleine autonomie, parfois après un temps en logement accompagné, glissement de bail, etc. 🐦

LES MISSIONS COMMUNES AUX CADA ET AUX HUDA

Définies par leurs cahiers des charges respectifs, elles portent sur :

- l'accueil, l'hébergement et la domiciliation des demandeurs d'asile ;
- l'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques ;
- l'accompagnement sanitaire et social ;
- le développement de partenariats avec les collectivités locales et le tissu associatif ;
- l'accompagnement à la sortie du CADA, notamment vers le logement.

Cet hébergement est temporaire, accueillant les demandeurs d'asile durant la durée d'instruction des demandes d'asile. Pour les HUDA, le cahier des charges précise que cet hébergement temporaire est aussi conçu comme un temps de préparation au transfert pour les demandeurs d'asile faisant l'objet d'une procédure Dublin.





Données globales 2022 dans les dispositifs asile de l'association

PERSONNES HÉBERGÉES (CADA / HUDA / CAES)	%
Mineurs	30 %
Femmes	41 %
Isolés	41 %

ÂGE DES PERSONNES HÉBERGÉES (HORS CAES)	%
< 3 ans	11 %
3-16 ans	25 %
17 ans	1 %
18-25 ans / Isolés	10 %
18-25 ans / En famille	6 %
> 25 ans	46 %

TAUX DE DÉCISION POSITIVE (MOYENNE) 48%

3.3.1 La SPADA



Implantée dans la Loire, son intervention se réalise aujourd'hui dans le cadre d'un groupement solidaire avec les autres structures d'accueil de la région Auvergne Rhône-Alpes, confiées chacune à des opérateurs tiers partenaires, en lien étroit avec la Direction territoriale de l'OFII de Lyon.

En 2022, la SPADA de la Loire est restée très sollicitée, aussi bien par les usagers que par les partenaires administratifs et associatifs. Depuis 2022, la SPADA

accompagne plus spécialement les demandeurs d'asile dans les démarches de dématérialisation des échanges avec l'Ofpra. À cette occasion, les locaux d'accueil du public ont connu un certain nombre de modulations et un médiateur numérique a rejoint l'équipe des agents et travailleurs sociaux. Une autre nouveauté de la SPADA pour cette année est l'accompagnement des demandeurs d'asile en « réexamen ». 🐦



1 056 DEMANDEURS D'ASILE PRIMO-ARRIVANTS accueillis en pré-GUDA.

809 PERSONNES DOMICILIÉES (file active) au 31 décembre 2022.

104 DOSSIERS DE RÉEXAMEN.

▶ 3.3 L'ASILE

3.3.2 Le CAES

En 2021, l'actualité du CAES de Grenoble avait été marquée par une extension conséquente de la capacité d'accueil (passage de 50 places à 100 places avec des hébergements au centre-ville sur deux sites, « Gambetta » et « Gallia »).

En 2022, ce dispositif de premier niveau de prise en charge au sein du DNA implanté à Grenoble a constaté une augmentation très conséquente des flux d'arrivée et de son taux de rotation avec une durée moyenne de séjour de 27,5 jours, ce qui a généré une suractivité durant plusieurs mois. ➡

**3.3.3 Le CADA**

L'association gère 5 établissements de ce type, totalisant 743 places dont 506 dans la Loire répartis sur 2 établissements, 100 en Isère, 92 en Haute-Loire et 45 en Ardèche.

En 2022, 70 % des demandeurs d'asile accueillis étaient placés en procédure normale et 30 % en procédure accélérée.

3.3.3.1 Les différents besoins d'accompagnement**La dématérialisation de la procédure de l'Ofpra**

Par un arrêté du 25 avril 2022, la dématérialisation des convocations et décisions de l'Ofpra a été étendue sur tout le territoire : ce téléservice permet aux demandeurs d'asile de disposer d'un espace numérique personnel sécurisé dans lequel l'Ofpra dépose des documents individuels tels que la lettre d'introduction de la demande d'asile, la convocation à un entretien à l'Ofpra et la décision relative à la demande d'asile.

Depuis le 2 mai 2022, lors du passage au GUDA, le demandeur d'asile reçoit un document supplémentaire concernant la dématérialisation, en français, avec son identifiant et sa clé de connexion. La mise

à disposition de courriers par l'Ofpra est notifiée par SMS et / ou par mail au demandeur d'asile, qui est informé qu'un document est en attente de lecture et qui doit donc obligatoirement se connecter pour pouvoir consulter ses documents, en particulier trois documents essentiels : l'enregistrement de la demande d'asile, la convocation pour l'entretien individuel et la décision prise par l'Ofpra.

Cette procédure implique d'une part une grande vigilance pour s'assurer que la personne ait compris l'importance de ces documents et de leur conservation, d'autre part l'aide à l'accès numérique pour certains demandeurs d'asile. ➡

Les parents d'enfants réfugiés

Les CADA accueillent de plus en plus d'enfants protégés au niveau de l'Ofpra ou de la CNDA mais avec des parents qui n'ont pas obtenu eux-mêmes une protection. Lorsque nous sommes dans cette situation, nous rencontrons des difficultés pour accompagner ces personnes à la sortie du CADA car il est impossible, sans titre de séjour, d'obtenir l'ouverture des droits sociaux pour ensuite pouvoir trouver un logement. ➡



TÉMOIGNAGES ÉQUIPE

Le domaine de la santé : un accès aux soins de plus en plus difficile

En secteur rural comme en ville et même dans les grandes agglomérations, il est de plus en plus difficile pour les équipes d'orienter les demandeurs d'asile vers des professionnels de santé et ce, alors même que les personnes orientées en CADA sont de plus en plus vulnérables : besoins importants tant en termes de santé physique que de santé mentale ou spécialisée, délais de carence de 3 mois pour les primo-arrivants avant de pouvoir accéder à la PUMa, etc.

Du fait de sa proximité avec le centre hospitalier universitaire (CHU) de Saint-Étienne, le CADA de la Tour-en-Jarez est particulièrement concerné par la prise en charge de personnes présentant de lourdes pathologies. Ainsi, l'association a mobilisé sur cet établissement depuis 2022 du temps infirmier qui apporte une réelle plus-value au CADA et, au-delà, au sein du pôle.

Dans le même esprit et comme déjà indiqué plus haut, l'association a décidé de mobiliser sur le pôle

Isère un temps de psychologue dès février 2022. Cette expertise contribue à apporter aux équipes un éclairage sur la santé mentale des résidents tout en permettant d'identifier et de développer de nombreux partenariats de secteur et / ou spécialisés.

CADA Loire Nord

Notre partenaire principal en la matière est l'équipe de psychiatrie mobile du Centre hospitalier de Montbrison, Equipe de liaison intersectorielle de psychiatrie pour les personnes en situation d'exclusion (ELIPPSE), composée de 2 infirmiers psychiatriques qui permettent de faire un premier bilan de la santé du résident et de proposer une prise en charge adaptée. Nous avons également créé un partenariat avec les services de l'Unité de lutte anti tuberculeuse (ULAT) qui reçoivent toute nouvelle personne hébergée. ➤

La scolarisation et la parentalité

CADA Haute-Loire (Le Chambon-sur-Lignon & Yssingeaux)

En 2022 les parents d'enfants scolarisés au CADA d'Yssingeaux ont pu participer à l'opération « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE). Cette action, conduite en partenariat entre le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Éducation nationale, vise à favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors UE, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant.

Les formations ont pour objectifs de permettre :

- l'acquisition du français : comprendre, parler, lire et écrire ;
- la connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société ;
- la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'école vis-à-vis des élèves et des parents.

En 2022, les jardins du CADA au Chambon-sur-Lignon ont accueilli par ailleurs la manifestation Babel Heureuse, dans le cadre de la semaine des poètes. Les résidents étaient nombreux à y participer, lisant un poème dans leur langue ou interprétant une chanson. ➤

3.3.3.2 Les leviers pour favoriser l'autonomisation des résidents

L'inclusion numérique

Depuis quelques années, singulièrement en Isère, l'Entraide Pierre Valdo est partenaire d'Emmaüs Connect, une association du mouvement Emmaüs, qui accompagne depuis 2010 les publics en précarité sociale et numérique vers les opportunités offertes par le web, en lien avec les réseaux de l'action sociale. Les personnes accueillies peuvent ainsi être orientées, que ce soit pour des ateliers d'initiation au numérique ou pour recevoir des offres solidaires permettant d'accéder au numérique.



TÉMOIGNAGE ÉQUIPE

Un atelier de couture au CADA Loire Nord (Saint-Thurin)

Une couturière professionnelle dispense deux mercredis par mois des cours de couture aux résidents du CADA de Saint-Thurin. Face au succès de cet atelier, un budget a été débloqué pour l'achat de matériels et notamment de plusieurs machines à coudre. Créer, reproduire ou réparer, les participants sont volontaires pour apprendre à manier l'aiguille électrique tout en partageant des bribes de leurs vies, les rires et sourires rythmant chacune de ces rencontres.

Ces ateliers rencontrent un franc succès auprès des résidents.



Lettre de Remerciements

Entraide Pierre Valdo
CADA/HUDA ST THURIN
445 Rue Antonia Pitaval
42111 VETRE sur ANZON.

Je - 22 - 02 - 2023.

Je me permets par cette présente lettre de vous adresser mes remerciements pour l'initiative que vous avez prise en mettant sur pieds le cours de couture pour nous les résidents du CADA. Car ce cours de couture m'a aidé ou encore m'a appris plein de chose comme : a confectionner mon propre habit, homme femme et pour enfant, de les arranger à mon goût quand ils sont trop grand ou trop long.

Je tiens à remercier le centre pour ce que ça pourrait nous aider dans le futur nous tas qui ont participé avec madame "MELODIE" nous lui remercions pour son aide et pour son temps. Et vous aussi de nous avoir permis d'apprendre quelque chose durant notre séjour au centre d'hébergement CADA/HUDA à ST THURIN.

Merci Beaucoup

Je tiens à remercier toute l'équipe de l'association pour l'effort et l'amour qu'ils ont pour nous formé à travers le cours de couture.

En effet, le cours de couture nous en appris beaucoup de choses... personnellement pour moi c'est une grâce d'être parmi les élèves de cette association ! pourquoi parceque ils m'ont beaucoup appris à confectionner des choses tels que : des sacs, ~~ceches~~ Nez et d'ailleurs moi je fais de robes, des jupes.

Vraiment en toute honnêteté
Je dit merci beaucoup pour les activités au CADA

fait en FRANCE
le 16/02/2023



TÉMOIGNAGE ÉQUIPE

L'apprentissage de la langue française avec l'aide de bénévoles locaux (CADA Loire Nord)

Début 2022, les cours de français habituellement assurés par une bénévole pour les résidents du CADA de Saint-Didier-sur-Rochefort avaient dû s'arrêter en l'absence d'encadrants disponibles. Deux résidentes francophones ont ainsi été encouragées et soutenues dans la prise en main des cours de français à destination des autres résidents du site CADA de Saint-Didier-sur-Rochefort. Ainsi, Camélia et Lydie ont créé un groupe WhatsApp pour les résidents intéressés afin de connaître le niveau d'intérêt suscité par ce projet.

Face à leur motivation, elles ont décidé de le mettre en œuvre, en sollicitant notamment la mairie de Saint-Didier-sur-Rochefort. Celle-ci a répondu favorablement à leur demande de mise à disposition d'une salle et leur a confié un double des clés de la salle du Conseil municipal, donnant également accès au petit matériel déjà présent.

Les premiers cours ont ainsi pu démarrer à la rentrée 2022 et le succès est au rendez-vous : la quasi-totalité des résidents allophones suivent assidûment ces cours. Des habitants du village, témoins de cette prise en main de leur destin par les résidents, se sont même investis puisque deux bénévoles se sont greffés et participent désormais comme encadrants, pérennisant ainsi cette heureuse initiative.

Les progrès en langue française sont notables, l'ambiance d'entraide et de solidarité au sein du CADA et du village s'en trouve également encore améliorée. Le suivi est régulier, via des rencontres



informelles du maire, des élus, des bénévoles et des résidentes-référentes, tous ravis de l'évolution positive de ce projet encouragé par l'équipe du CADA tout au long de l'action en lien avec la municipalité.



3.3.3.3 Tisser des liens et favoriser l'ouverture sur l'extérieur



TÉMOIGNAGES ÉQUIPE



Partager des temps conviviaux : l'exemple des ateliers cuisine au CADA à Échirolles (Isère)

Le projet « cuisine », qui a redémarré au printemps 2022, consiste à préparer une fois par mois un repas avec les usagers puis à le partager au sein de la cuisine du bâtiment « Octant » de l'Entraide Pierre Valdo.



▶ 3.3 L'ASILE

**Retrouver les temps collectifs / CADA en Nord Ardèche (Saint-Agrève)**

L'année 2022 est celle de la reprise des événements collectifs après la période Covid-19. Ainsi des temps partagés ont pu avoir lieu : un groupe de parole et de soutien à la parentalité ; un groupe de parole pour femmes ; des cours de français plus réguliers au centre socio-culturel (CSC) ou avec des interventions directes des bénévoles auprès des résidents ; des agoras, temps de parole aux résidents ; des temps conviviaux pour les vacances d'été ou les fêtes de fin d'année.

Des ateliers, couture/cuisine, sont aussi proposés avec des bénévoles. Pour tout événement, chacun participe à la vie du CADA et à l'intégration des nouveaux résidents, grâce à des occupations correspondant aux centres d'intérêt et aux besoins respectifs. ➤

Favoriser l'accès à la culture et à la lecture : l'apport des bénévoles et de l'action partenariale

Au CADA de Saint-Agrève (Nord Ardèche), un partenariat de proximité est particulièrement développé avec le CSC et la médiathèque municipale. Les résidents du CADA ont accès à toutes les activités proposées. Les enfants sont accueillis sur les temps périscolaires si nécessaire et pendant les vacances scolaires. Des bénévoles du CSC ont mis en place un planning régulier de cours de français particulièrement utiles aux adultes du CADA. Ce sont en général les mêmes bénévoles qui assurent la distribution alimentaire et qui accompagnent les résidents lors de déplacements santé par exemple. Ces personnes engagées en soutien et proximité constituent un véritable réseau d'aide au quotidien. ➤

L'exemple d'un partenariat innovant avec un Lieu accueil enfants parents (LAEP) en Isère

Une travailleuse sociale du CADA Isère assure une présence au LAEP les Ménestrels, espace de convivialité, d'écoute, de jeux partagés et de parole qui favorise la rencontre et l'échange entre enfants et parents. Nous avons fait le choix de ce LAEP auquel l'accès est gratuit afin de développer nos liens avec les différents partenaires du secteur et nous faire mieux connaître. Nous avons également des appartements dans ce secteur où vivent plusieurs familles du CADA. ➤

3.3.3.4 L'optimisation des conditions d'accueil**La participation aux 70 ans de l'Ofpra pour rester informés) de la procédure asile**

Afin de pouvoir accompagner au mieux les demandeurs d'asile, l'association était représentée lors des portes ouvertes organisées par l'Ofpra, établissement public administratif créé en 1952 et relevant depuis 2010 du ministère de l'Intérieur, pour la commémoration de son 70^e anniversaire. Cette journée qui s'est déroulée à Fontenay-sous-Bois le 22 septembre 2022, dans le contexte particulier des déplacements générés en Europe par la guerre en Ukraine, a été l'opportunité de participer à plusieurs événements pour mieux comprendre le fonctionnement de l'Office : tables rondes, rencontre avec le directeur général, ateliers, entretiens. ➤

LA RÉNOVATION ET L'AGRANDISSEMENT DU CADA DE LA-TOUR-EN-JAREZ

Le bâtiment de la Tour-en-Jarez a bénéficié de nombreux travaux de différentes catégories :

- **sécurité** : nouvelle sortie de secours, rétrofit de l'armoire électrique principale, opérations de désamiantage, accès éclairé au bâtiment rendu aux PMR ;
- **fonctionnalité** : nouveaux bureaux rassemblés sur un même plateau de 150m² ;
- **économie d'énergie** : fermeture des loggias de toutes les chambres, isolation par l'extérieur de la partie bâtiment orienté au nord ;

- **embellissement** : rénovation des peintures extérieures et intérieures.

Les travaux sur le site de la Tour-en-Jarez vont se poursuivre en 2023 avec l'installation d'un nouvel ascenseur pour plus de confort et de sécurité puisque la résidence s'élève sur 6 niveaux. De plus, l'installation d'une nouvelle vidéoprotection numérique dans les parties communes est prévue afin de renforcer la prévention et d'améliorer la tranquillité des résidents.



3.3.4 Les HUDA

3.3.4.1 Un parc étendu offrant une grande variété de modes d'hébergement pour les ménages et les personnes (1 641 places HUDA en 2022)

Loire

489 places

dont 23 supplémentaires en 2022, en semi-collectif ou en diffus sur les arrondissements de Saint-Étienne et de Montbrison, englobant les sites d'Andrézieux-Bouthéon, des Lauriers, de Colette et de Saint-Étienne. Ce parc HUDA inclut aussi 70 places réparties sur plusieurs communes dans le secteur des Monts du Forez sur l'arrondissement de Boën-sur-Lignon.

Rhône et Ardèche

dans ces deux départements, l'association dispose également d'agrément pour gérer des places HUDA dès que des bâtis adéquats seront identifiés.

Isère

340 places

en diffus dans l'agglomération grenobloise au sein de l'HUDA « La Pause », ainsi que 60 places ouvertes en 2019 sur l'HUDA « Victoria », dédiées exclusivement à l'accueil de femmes en demande d'asile et identifiées par l'OFII comme étant particulièrement vulnérables (FW / TEH).

Bouches-du-Rhône

482 places

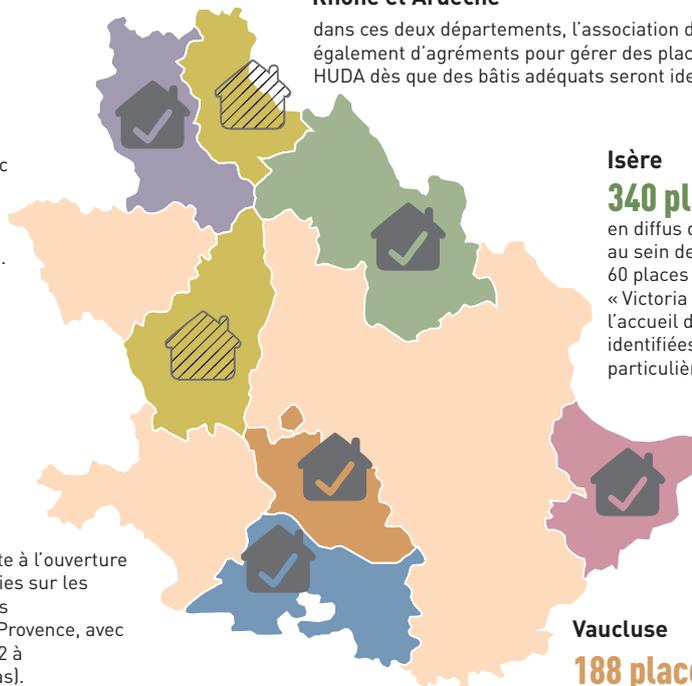
agrées au total suite à l'ouverture en 2022 de 80 nouvelles places réparties sur les deux unités déployées en diffus sur les arrondissements d'Istres et d'Aix-en-Provence, avec des nouveaux bureaux ouverts en 2022 à Salon-de-Provence, en sus de Miramas).

Alpes-Maritimes

ouverture d'un HUDA en diffus de **82 places.**

Vaucluse

188 places en collectif en Avignon sur le site « Eisenhower ».



Un nouveau dispositif HUDA en région PACA (Alpes-Maritimes)

L'agrément obtenu fin 2022 pour ouvrir et mettre en œuvre un HUDA diffus de 82 places a nécessité un intense travail de captation d'appartements avec un effort particulier sur l'ouest du département. Pour l'équipe sociale, des bureaux ont été ouverts au centre-ville de Nice, dans un espace de coworking situé à quelques pas de la gare. Les hébergements des demandeurs d'asile sont réalisés dans plusieurs communes et l'accompagnement se fait via des visites à domicile (VAD) couplées avec des rendez-vous dans les bureaux des professionnels. 🐦

Un meilleur équilibre territorial des accueils / HUDA des Bouches-du-Rhône

Dans les Bouches-du-Rhône, les accueils et les hébergements HUDA sont réalisés en diffus, dans des appartements captés sur les arrondissements d'Istres et d'Aix-en-Provence : Martigues, Istres, Miramas, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Lançon-Provence, etc. Avec deux unités HUDA totalisant aujourd'hui 482 places agrées, ces capacités renforcent sensiblement l'implantation de l'association dans la partie septentrionale du département, hors Marseille.

Pour rappel, en novembre 2022, 41 passagers du navire Ocean Viking accueillis en France ont bénéficié d'un hébergement par l'Entraide Pierre Valdo grâce à la mobilisation réussie de ses équipes HUDA dans les Bouches-du-Rhône. 🐦



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2022, l'HUDA « La Pause » en Isère a expérimenté une cohabitation composée exclusivement de femmes avec bébés. Une évaluation est en cours pour mesurer l'opportunité de prolonger et d'essaimer ce mode d'accueil pour ce type de situations. 🐦

Chiffres-clés 2022

42 % des hébergés dans les HUDA de l'association étaient placés en procédure normale.

35 % étaient placés en procédure accélérée (30 % dans les 5 CADA de l'association).

23 % des résidents des HUDA de l'association relevaient de la procédure Dublin.

3.3.4.2 Un parc étendu offrant une grande variété de modes d'hébergement pour les ménages et les personnes (1 641 places HUDA en 2022)

Outre l'hébergement des demandeurs d'asile orientés par l'OFII, les équipes HUDA apportent au quotidien un accompagnement qui s'inscrit dans le cadre du cahier des charges HUDA et qui prend en compte la spécificité de chaque situation. Comme en CADA, cela inclut l'accompagnement à la demande d'asile, dont l'aide au récit, mais aussi la préparation à la sortie dans les délais impartis.

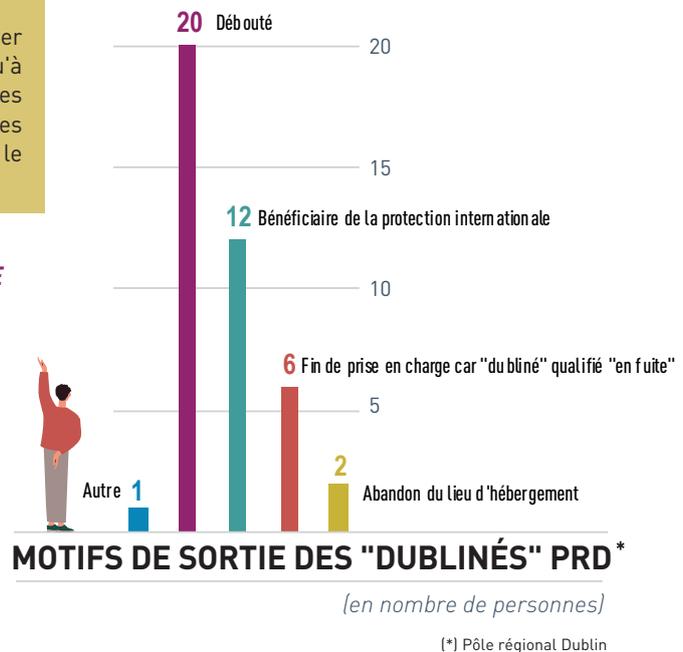
Cette échéance est importante, tant pour les personnes qui obtiennent une protection que pour les personnes dont la demande d'asile n'a pas abouti. L'accompagnement en HUDA inclut également l'accès à la santé, l'aide à la scolarisation, etc. Certains résidents font par ailleurs l'objet d'une demande de transfert dans un pays européen tiers dans le cadre des accords Dublin. ➡

LES DEMANDEURS D'ASILE EN PROCÉDURE DUBLIN

Ces demandeurs d'asile dont le cas est particulier font l'objet d'une décision de transfert jusqu'à leur transfert effectif. Les professionnels des HUDA les accompagnent dans leurs démarches administratives et juridiques ainsi que dans le domaine sanitaire et social.

LES DEMANDEURS D'ASILE EN PROCÉDURE DUBLIN HÉBERGÉS EN 2022 AU SEIN DE L'HUDA LA PAUSE EN ISÈRE

En 2022, 79 demandeurs d'asile hébergés accompagnés par l'HUDA La Pause ont fait l'objet d'une procédure Dublin requalifiée en procédure normale ou en procédure accélérée. 20 ont été déboutés, soit 25 %, et 15 % ont bénéficié d'une protection internationale.



Le rôle du référent social dans l'accompagnement social et sanitaire

Dans le cas de pathologies lourdes, la présence des travailleurs sociaux est toujours requise par les professionnels de santé, essentiellement du fait de la barrière de la langue et des difficultés de communiquer avec la personne. Le travailleur social devient l'accompagnant, le détenteur de toutes les informations médicales, l'unique personne à être présente à ses côtés. ➡

Les femmes enceintes et les jeunes mamans

En Vaucluse par exemple, l'HUDA géré par l'association a enregistré 10 naissances en 2022. Ces grossesses ont demandé de nombreux accompagnements dans les suivis car la plupart de ces mères sont isolées, loin de leur famille et de leurs proches. ➡



3.3.4.3 Focus sur l'HUDA Victoria (HUDA FVV / TEH)

Des moyens supplémentaires pour la prise en charge des femmes vulnérables

Depuis son ouverture à Grenoble, ce dispositif spécialisé de 60 places en semi-collectif dédiées, géré par l'Entraide Pierre Valdo depuis 2019, a montré toute sa pertinence. Dans ce cadre, les services de l'État en Isère ont accordé fin 2022 des moyens supplémentaires à l'association, avec des effets qui seront visibles en 2023. ➤

Un soutien psychologique spécialisé

Afin de prendre en compte la souffrance psychologique des personnes vulnérables accueillies, l'HUDA FVV / TEH propose des entretiens individuels avec un docteur en ethnopsychologie. Un traducteur est toujours présent et permet d'assurer la compréhension par toutes. Ces espaces de soutien psychologique individuel sont investis par une grande partie du public. ➤

La reconnaissance de « victime de la traite des êtres humains »

Généralement accordée par l'Ofpra aux femmes vulnérables accueillies sur l'HUDA Victoria, elle ne l'est pas systématiquement au niveau de la protection internationale car la preuve de l'éloignement du « réseau » peut laisser place à des doutes. Cet élément demande un travail important de la part de l'équipe de l'HUDA Victoria, qui passe par plusieurs étapes, en particulier l'aide au dépôt de plainte auprès de services de police ou de gendarmerie afin de dénoncer les faits de violence, de proxénétisme ou de traite des êtres humains. Ce processus est long et complexe car une grande majorité des résidentes de l'HUDA ont été victimes de traite dans d'autres pays européens, notamment l'Italie, donc les services de police avec lesquels nous sommes en contact ne peuvent pas faire d'enquêtes quand les faits se sont déroulés à l'étranger ; des lettres de plaintes au procureur sont alors réalisées. À ce jour, c'est une décision CNDA qui a permis à toutes les demanduses pour cause de TEH d'obtenir cette protection internationale. ➤

▶ 3.4 L'INSERTION, L'URGENCE ET LA MISE A L'ABRI

Sur la thématique de l'accompagnement de personnes en situations d'exclusion, l'association assure la gestion de trois CHRS et de nombreux dispositifs généralistes ou spécialisés. Pour les publics précaires et vulnérables, elle intervient également à la demande des pouvoirs publics dans des actions d'hébergement temporaire et de mise à l'abri. ➤

Insertion / Urgence : les nouveautés

Avril 2022

Loire / MATER 42

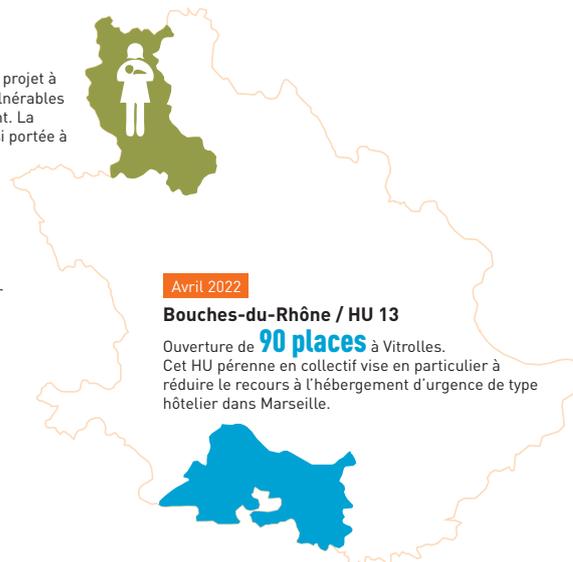
Extension de 10 places du projet à destination de femmes vulnérables pré- et post-accouchement. La capacité d'accueil est ainsi portée à

31 places.

2022

IML Loire

Captation de 5 logements IML supplémentaires pour un total de 30 (25 + 5).



Avril 2022

Bouches-du-Rhône / HU 13

Ouverture de **90 places** à Vitrolles. Cet HU pérenne en collectif vise en particulier à réduire le recours à l'hébergement d'urgence de type hôtelier dans Marseille.

Chiffres-clés
2022

Insertion 308 places

(100 % en hébergement diffus).

Urgence 427 places

dont 2/3 en hébergement collectif ou semi-collectif.

Mise à l'abri selon les besoins identifiés localement par les services de l'État.

▶ 3.4 L'INSERTION L'URGENCE ET LA MISE À L'ABRI

En 2022, le point commun à tous ces établissements et dispositifs a été le défi d'héberger et d'accompagner des ménages dont un ou plusieurs membres sont « sans droits ni titres ». L'absence de droit au séjour et les interruptions de droits participent à une fragilisation croissante des publics pris en charge.

Sans perspective de régularisation, les personnes sont souvent hébergées pour de longues durées et sans travail d'insertion possible pour les équipes. Certaines situations posent enfin des enjeux nouveaux, à l'instar de l'accompagnement de personnes parfois âgées. ➤

3.4.1 Les CHRS et les actions relevant de l'IML

3.4.1.1 Les CHRS Insertion gérés par l'Entraide Pierre Valdo

En Isère, pour 26 hommes isolés ; cet établissement avait été créé par l'association La Relève en 1953.

Dans la Loire, 89 places dans l'agglomération stéphanoise et à Andrézieux-Bouthéon. Créé en 2006, l'établissement a été renforcé par la reprise en 2016 du CHRS géré par l'association familiale protestante (AFP) de Saint-Étienne. ➤

La problématique de la santé mentale des résidents en CHRS

Dans la Loire, la recrudescence des problématiques de santé mentale justifie le partenariat noué avec INTERFACE depuis plusieurs années sur le site d'Andrézieux et qui a évolué. Ainsi, une séance clinique toutes les trois semaines avec l'équipe a pu être expérimentée. Ce travail de réflexion en profondeur sur des aspects cliniques apporte un nouveau souffle et une autre approche des problématiques rencontrées. Compte tenu de ce succès, cette séance sera également proposée en 2023 avec l'équipe de Saint-Étienne. ➤

LE CHRS DE LA LOIRE : PRINCIPALES NOUVEAUTÉS 2022

- Consolidation du parc avec captation de plusieurs logements dont 3 studios.
- Mobilisation de l'équipe sur la dimension projective du « CHRS Hors les murs ».
- Travail de réflexion en vue du futur diagnostic contrat pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM).
- Sur 116 personnes accueillies, 35 personnes de nationalité française et 81 d'origine étrangère.



Atelier socio-esthétique organisé en juin 2022 dans la Loire

Des actions pour les bénéficiaires avec l'aide de l'Agence du Don en nature

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général, l'Agence du Don en Nature œuvre depuis 2008 pour les personnes démunies, par la collecte et la redistribution de produits neufs non-alimentaires. L'Entraide Pierre Valdo a ainsi développé un partenariat étroit avec elle pour apporter « un plus » à de nombreux usagers. Cela permet par ailleurs d'organiser d'autres actions à l'instar des ateliers socio-esthétiques proposés aux résidents du CHRS Loire avec le soutien de la Fondation L'Oréal. ➤

Une « étude action » sur la mobilité des publics en insertion

Dans le cadre de la stratégie nationale « Prévention et lutte contre la pauvreté » pilotée par la DDETS de la Loire, une première rencontre a été organisée pour faciliter l'interconnaissance des acteurs de la mobilité solidaire dans la Loire et présenter les objectifs des plateformes de mobilité. Le pilotage opérationnel de l'étude était porté par MOB'In Auvergne-Rhône-Alpes, fédération régionale et nationale qui a pour mission de fédérer les acteurs de la mobilité inclusive dans un réseau professionnel. Le CHRS Loire a ainsi pu participer activement à l'identification des besoins et des difficultés des publics. AID'AUTO 42 et ALEC 42 se sont proposés pour animer et coordonner la poursuite des travaux dans la continuité de l'étude action. ➤



Le groupe de travail de la FAS sur la notion de « CHRS Hors les Murs »

L'équipe du CHRS Loire a travaillé avec ses partenaires sur la définition et la mise en œuvre d'une proposition d'accompagnement « Hors Les Murs ». Deux axes possibles de travail ont été identifiés : le 1^{er} sur l'accompagnement qui peut débuter en tout lieu à tout moment et sans limite de durée, c'est-à-dire là où la personne se trouve afin de proposer un accompagnement global ;

le 2nd sur l'accompagnement autour d'un logement pérenne pour des personnes ayant des ressources mais nécessitant une présence éducative contractualisée. Ce travail d'échange a été possible grâce à la FAS AURA et se poursuit sur 2023 afin de pouvoir proposer une expérimentation dans le CPOM à venir. ➡

3.4.1.2 L'IML dans la Loire et en Isère

L'Entraide Pierre Valdo dispose d'agrèments des services de l'État pour intervenir comme organisme social dans ce domaine spécifique. L'IML est un dispositif qui vise à mettre à disposition des logements à titre temporaire au profit de personnes en difficulté et qui connaît un développement certain depuis les dispositions prises pour la mise en œuvre du droit au logement (droit au logement opposable ou DALO). Dans ce cadre, l'association est ainsi mandatée pour intervenir entre le propriétaire et la personne qui occupe le logement. L'objectif est de permettre aux ménages en difficulté de se loger tout en sécurisant le propriétaire privé du logement et par conséquent la relation entre le bailleur et le locataire.

En 2022, l'Entraide Pierre Valdo a poursuivi la gestion de deux dispositifs de désormais 30 logements chacun :

- dans la Loire, un dispositif qui se réalise autour d'un partenariat renforcé avec deux autres opérateurs associés à l'action, ANEF et SOLIHA Loire ; pour l'association, cela consiste en la gestion et mise à disposition d'appartements sur le mode de la location-sous-location (baux privés) ;
- en Isère, un dispositif mis en œuvre dans l'agglomération grenobloise. ➡

3.4.2 Les CHRS Urgence, les HU et les dispositifs pour les personnes à droits minorés

3.4.2.1 Bouches-du-Rhône : l'ouverture d'un HU de 90 places à Vitrolles

À la suite d'un appel à candidature des services de l'État, l'Entraide Pierre Valdo a mis en œuvre un projet qui a permis la création nette de 90 places d'HU pérenne pour des personnes particulièrement vulnérables, en réponse à des besoins urgents identifiés dans le département. Ce dispositif a été ouvert à Vitrolles, dans l'arrondissement d'Istres, sur un site proposant

un hébergement en collectif et proche de toutes les commodités : écoles, transports publics etc. Il s'agit d'un ancien établissement de type hôtelier où l'association assure l'intégralité de la gestion du bâti. Ce projet contribue par ailleurs à la consolidation durable du travail engagé depuis 2020 par les équipes dans le Nord des Bouches-du-Rhône. ➡

3.4.2.2 Le dispositif Appartement Relais (ARUP) à Lyon

Les bureaux, situés depuis l'automne 2019 dans le 9^e arrondissement de Lyon sur le site « Fougères », sont partagés avec le CPH et le dispositif MNA gérés également par l'Entraide Pierre Valdo dans le Rhône.

Depuis 4 ans, on constate que le public orienté par la Maison de la Veille Sociale (MVS) sur le dispositif ARUP est un public plus proche de l'insertion avec un début de droit ouvert. ➡



13 295 nuitées
réalisées sur le dispositif en 2022.

70 %
des ménages hébergés
31 décembre 2022 étaient sans
ressources.



▶ 3.4 L'INSERTION L'URGENCE ET LA MISE À L'ABRI



TÉMOIGNAGE ÉQUIPE

Un exemple de parcours / Étude de cas ARUP

Madame I., originaire du Congo, est arrivée en France en 2013. Elle a été hébergée avec ses enfants au sein du dispositif appartement relais pendant 2 ans et demi. Pendant son parcours d'hébergement, notre service a pu l'accompagner dans ses démarches de régularisation au titre de la maladie. Madame a pu obtenir à plusieurs reprises le renouvellement de son titre de séjour étranger malade. Elle est sortie par l'intermédiaire des accords

ACIA (accord collectif intercommunal d'attribution) où elle était inscrite depuis décembre 2020. Elle a obtenu un logement social en milieu rural, une maison avec jardin pour ses 4 enfants. Le service l'a accompagnée pendant son premier mois d'installation : signature du bail, ouverture des compteurs, achat du mobilier et de l'électroménager, inscription des enfants à l'école et à la crèche, etc. Un relais a ensuite été fait avec la Maison du Rhône du territoire et une mesure d'ASLL a été mise en place au bénéfice de Madame. ➤

3.4.2.3 L'HU de Givors

Le dispositif est situé sur le secteur des Vernes, avec 60 places financées par les services de l'État dans le Rhône. Les ménages accueillis, orientés par la MVS sur critère de vulnérabilité, relèvent de l'accueil inconditionnel, sans condition de ressources ni de régularité du séjour.



89 %

des ménages ménages (20 ménages) hébergés étaient sans ressources ni autorisation de travail.

Âge des résidents : de 2 à 67 ans.

21 366 nuitées

réalisées sur le dispositif en 2022.



TÉMOIGNAGES ÉQUIPE

Impliquer les résidents dans la vie du centre

L'équipe et les résidents ont eu envie de donner un coup de neuf aux parties communes du lieu d'hébergement. Un vrai défi : 4 étages et ses différents paliers à peindre en une semaine (août 2022). L'ensemble des résidents a participé à ce projet soutenu financièrement par le bailleur Lyon Métropole Habitat (LMH). Une inauguration a été organisée ensuite en présence de nombreux partenaires.

L'accompagnement à la formation et l'insertion professionnelle

La situation administrative de la

majorité des personnes hébergées ne permet pas le droit au travail, ce qui rend l'entrée en formation et l'insertion professionnelle difficiles. Néanmoins en 2022, un de nos résidents ayant obtenu la protection subsidiaire a pu bénéficier de 6 mois de cours de français dispensés par le CEFI. Nous avons également pu accompagner un résident sans droit au travail dans le cadre d'une embauche sur un poste où l'employeur a pu faire valoir son impossibilité à recruter.

Le partenariat local avec la médiathèque et la lecture de contes

La médiathèque de Givors a commencé à intervenir dans nos

locaux courant 2022 dans le cadre de séances de lecture pour les enfants pendant les vacances scolaires. Ce partenariat s'est formalisé par le biais d'une convention signée en septembre 2022.

Un partenariat avec le Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE)

Dans le cadre d'un partenariat avec le bailleur LMH, le MNLE est intervenu en 2022 pour aménager des espaces verts au pied des bâtis avec les habitants. L'été 2022, les résidents ont planté aussi bien des fleurs que des fruits et légumes au pied du lieu d'hébergement. ➤

3.4.2.4 L'HU « Le Chêne » à Bron

60 places pérennes sont destinées à l'hébergement de familles orientées par la MVS. ➤



70 personnes

hébergées (avec mise à l'abri).

19 710 nuitées

réalisées sur le dispositif pérenne en 2022.

La salle collective ouverte 24/7 dans le cadre de la mise à l'abri dans le département du Rhône : une fréquentation en forte augmentation.



Le site de l'HU de Bron accueille un autre dispositif spécifique. Dans une salle collective en rez-dechaussée, 10 places de mise à l'abri immédiate et temporaire sont en effet mises à disposition du 115 pour orienter des personnes sans aucune solution d'hébergement et signalées comme telles par les maraudes, les équipes mobiles du Samu social, la

police, les hôpitaux... Ce dispositif est toujours aussi indispensable: 2022 a constitué une année record d'activité pour la salle de mise à l'abri d'extrême urgence avec 325 personnes en famille accueillies pour une ou plusieurs nuits et réorientées par le SIAO. Le délai moyen de séjour est passé à 7 jours. 🐦

3.4.2.5 L'HU « Viricel » à Lyon 6^e

Ouvert fin janvier 2020, le site devait initialement fermer ses portes à la fin du dispositif hivernal. En raison de la crise sanitaire, la convention de mise à disposition a été prolongée à plusieurs reprises.

Alors que le service se positionnait pour préparer sa fermeture sur le premier trimestre 2023, la DDETS du Rhône a notifié fin 2022 une reconduction de l'activité sur deux années supplémentaires, soit une réelle reconnaissance du travail de l'équipe. Le site offre une capacité de 80 places dans un bâti en collectif situé au cœur de la ville de Lyon, dans le 6^e arrondissement, où l'Entraide Pierre Valdo accueille notamment de nombreux isolés précaires.

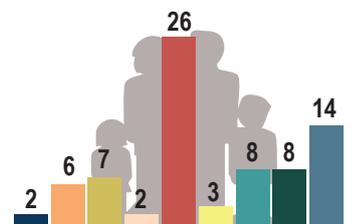


98 personnes hébergées en 2022 dont **69 % hommes isolés** et **19 % de femmes isolées.**

28 227 nuitées enregistrées.

Ces perspectives d'évolution et d'amélioration de l'accompagnement consolideront les actions et les missions menées depuis janvier 2020. Les conditions d'accueil et la proximité géographique sont deux atouts majeurs qui favorisent l'accompagnement proposé aux personnes. Les expériences vécues et partagées avec les différents partenaires pourront ainsi être pérennisées et entretenues. 🐦

Situation des ménages hébergés en amont de la prise en charge



- Expulsion locative
- Fin d'hébergement (tiers)
- Squat / Hébergement insalubre
- Sortie du logement suite à : violences conjugales et intrafamiliales
- Errance / Désocialisation
- Fin de prise en charge demande d'asile
- Sortie de plan grand froid



TÉMOIGNAGE ÉQUIPE

Accompagner un isolé en HU : l'accès au logement

Monsieur M. a été accueilli à Viricel au mois de novembre 2021 après avoir connu la perte de son emploi, des loyers impayés et une séparation. Il avait passé ses nuits pendant quelques mois dans un parking puis avait été repéré lors d'une maraude du Samu social ; une alerte avait été effectuée auprès de la MVS et son orientation à Viricel avait été validée lors d'une commission d'urgence.

Monsieur a 50 ans, il est de nationalité française et tous ses documents administratifs sont à jour.

Une fois installé et reposé, il entreprend des démarches

vers des employeurs afin de retrouver une activité professionnelle : il obtient plusieurs entretiens d'embauche dont un qui aboutit à la signature d'un CDD avec une perspective d'un possible CDI.

Des démarches avec sa référente sont entreprises afin de lui trouver pour un logement : une proposition lui est faite début mars 2022.

Monsieur quitte Viricel en nous disant : « Votre structure m'a permis de me poser, me reposer, prendre soin de moi pour chercher du travail. Je sais la chance que j'ai eue et je vous en remercie ». 🐦



▶ 3.4 L'INSERTION L'URGENCE ET LA MISE À L'ABRI

3.4.2.6 Les établissements et dispositifs d'accueil d'urgence en Isère

Le CHRIS Urgence

14 places pour familles avec enfants. Les hébergements sont proposés en appartements diffus et dans l'agglomération grenobloise.

L'HU « PASO »

Le service du PASO propose des places HU pérennes, toutes en appartements diffus dans l'agglomération grenobloise. En 2022, une réduction de 165 à 115 places du dispositif a été opérée dans le cadre de la trajectoire 2022-2024. Celle-ci s'est déroulée exclusivement avec des sorties positives étalées sur le second semestre 2022. 🐦

L'HU « Vercors »

Dans le cadre de ce dispositif, plusieurs sites géographiques permettent d'accueillir les 91 places du dispositif en semi-collectif : ancienne résidence sociale, ancien hôtel reconverti, hébergements de type hôtelier. En 2022, les résidents ont pu réintégrer le bâti «Vercors» suite à un incendie nocturne en 2021. Cet événement, qui n'avait heureusement pas fait de victimes, avait nécessité l'intervention des pompiers et une mise à l'abri sur d'autres lieux. En lien avec le bailleur, d'importants travaux de rénovation ont permis de reprendre possession du bâtiment. 🐦

LE DISPOSITIF « HÉBERGEMENT D'INSERTION HORS CHRIS » DANS L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE (34 PLACES CONVENTIONNÉES)

Consolidation du parc avec captation de plusieurs logements dont 3 studios.

- 6 ménages hébergés et accompagnés en 2022 (80 % de familles monoparentales).
- 86 % des personnes originaires de pays hors UE et entrés dans le dispositif avec droit au séjour.
- 80 % des résidents éligibles en situation d'emploi.

Grâce au travail des accompagnants, 3 ménages sont sortis du dispositif en 2022 avec une entrée en logement autonome.

Un recentrage de l'activité HU sur les HU pérennes

Comme indiqué plus haut dans ce rapport, l'association a procédé en Isère à une réduction de son implication dans le champ de l'hébergement d'urgence en solution hôtelière. La DDETS de l'Isère a par ailleurs transféré l'activité de l'Accueil de Nuit (AdN) à un opérateur tiers, à la suite du souhait de l'association de se désengager de ce dispositif. 🐦

L'AdN pour femmes à Grenoble (fin de gestion par l'association au 30 juin 2022)

Ce dispositif est dédié aux femmes isolées ou avec enfants en situation de précarité et / ou sans domicile fixe. Ouvert 7 jours sur 7, l'AdN de Grenoble fonctionne la nuit sur le principe d'un accueil de jour. Les femmes seules ou accompagnées de leurs enfants peuvent se restaurer grâce à une collation offerte le soir et le matin. Le lieu est équipé d'espaces de repos, de lits bébés et il permet l'accès à l'hygiène.

Ce site sécurisant est également un lieu d'écoute et d'évaluation des vulnérabilités. L'AdN est ainsi bien identifié par les partenaires locaux. Le SIAO / 115 de l'Isère, à l'origine d'environ 80 % des orientations dont 20 % par les maraudes, l'a présenté comme un «dispositif jouant un rôle fondamental au sein de la veille sociale » à l'échelle de la métropole grenobloise. 🐦

3.4.2.7 Les dispositifs pour les personnes et les ménages à droits minorés / incomplets

Le dispositif d'hébergement pour des situations à droits minorés / incomplets (HADI) en Vaucluse

Les 5 places de ce service offrent un accompagnement dédié avec un hébergement sur le site Eisenhower. En 2022, afin d'améliorer la prise en charge et les liens entre l'équipe et la famille et les autres résidents du collectif, l'équipe a eu à cœur de proposer de nombreuses activités aux résidents : l'objectif prioritaire était de recréer du lien après les deux années de Covid-19. Durant l'été, des repas partagés ont aussi été proposés afin de permettre aux résidents de mieux se connaître. 🐦



Le dispositif Accueil Insertion / Droits incomplets (ACI / DI) dans la Loire

Situé à Saint-Étienne, ce dispositif d'hébergement de 81 places pour des personnes vulnérables intègre aussi un travail d'accompagnement pour une insertion sociale et professionnelle des ménages.

Plus concrètement, il permet d'accueillir dans des logements en habitat diffus des familles dont l'un des membres a un droit au séjour qui doit permettre :

- l'obtention d'un titre de séjour pour les autres membres du ménage ;
- l'ouverture des droits sociaux, de manière globale ;
- l'accès à des ressources financières (minima sociaux, emploi, etc.), permettant à l'ensemble du ménage de subvenir à ses besoins de manière autonome et d'accéder à un logement de droit commun. 🐦

Les nouveaux enjeux liés à l'ANEF

Depuis mai 2022, les demandes de titres de séjour se réalisent par le site ANEF. Cette procédure a demandé aux professionnelles d'une part de s'approprier les démarches en ligne, d'autre part d'avoir une vigilance accrue sur les messages (SMS) reçus par les intéressés pour compléter les demandes en temps et en heure, afin d'éviter la clôture des demandes. Un temps d'accompagnement au numérique a également été mis en place auprès de chaque personne avec pour objectifs principaux une connaissance de leur compte ANEF et l'acquisition d'une autonomie dans les démarches numériques. 🐦

La problématique de l'accès aux modes de garde

L'absence de mode de garde dans les structures de la petite enfance entrave considérablement la mise en place des formations linguistiques liées au CIR, prescrites par l'OFII. La principale difficulté rencontrée reste en effet le manque de place en crèche pour des enfants non scolarisés à l'égard de leur âge. Cette problématique concerne principalement les familles monoparentales qui ne peuvent honorer les formations linguistiques ; seules les journées de formation civique sont réalisées par la sollicitation ponctuelle du réseau amical. Des délais sont alors sollicités auprès de l'OFII pour un report. Par ailleurs, en l'absence de ressources au moment de la signature du CIR, le réseau d'assistantes maternelles ne peut être activé. Ce blocage entraîne une impossibilité de travailler l'intégration en France conditionnée par la maîtrise de la langue française. Seuls les ménages constitués d'un couple peuvent participer à ces formations linguistiques puisqu'un des membres prend le relais auprès des enfants pour que l'autre soit disponible 🐦

L'accompagnement vers la formation professionnelle et vers l'emploi

Le service ACI est un dispositif d'insertion. L'accès à l'emploi en est donc une mission essentielle qui est réfléchi et préparée en amont mais ne devient effective qu'à réception de l'autorisation de travail.

La construction d'un projet professionnel pour chacune des personnes hébergées est un travail de longue haleine sur le dispositif ACI qui intervient en soutien pour faire émerger des souhaits, des préférences

sur différents aspects ; parfois, il déconstruit les représentations sur le milieu du travail (métier, salaire) mais aussi sur l'illusion d'effectuer le même métier que celui exercé dans leur pays d'origine.

Durant l'année 2022, 9 personnes hébergées sur le dispositif ACI ont accédé à un emploi à durée déterminée et 4 ont bénéficié d'une formation qualifiante. 🐦

Exemple de situation : Monsieur A., d'origine soudanaise et parent d'un enfant réfugié, était médecin dans son pays d'origine. Il a souhaité reprendre des études dans le domaine médical, il a pu intégrer en décembre 2022 l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) dans un autre département. Pour mener à bien ce projet, Monsieur A. a été accompagné par le Conseiller en insertion professionnelle (CIP) de l'Entraide Pierre Valdo et Pôle emploi. Il va effectuer différents stages au cours de sa formation pour obtenir son Diplôme d'État d'infirmier en 2023. 🐦



▶ 3.4 L'INSERTION L'URGENCE ET LA MISE À L'ABRI

3.4.3 Le dispositif MATER 42 : une innovation sociale en réponse à un besoin spécifique**Caractéristiques et Chiffres-clés 2022****31 places**

dont 10 nouvelles places agréées en 2022, avec la mobilisation sur l'agglomération stéphanoise d'appartements en diffus et la mise en œuvre de cohabitations féminines.

Entrées ▶ 88 personnes

dont 23 naissances et 2 rejoignants, soit 32 ménages dont 11 femmes isolées et 11 femmes seules avec enfants.

Sorties ▶ 38 personnes

dont 1 nourrisson placé par l'ASE, soit 15 ménages.

L'hébergement et l'accompagnement proposés dans la Loire par le service MATER 42 sont centrés autour de la grossesse et de l'enfant, car une femme enceinte ou une mère avec nourrisson / jeune enfant sans solution d'hébergement présente une très grande vulnérabilité sociale. Sur orientation, le plus souvent du SIAO / 115, et dans le cadre de l'accueil inconditionnel, le dispositif MATER 42 reçoit ainsi des femmes dont le parcours ou le profil reflètent

une vraie diversité de situations familiales et / ou administratives : origines différentes avec notamment des personnes de nationalité française ou originaires d'un pays de l'UE, ménages avec régularité ou non quant au droit au séjour, parents d'enfant réfugié, etc. Le point commun à toutes est lié à la précarité vécue par les femmes les plus vulnérables, à la suite le plus souvent de fractures familiales et / ou de parcours particulièrement chaotiques.

**TÉMOIGNAGE ÉQUIPE****Un accompagnement qui fait appel à de nombreux types de ressources / Étude de cas**

Madame est arrivée sur le dispositif MATER 42 en décembre 2021 via le 115 : deboutée de l'asile, elle était enceinte de 7 mois et avait déjà une fille de 18 mois ; son conjoint était en attente d'une convocation auprès de la CNDA. La famille, originaire du Nigeria, a été accueillie dans un studio. Madame a été accompagnée pendant toute sa grossesse par la PMI ; elle a accouché de sa deuxième fille en février 2022. Sans perspectives de séjour ni de régularisation, la fin de l'hébergement sur le dispositif était envisagée au bout de 6 mois. Compte tenu de son parcours migratoire, Madame a effectué des démarches auprès de SOS violences 42 afin de demander un titre de séjour

en lien avec sa sortie de réseaux de prostitution. Le dossier a été déposé en préfecture en avril 2022 et Madame a obtenu en décembre 2022 une APS lui permettant d'engager des démarches d'insertion.

Par ailleurs, en août 2022, Madame a fait part d'une nouvelle grossesse, non désirée, ce qui a conduit à une réflexion et un questionnement qui ont nécessité un accompagnement auprès du planning familial. La famille a finalement fait le choix de garder l'enfant. En parallèle des démarches administratives, cela a permis un maintien sur le dispositif.

Le ménage a également été accompagné par l'équipe de MATER 42 pour une

demande d'asile concernant les deux enfants au sujet du risque d'excision dans le pays d'origine. Il s'est ainsi présenté à trois reprises à la SPADA et en préfecture du Rhône avant que leur dossier ne fasse l'objet d'une réponse favorable. Seule Madame possède un document de séjour avec une possibilité de travailler. Un dossier « parent d'enfant malade » a été constitué au nom de Monsieur pour la fille aînée du couple à la suite d'un diagnostic posé par le service hospitalier. Ce couple soudé se projette sur l'avenir. Le ménage s'interroge sur une éventuelle demande d'aide au retour volontaire (ARV) auprès de l'OFII. Malgré les pistes d'insertion, le ménage est très conscient de la précarité de sa situation. ➤



Cette situation complexe illustre d'une part comment tout le volet social est activé au sein du dispositif MATER 42, d'autre part combien l'adhésion et le lien de confiance sont nécessaires pour pouvoir évoquer avec les personnes des sujets intimes.

Elle met par ailleurs en lumière la collaboration de l'équipe avec le 115, principale porte d'entrée vers MATER 42, ainsi qu'avec les cadres de santé des services hospitaliers de Saint-Étienne. Les partenariats sont également précieux pour les

différentes démarches effectuées : autour de la grossesse ; auprès de la préfecture, du planning familial et de SOS violences 42 ; liens avec la DDETS et Pôle emploi pour la formation linguistique ; travail avec la CAF pour le droit commun ; etc.

Le travail au quotidien de l'équipe sociale de MATER 42 s'organise en binômes. Les interventions des professionnels s'effectuent principalement via des visites à domicile et le service assure une astreinte 24/7. 🐦

3.4.4 La mise à l'abri (dispositifs d'hébergement d'urgence exceptionnel)

L'association est sollicitée chaque année par les pouvoirs publics pour gérer sur une période donnée des dispositifs ouverts dans le cadre de la mise à l'abri. En 2022, cela a concerné les départements de l'Isère et de Vaucluse.

Ces dispositifs supposent de plus en plus une intervention dans la durée, avec des prolongations successives. Cela demande à l'association de faire montre d'une très forte agilité : gestion des ressources humaines, mobilisation des bâtis, logistique, etc.

Les ménages accueillis sont majoritairement des personnes vulnérables en droits minorés ou déboutées du droit d'asile. Les difficultés du public identifiées par les équipes de travailleurs sociaux concernent tous les domaines de l'insertion sociale : barrière de la langue, ressources financière / revenus, éducation,

santé... Le besoin d'accompagnement est conséquent, notamment dans la phase d'accueil des ménages.

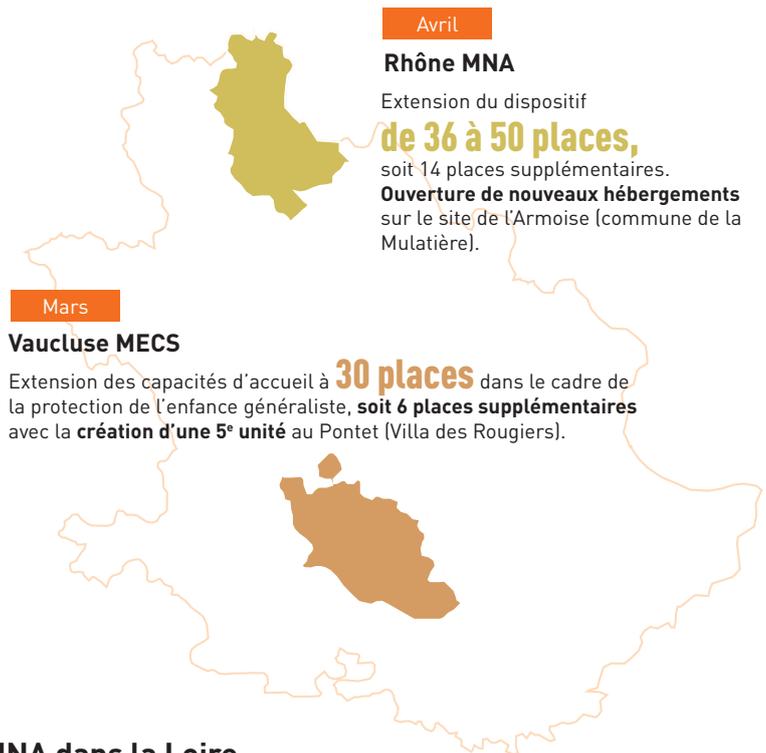
Selon des modalités propres à chaque dispositif, les équipes œuvrent dans trois domaines principaux :

- **alimentation & besoins quotidiens** : organisation et mise en œuvre de la distribution alimentaire, prise en compte des besoins en matière d'hygiène, soins et alimentation pour les bébés, etc. ;
- **accompagnement** : assistance, soutien, orientation en matière d'insertion vers le logement, couverture santé et assurance sociale, soins et prévention, démarches administratives, enfance, etc. ;
- **animation avec la mise en place d'activités collectives ou en groupe** : information et prévention médicale, addictions, activités avec les familles, activité avec les enfants. 🐦





▶ 3.5 L'ENFANCE ET LA JEUNESSE



3.5.1 La protection de l'enfance

3.5.1.1 Les MNA

3.5.1.1.a La plateforme MNA dans la Loire

Deux services de 105 places au total, réparties sur l'établissement MECS et le service des appartements éducatifs, permettent l'accueil de jeunes garçons et filles de 13 à 20 ans, arrivés en France comme MNA et donc isolés sur le territoire.

Les places en collectif de la MECS sont localisées à Saint-Étienne sur le secteur de la Rivière. La plupart

des jeunes accueillis en appartements éducatifs sont hébergés dans l'agglomération stéphanoise et les bureaux de l'équipe éducative sont situés à Saint-Priest-en-Jarez.

Les équipes de la plateforme bénéficient du renfort d'une infirmière.

LA MECS EN COLLECTIF / LA RIVIÈRE

Les principales caractéristiques et actualités



Depuis 2022, chaque jeune a un rendez-vous, dans les premières semaines de sa prise en charge, avec le service ULAT situé à l'Hôpital Nord de Saint-Étienne.

Le projet pour l'enfant (PPE), équivalent des projets personnalisés d'accompagnement de la MECS, a pu être mis en place par le département. Dans un souci de cohérence, ces deux « instances » ont été fusionnées. Ainsi, pour chaque jeune accueilli, une rencontre est organisée au conseil départemental en présence du jeune, de son éducateur coordinateur référent au sein de la MECS, de son référent ASE, de la cheffe de service de la MECS et d'un cadre du service de l'ASE. Cette rencontre permet la formalisation d'un PPE afin de définir des objectifs clairs visant à répondre aux besoins et attentes du jeune. 🐦

LA POURSUITE DE L'INVESTISSEMENT DES LOCAUX

Durant l'année 2022, un espace a été créé afin de faciliter l'accueil des jeunes pour le petit déjeuner et la mise en place de temps de cuisine et de repas collectifs propices au partage, qui peuvent être initiés par l'équipe éducative ou par de nombreux jeunes. Un coin TV a également été aménagé dans cette pièce.

Depuis ces évolutions, une présence plus accrue des jeunes a été constatée sur ces lieux collectifs.

Une partie du rez-de-chaussée reste à développer pour accueillir une salle de réunion, une salle pédagogique ainsi qu'un espace pour les bénévoles et un espace informatique.



L'accompagnement à la scolarité

- ▶ Pour l'année 2022, sur 71 jeunes hébergés par le service :
 - 15 sont en scolarité traditionnelle, en classe de 4^e et 3^e ;
 - 6 sont en scolarité spécifique / FLE ;
 - 23 sont en scolarité professionnelle ;
 - 23 sont inscrits dans une formation en apprentissage ;
 - 1 est en mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) ;
 - 3 sont en attente d'orientation.
- ▶ Parmi l'ensemble de ces jeunes, 3 ont une scolarité en dehors du département de la Loire :
 - 1 est en Bac Pro AGOrA (gestion administration) à Lyon ;
 - 1 est en Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Charpente au CFA Compagnons du tour de France AURA à Lyon ;
 - 1 poursuit une formation CAP Mécanicien poids lourd à l'Institut des Métiers de Clermont-Ferrand. 🐦



Un groupe de jeunes au Mont Mezenc dans le cadre des sorties mensuelles de randonnée pédestre qui font découvrir aux jeunes de la MECS la nature, le dépassement de soi, l'entraide.

LES APPARTEMENTS ÉDUCATIFS DANS LA LOIRE SUR L'AGGLOMÉRATION STÉPHANOISE

Une étroite collaboration avec l'ASE du département

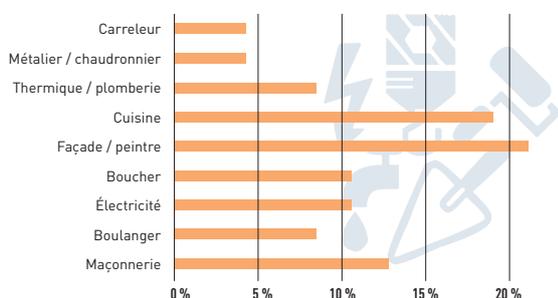
Dans la continuité de ce qui avait pu être mis en place sur l'année 2021, les liens entre les professionnels du service et le conseil départemental se sont encore renforcés en 2022. Des réunions trimestrielles avec l'ensemble des acteurs de la protection enfance MNA Loire se sont déroulées au département. Ces instances ont facilité l'évocation des questions transversales et l'harmonisation des pratiques et modalités de prise en charge au sein des différents services du territoire. Un calendrier de rencontres a été mis en place avec le référent départemental du service des appartements éducatifs pour l'année 2022. Ces rencontres ont permis d'offrir aux jeunes un accompagnement de qualité et cette proximité a optimisé la réactivité face à certaines situations. Cette organisation sera maintenue et développée sur l'année 2023. 🐦

Un âge moyen en augmentation

L'âge des jeunes accueillis sur le service se situe dans la tranche 16-21 ans avec une présence plus importante de 17-19 ans. 🐦

L'apprentissage et l'insertion professionnelle

DOMAINE D'ACTIVITÉ DES APPRENTIS HÉBERGÉS



En 2022 : 46 apprentis sur les 64 jeunes accueillis sur le service. Deux corps de métiers ressortent dans les orientations en apprentissage à savoir peintre / façadier d'une part, cuisinier d'autre part.



Festival nature
Cordelle – le 5
juillet 2022



TÉMOIGNAGE ÉQUIPE

Identifier et mobiliser de nouveaux bénévoles

L'année 2022 a vu le retour des temps de soutien scolaire animés par des bénévoles, qui avaient été suspendus du fait du Covid-19. Grâce au stand de l'Entraide Pierre Valdo mis en œuvre lors du salon de la vie associative à Saint-Étienne en septembre 2022, nous avons pu contractualiser avec 5 nouveaux bénévoles, qui interviennent deux fois par semaine en soirée pour accompagner 4 jeunes dans leur scolarité. En 2023, l'objectif restera d'identifier et d'accueillir plus de bénévoles pouvant apporter un soutien précieux dans l'accompagnement à la scolarité. 🐦



▶ 3.5 L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

3.5.1.1.b L'accueil et la prise en charge des MNA 69 sur la Métropole de Lyon

L'année 2022 a permis :

- une augmentation de la capacité d'accueil de 36 à 50 places ;
- l'investissement de nouveaux appartements dans un bâti en semi-collectif soit 20 places sur la commune de La Mulatière (site l'Armoise, projet conjoint avec la Métropole, le bailleur LMH).

En 2023, le service fera l'objet d'une transformation en établissement de type MECS dans de cadre de l'ASE.

Avec la montée en charge du dispositif et l'ouverture de nouveaux hébergements, le service a continué à apporter un accompagnement précieux de la part de l'équipe éducative pour les MNA : scolarisation, santé, obtention des documents administratifs, etc. 

Des appartements éducatifs en diffus

Répartis sur six communes et trois arrondissements de Lyon, ils bénéficient d'une veille de nuit de 21h30 à 7 heures du matin, d'une ronde entre 21h30 et 2 heures du matin et d'une astreinte téléphonique assurée ^{24/7} par l'équipe. 

L'éducation à la santé

Les jeunes MNA accueillis présentent de réelles difficultés au niveau alimentaire qui entraînent souvent des problèmes digestifs. Plusieurs causes peuvent être identifiées : des jeunes qui n'ont pas appris à cuisiner, des jeunes qui ne connaissent pas les bases d'une alimentation équilibrée, une méconnaissance des produits alimentaires disponibles en France, des difficultés financières. L'équipe a donc proposé des repas éducatifs avec les jeunes, moments privilégiés de plaisir partagé qui ont été l'occasion de travailler avec eux l'équilibre alimentaire et la découverte de nouveaux plats, mais aussi l'échange interculturel et l'entretien du logement. Cette thématique fera l'objet d'un travail d'équipe renforcé pour 2023. 

L'accompagnement à la santé

Les jeunes MNA ont des besoins particulièrement importants aussi bien au niveau de la santé physique que de la santé psychologique. Cet accompagnement a fait l'objet d'une réflexion pluridisciplinaire et d'un travail en transversalité. Dès le début de la prise en charge, nous accordons ainsi une importance au fait que le jeune soit acteur de son parcours de santé. Nous nous attachons à obtenir son consentement pour tous les soins proposés et à l'impliquer en essayant dans la mesure du possible de l'associer à la prise de ses rendez-vous. À l'arrivée à la majorité, un entretien avec l'infirmière est proposé au MNA pour lui remettre son dossier médical et faire le point.

Le service a défini les différentes étapes de l'accompagnement avec tout d'abord la création d'une relation de confiance avec le jeune : entretien d'accueil avec l'infirmière, moments informels, permanences hebdomadaires pour tous. Il s'agit ensuite d'organiser un bilan médical et psychologique et de mettre en place le parcours de santé. Un partenariat entre la MEOMIE (Mission évaluation et

orientation mineurs isolés étrangers) et le centre Sévigné a permis aux jeunes en attente de leur CSS de bénéficier d'un rendez-vous avec un médecin généraliste : c'est le dispositif Precaconsult. Par ce biais, le médecin va faire un premier bilan puis va pouvoir orienter le jeune vers des spécialistes, sachant qu'il peut aussi devenir par la suite son médecin traitant. La demande de rendez-vous, réalisée par le référent MEOMIE du jeune, est réservée en priorité pour les jeunes n'ayant pas encore de CSS.

Nous travaillons par ailleurs avec plusieurs partenaires dont :

- le Cegidd, centre de dépistage anonyme et gratuit qui permet de faire un bilan sanguin et urinaire des infections sexuellement transmissibles, notamment l'hépatite B ;
- le CDHS, centre de vaccination et de dépistage de la tuberculose ;
- les permanences d'accès aux soins de santé (PASS). 



3.5.1.1.c Les activités menées au profit des MNA en Vaucluse

Outre les 4-12 places de mise à l'abri MNA déployées en Avignon, le service MNA en Vaucluse constitué de 76 places MECS est organisé principalement autour des appartements éducatifs mis en œuvre à Carpentras. Tout au long de 2022, les partenariats engagés se sont poursuivis et concrétisés sous forme d'ateliers (santé, culture, loisirs) qui permettent de lutter contre l'isolement et le sentiment d'abandon vécu par les jeunes pris en charge, avec une forte participation due à l'implication de l'équipe. Les différentes activités proposées dans l'année ont continué de trouver un écho favorable et ont favorisé des temps collectifs entre les éducateurs et les jeunes. 🐦

Langues parlées chez les jeunes de l'unité mis à l'abri.
Sur 679 jeunes accueillis, la majorité soit 56,85 %, reste de 1 à 2 jours.



L'accompagnement dans le champ de la santé

Dans ces situations il existe une très forte demande de ces jeunes à être pris en charge sur le plan médical. Différents types de problématiques de santé émergent et nécessitent du temps et de l'accompagnement à la compréhension et à l'acceptation. 🐦

Problématiques de santé chez les mineurs mis à l'abris en 2022



Le travail associatif et les bénévoles continuent d'intervenir depuis plusieurs années et constituent un relais essentiel de la prise en charge. Les bénévoles interviennent sur différents sites d'Avignon et de Carpentras et permettent aux jeunes, à la fois les apprentis en CFA et les jeunes scolarisés au collège ou au lycée en Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A), d'avancer sur les problèmes rencontrés sur leur temps de scolarité.

Du fait de l'accompagnement centralisé sur la formation et l'emploi, tous les MNA arrivent à obtenir un titre de séjour avec la mention «travailleur temporaire » ou « vie privée et familiale ».

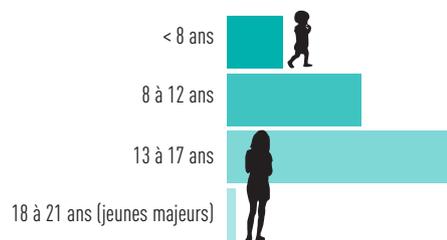
De plus, 3 MNA de la MECS en Vaucluse ont été naturalisées français en 2022. 🐦

3.5.1.2 Les places MECS généralistes en Vaucluse

Au sein de la MECS de Vaucluse, l'association gère également à Avignon désormais 30 places de MECS sans spécificité MNA. Les premières places de ce type ont été ouvertes en 2020, dans le contexte de la crise sanitaire et de nouveaux besoins identifiés localement par l'ASE du département de Vaucluse, afin de pallier le manque d'équipements sur le territoire et l'augmentation du nombre de placements prononcés par le juge des enfants.

Le quotidien des unités de la MECS généraliste reste rythmé par les différents aspects de l'accompagnement mis en œuvre auprès des enfants : la scolarité ; les loisirs ; l'apprentissage de la vie en collectivité (cadre de vie, rythme, entretien de l'espace...); les liens avec les services de l'ASE, garants et référents du parcours de jeunes ; la santé physique et psychique ; les relations avec leur famille via la gestion d'appels médiatisés, de visites médiatisées ou avec droit d'hébergement. 🐦

Tranches d'âge des personnes présentes à l'entrée



▶ 3.5 L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

L'accueil des mineurs se réalise sur 5 unités / villas, sites distincts en fonction de l'âge des enfants :



Une 5^e unité à Avignon ouverte en 2022 pour l'accueil de fratries

Face à des besoins nouveaux et croissants, les services de l'ASE du département de Vaucluse ont sollicité l'association pour la création de 6 places de MECS généraliste. Cette extension, portant la capacité totale à 30 places, a conduit à l'ouverture fin mars 2022 de la Villa Rougier.

Elle fait suite aux articles 5 et 27 de la loi du 7 février 2022, relative à la protection des enfants concernant la non-séparation des fratries. Dans un même objectif de maintien des liens, la loi pose le principe de l'accueil de l'enfant avec ses frères et sœurs, sauf si son intérêt commande une autre solution. 🐦

Caractéristiques

Capacité : 30 places	Durée moyenne de la prise en charge : 685 jours / 19,7 mois
Nombre d'enfants entrés : 54	Nombre de nuitées réalisées : 10 027
Nombre d'enfants sortis : 41	
Nombre d'enfants présents : 69	



TÉMOIGNAGE ÉQUIPE

Exemple de parcours à la Villa Adrien MARCEL : l'accompagnement de C.

C. est arrivée à la villa en janvier 2022. Elle était accueillie auparavant par le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF). Au début, comme sa scolarité est très compliquée, C. bénéficie d'un aménagement et ne se rend à l'école que le matin. Malgré tout, nous recevons souvent des rapports concernant son comportement. Il est rapidement repéré que C. ne réussit pas à tisser de lien avec les enfants de son âge ou les adultes, étant en permanence en conflit avec les autres.

Le temps scolaire lui demande de réels efforts et elle ne parvient pas à s'en saisir : par exemple, C. garde sa veste en classe et ne participe plus aux récréations sur ses temps de présence. Pour autant, au fil des premiers mois de son accueil au sein de la MECS, C. réussit à s'apaiser sur la villa. Elle apprend petit à petit à faire confiance et, par la vie en collectif ainsi qu'avec le soutien de l'équipe éducative, elle apprend également à vivre avec les autres enfants. Le travail des professionnels permet aussi un suivi régulier de la scolarité, en lien étroit avec l'enseignante, et l'investissement de C. dans son lieu d'accueil. C. réussit à s'apaiser également au niveau de l'école et elle assiste à nouveau aux récréations

puis, une fois par semaine, au temps scolaire d'après-midi. Par ailleurs, la mise en place d'un suivi par une psychologue et une sophrologue permettent à C. de mieux gérer ses émotions et son rapport à l'autre. En fin d'année scolaire, C. se rend en classe tous les matins et deux après-midis par semaine. Durant l'été, elle participe à une colonie de vacances qui la met en immersion dans un groupe inconnu où elle réussit à s'intégrer et à trouver sa place.

À la rentrée 2022, C. peut être présente en classe sur tous les temps scolaires et elle participe aux récréations avec les autres enfants ; elle rentre alors déjeuner tous les midis à la villa. C. est plus apaisée et s'investit de nouveau dans sa scolarité : rapidement, en accord avec l'école, nous pouvons lui proposer de manger à la cantine. Puis, à sa demande, elle est inscrite au temps périscolaire du soir et un après-midi par semaine.

Aujourd'hui, C. a trouvé sa place d'élève dans le groupe, elle est capable de créer du lien envers l'autre, elle a des copines de son âge et elle reçoit très régulièrement les félicitations de l'enseignante. 🐦



3.5.2 ASSAJIE en Vaucluse

Depuis fin 2017, l'association gère en Vaucluse un dispositif ASSAJIE pour 62 places au total actuellement, suite à plusieurs extensions. 22 places sont dédiées aux jeunes ex-MNA via le service ASSAJIE 1 mis à œuvre grâce à un cofinancement innovant État / Département de Vaucluse. Les 40 autres places sont dédiées aux jeunes majeurs, sans spécification via le service ASSAJIE 2, avec le soutien financier du département. 

Chiffres-clés
ASSAJIE 1

36 jeunes majeurs
accompagnés en 2022, avec un public
masculin à 92 %.

75 %
des jeunes originaires d'Afrique de l'Ouest
et notamment de Guinée, Mali, Côte d'Ivoire.

14 entrées et 20 sorties
du dispositif.

Durée moyenne de prise en
charge de **11,2 mois.**

Chiffres-clés
ASSAJIE 2

69 jeunes majeurs
accompagnés en 2022, avec un public
masculin à 91 %.

70 %
des jeunes originaires d'Afrique de l'Ouest
et notamment de Guinée, Mali, Côte d'Ivoire.
La particularité du service ASSAJIE 2 réside
dans l'accueil de jeunes de nationalité
française ayant obtenu un contrat d'accueil
provisoire de jeune majeur (APJM) par les
services de l'ASE, qui représentent 13 % de
l'effectif ASSAJIE 2 en 2022.

31 entrées et 43 sorties
du dispositif.

Durée moyenne de prise en
charge de **12,2 mois.**

ASSAJIE & insertion professionnelle

ASSAJIE 1 : 100 % des jeunes ont une activité salariale, dont 90 % en contrat d'apprentissage, en formation de type CAP, et 10 % en CDD ou CDI. La force du service réside dans cet accompagnement à l'insertion professionnelle et permet aux bénéficiaires d'atteindre l'autonomie financière sans laquelle ils ne peuvent progresser dans leur parcours d'intégration. Les secteurs d'activité les plus investis restent quasi inchangés en comparaison de 2021 : secteurs du bâtiment, de la restauration et de l'automobile. On observe l'apparition du secteur de la logistique qui est né d'un partenariat entre l'association et le GEIQ de Châteaurenard spécialisé dans ce domaine. Concernant les titres de séjours pour les jeunes sortis du dispositif, 100 % des demandes ont abouti à une réponse positive de la préfecture : 90 % avec une mention « travailleur temporaire » et 10 % avec une mention « vie privée et familiale ». 

ASSAJIE 2 : 90 % des jeunes adultes en activité sont en formation en alternance de type CAP, BAC PRO, BTS ou contrat de professionnalisation et 10 % sont en activité salariale CDD ou CDI.

Concernant les demandes de titres de séjour, 100 % des jeunes accompagnés se sont vu délivrer des titres de séjour par les services de la préfecture : 86 % avec la mention « travailleur temporaire », 11 % avec la mention « vie privée et familiale » et 3 % avec la mention « étudiant ».

Un jeune ayant fait la demande a acquis la nationalité française durant sa prise en charge au sein du dispositif. Le service accueille quatre autres jeunes de nationalité française. 



▶ 3.5 L'ENFANCE ET LA JEUNESSE



TÉMOIGNAGE ÉQUIPE

Étude de situation

M. est arrivé sur le service le 11 janvier 2021 et en est sorti le 15 janvier 2022. À son entrée, il était déjà en possession de son titre de séjour mention « vie privée et familiale » pour une durée de 4 ans. Inscrit en formation par apprentissage dans une entreprise, il poursuivait un CAP maçonnerie 2^e année au CFA Florentin Mouret. Tout au long de son accompagnement, M. s'est montré très autonome et désireux d'apprendre davantage sur les démarches administratives françaises. Il a pu apprendre à renouveler une CSS, déclarer ses revenus auprès des impôts, faire une demande d'aide pour le permis de conduire auprès du CFA, s'inscrire au CFA, faire une inscription à la CAF, etc.

À la suite de l'obtention de son diplôme en juillet 2021,

M. a rapidement trouvé un autre employeur. Il a souhaité se réorienter pour intégrer un CAP électricité : après un mois de stage au sein d'une entreprise à Montfavet, il s'est vu proposer un contrat de travail qui a commencé en septembre 2021.

Dès le début de ce nouvel apprentissage, M. disposait de toutes les clefs pour rechercher un logement, notamment des économies : après quelques mois où il s'est encore une fois montré très autonome et participatif, il a trouvé un studio au centre-ville d'Avignon dans lequel il a emménagé le 31 décembre 2021. Le bail ayant été signé par anticipation, nous avons déjà fait la demande d'APL, en cours de traitement. Au vu des capacités témoignées par M., aucune mesure complémentaire de type ASLL ou bail accompagné n'a été sollicitée. 🐦

Que deviennent les jeunes majeurs à leur sortie du service ASSAJIE ?

Dans un souci d'amélioration de la démarche qualité, le service ASSAJIE a réalisé une enquête auprès des 33 jeunes accompagnés sortis du dispositif depuis plus de 6 mois, sur la base d'un questionnaire élaboré en interne. Le travail a permis de mettre en lumière, d'une manière globale, l'impact positif de l'accompagnement proposé par le service mais également de relever les difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes après leur sortie. L'enquête révèle ainsi que la gestion administrative peut rester un frein dans leur parcours d'autonomie. Concernant l'insertion professionnelle, 100 % des jeunes accompagnés ont une activité professionnelle, dont 50 % en situation salariale (CDD ou CDI), 44 % encore en

situation d'apprentissage (CAP, BAC PRO ou autre) et 6 % devenus entrepreneurs.

Quant à l'accompagnement proposé par l'Entraide Pierre Valdo, 96 % des personnes sondées sont pleinement satisfaites. D'ailleurs, après leur sortie, 72 % des jeunes disent faire appel à leur référent éducatif lorsqu'ils rencontrent une difficulté.

Le service ASSAJIE correspond donc à la réalité du public accompagné puisque les jeunes majeurs ont gagné en autonomie à la sortie du dispositif et dans leur vie d'adultes et qu'ils poursuivent leur processus d'insertion et d'intégration sans intervention d'un service spécialisé. 🐦

3.5.3 L'enfance : Animation / Loisirs

Dans ce champ d'activité, l'association gère dans le 5^e arrondissement de Lyon l'Espace Pierre Valdo qui propose :

- un **ALSH** : 190 enfants ;
- un **ALAE** au sein des écoles des Gémeaux (maternelle et primaire) ;
- le développement d'activités en direction de l'enfance et de la parentalité via les médias artistiques et culturels (Convention cadre avec la Ville de Lyon).

Les enfants sont répartis dans des groupes par tranches d'âges :

- les Ti'doudous qui doivent avoir 3 ans révolus pour être inscrits ;
- les Zouzous : 4/5 ans ;
- les Glob'trotters : 6 ans et plus, avec trois sous-groupes : les Humpa (6/7 ans), les Waka (8/9 ans), et les Sokka (10/12 ans). 🐦



BILAN GLOBAL 2022

Mercredi : 314 enfants

Vacances

Hiver : 133 enfants.

Printemps : 118 enfants.

Juillet : 245 enfants.

Août : 261 enfants.

Automne : 151 enfants.

Fin d'année (1 semaine) : 90 enfants.



Les temps périscolaires – Ville de Lyon

Le projet éducatif territorial (PEdT) de la Ville de Lyon est le cadre de référence pour mettre en œuvre et articuler l'ensemble des actions éducatives de la commune auprès des enfants et adolescents de 2 à 16 ans de son territoire. Il est réalisé notamment avec le soutien financier apporté par la Ville de Lyon aux projets développés sur les temps scolaires par les enseignants et sur les temps périscolaires par les accueils de loisirs. Il s'appuie également sur les dispositifs partenariaux existants, comme la convention locale d'application du Contrat de Ville qui intègre le Programme de réussite éducative, ainsi que le Contrat éducatif Local et le Contrat enfance jeunesse. Le PEdT accorde une grande place aux questions liées à la parentalité car il est important que les parents, premiers éducateurs de leur enfant, soient associés aux différentes actions mises en place sur tous les temps de l'enfant. 🐦

Quelques photos souvenir de l'année 2022



3



4



1



- 1 - Sortie des Sokka au Musée des illusions - mars 2022
- 2 - Sortie au parc d'Alaï
- 3 - Sortie Waka au lac d'Anse Aquapark
- 4 - Zouzous à la piscine d'Alaï - août 2022



2





▶ 4 LES MOYENS

▶ 4.1 LES RESSOURCES HUMAINES

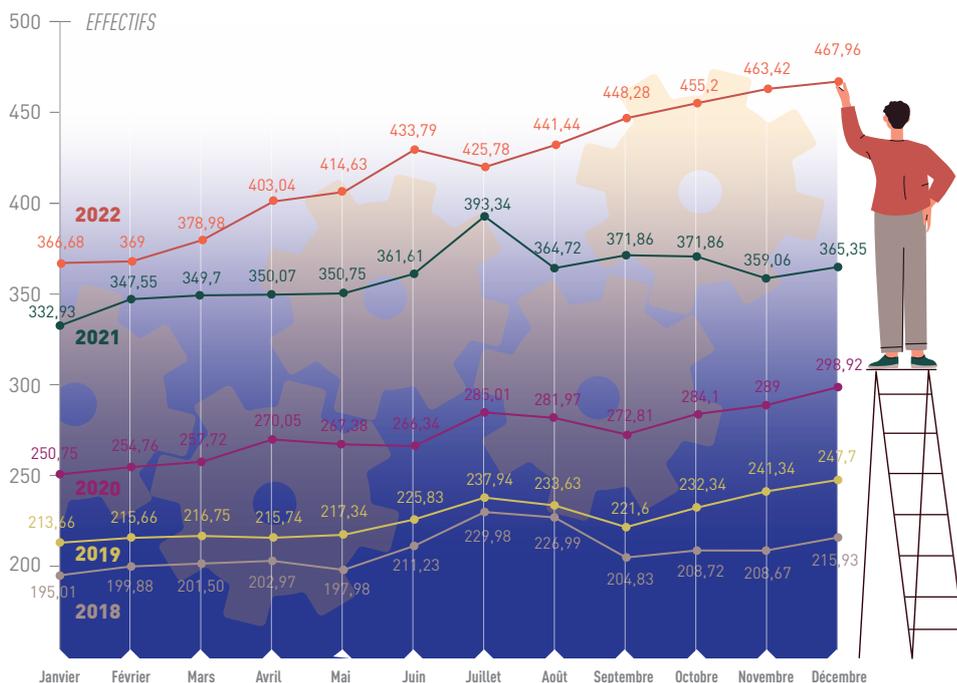
La direction des ressources humaines a pris une nouvelle dimension en 2022 avec la création de trois postes de cadres. Elle s'est ainsi dotée d'un responsable paie et administration du personnel, d'une chargée de développement ressources humaines et d'un responsable droit social et relations sociales. Deux de ces nouveaux postes ont été pourvus à l'issue de promotions internes. Ce nouveau dimensionnement de la direction des ressources humaines permet d'assurer l'administration du personnel et les paies d'un effectif en hausse (effectif annuel moyen de 419 salariés en 2022 - en équivalent temps plein), tout en développant des nouveaux projets et outils RH et en assurant la qualité du dialogue social.

4.1.1 Un accroissement significatif des effectifs pour faire face à une situation exceptionnelle

L'année 2022 est marquée par des recrutements importants, notamment pour faire face à la situation en Ukraine. L'Entraide Pierre Valdo, qui comptait 404 personnes au 31 décembre 2021, dépasse à la fin de

l'année 2022 le cap des 500 salariés (533 salariés à la date du 31 décembre 2022). L'augmentation des effectifs s'explique aussi par l'ouverture de nouveaux dispositifs ou le renforcement de ceux déjà existants.

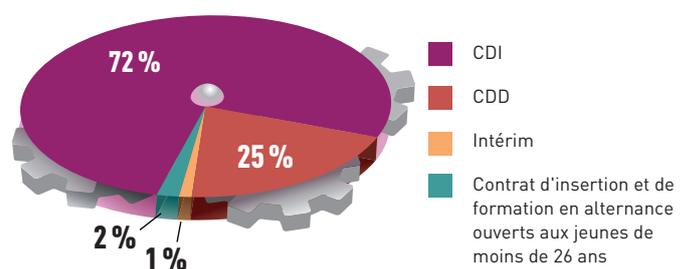
• Évolution des effectifs retracée en ETP mensuel



L'association continue à avoir recours en priorité à des contrats à durée indéterminée (CDI). Alors que le nombre de contrats à durée déterminée (CDD) a augmenté, le recours à l'intérim reste limité. Le nombre de contrats d'engagement éducatif (CEE) fluctue au cours de l'année en fonction des vacances scolaires. Parallèlement, l'association continue de développer sa politique d'apprentissage.

L'augmentation soutenue de l'activité a permis de renforcer les emplois durables. Ainsi, de nombreuses embauches en CDI ont été réalisées parmi toutes les catégories d'emploi de l'association.

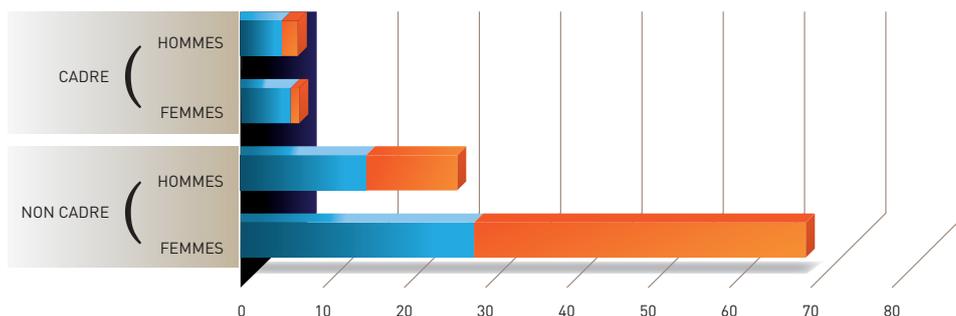
• Nature des contrats présents au 31 décembre 2022





• Nombre d'embauches en CDI

- Embauche CDI
- CDI après CDD



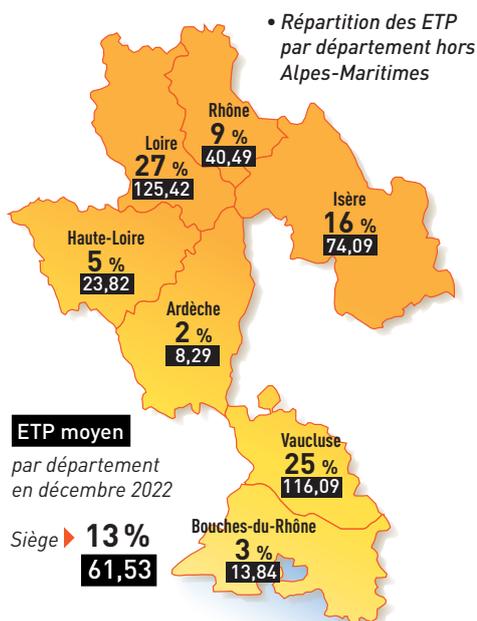
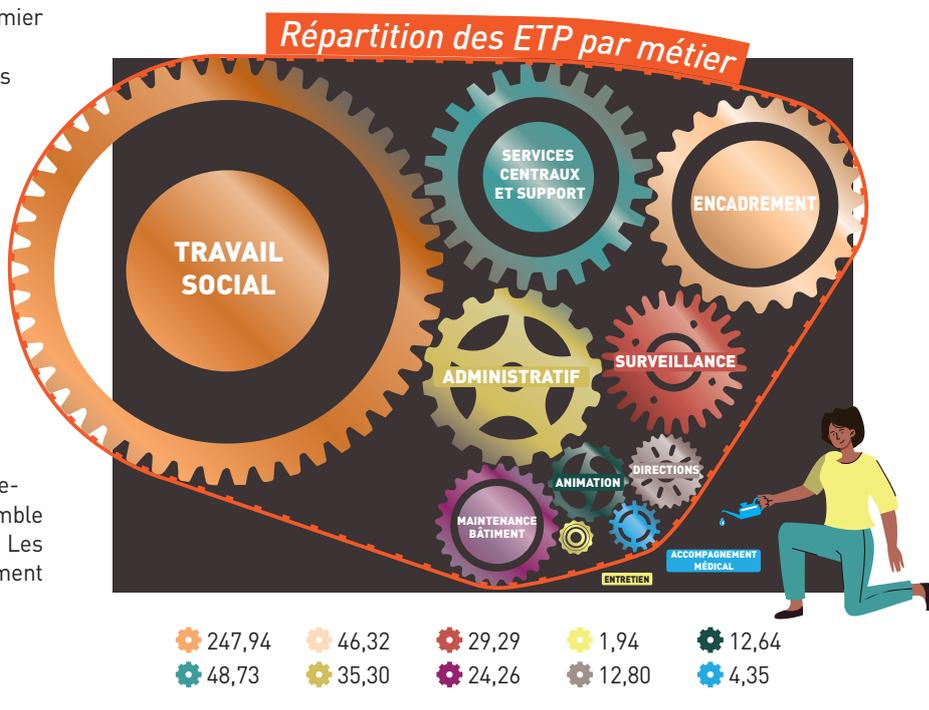
4.1.2 La répartition des effectifs par catégorie de métiers, par département et par âge

Géographiquement, la Loire reste le premier département en terme d'effectifs.

Le fort développement constaté dans les régions Provence-Alpes Côte d'Azur et Occitanie s'est poursuivi sur l'année 2022, avec l'arrivée de nouveaux dispositifs dans les Bouches-du-Rhône et le Gard. À la fin de l'année 2022, de premiers projets commençaient également à voir le jour dans les Alpes-Maritimes.

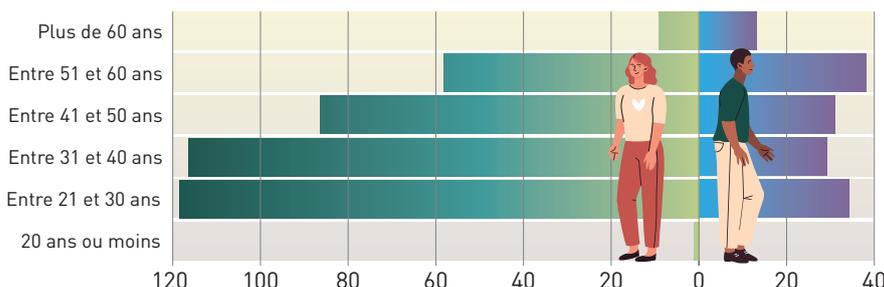
Le département de l'Isère connaît également une augmentation importante des effectifs, notamment pour faire face à l'arrivée de déplacés en provenance d'Ukraine.

Afin de se structurer face à ce fort développement, le siège a renforcé l'ensemble de ses équipes par des recrutements. Les autres départements restent relativement stables en terme d'effectif.



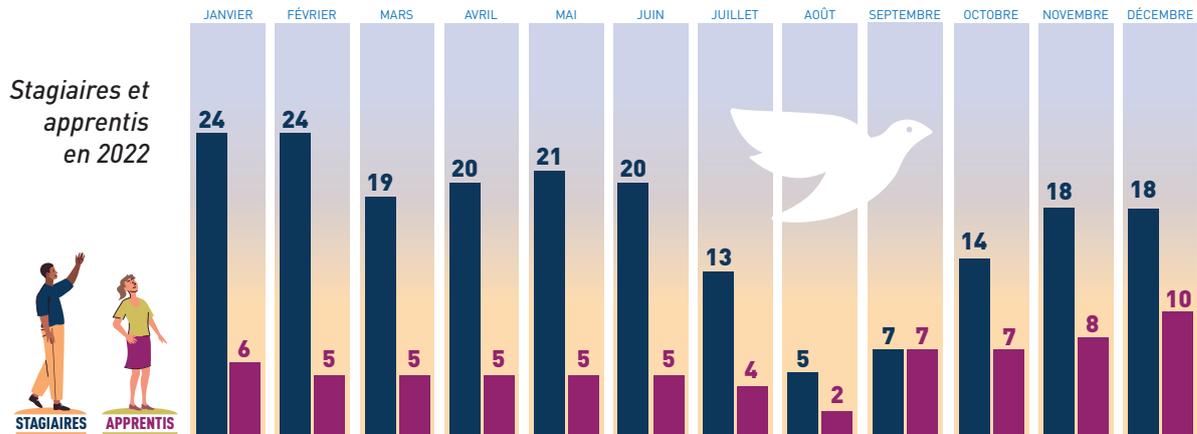
• Pyramide des âges au 31 décembre 2022

Le profil des salariés au sein de l'association est majoritairement féminin, avec une part importante sur la tranche de moins de 40 ans, se décomposant de manière équilibrée sur les tranches de 21 à 30 ans et de 31 à 40 ans. Les hommes représentent un tiers des effectifs de l'association, répartis équitablement en termes d'âge.





▶ 4.1 LES RESSOURCES HUMAINES

4.1.3 Une ouverture vers les stagiaires et un fort développement de l'apprentissage

L'association est attentive à favoriser et accompagner l'entrée des jeunes diplômés dans le monde du travail. Ainsi, de nombreux stagiaires ont découvert et pris part à nos activités. L'association a aussi entrepris un travail cette année pour accueillir davantage d'apprentis,

avec une réflexion globale pour pérenniser, voire développer cette politique qui permet de concilier les besoins de recrutement de l'association tout en favorisant l'insertion de jeunes.

4.1.4 Un indicateur égalité femmes-hommes stable entre 2021 et 2022**L'index égalité femmes-hommes en 2022**

Les entreprises d'au moins 50 salariés doivent calculer et publier chaque année sur leur site internet la note globale de l'index de l'égalité femmes-hommes, ainsi que la note obtenue à chacun des indicateurs le composant. Les

informations communiquées ci-dessous resteront ainsi en ligne jusqu'à la publication des résultats de l'année suivante. Ci-dessous les résultats obtenus par l'Entraide Pierre Valdo sur les 5 indicateurs composant l'index pour l'année 2022.

NOTE OBTENUE : 97/100**37/40 ▶ Écart de rémunération femmes-hommes**

Cet indicateur mesure l'écart des rémunérations moyennes entre les femmes et les hommes, par tranche d'âge et par catégorie socioprofessionnelle (CSP) ou autre classification des postes (de 0 à 40 points).

20/20 ▶ Écart de répartition des promotions

Cet indicateur mesure l'écart de répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes (de 0 à 20 points).

15/15 ▶ Écart de répartition des promotions

Cet indicateur mesure l'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes (de 0 à 15 points).

15/15 ▶ Salariées augmentées au retour d'un congé maternité

Cet indicateur mesure le pourcentage de salariées augmentées de retour de congé maternité (0 ou 15 points).

10/10 ▶ Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations

Cet indicateur mesure la parité des dix plus hautes rémunérations (de 0 à 10 points).

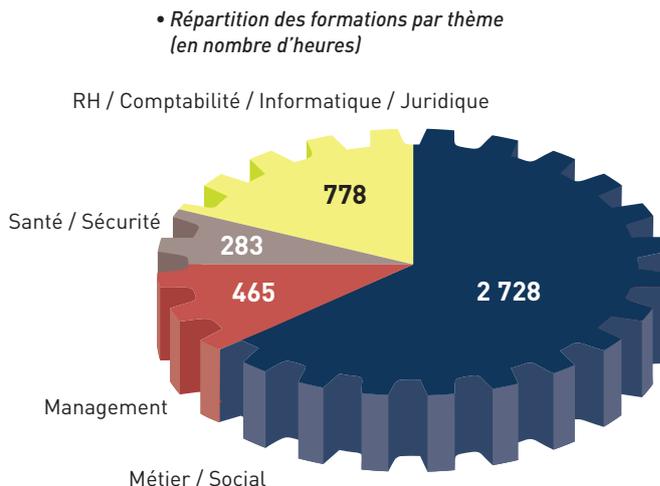
Le score de cet index est calculable pour la première fois en 2022. Cela s'explique par l'augmentation des salaires à travers l'indemnité métiers socio-éducatifs et son extension à d'autres métiers. Par consé-

quent, les 5 indicateurs sont calculables : ceux déjà calculables l'année passée restent stables et les 2 nouveaux indicateurs obtiennent le résultat maximum. Il en résulte un score global de **97/100**.



4.1.5 Une offre de formation dense et variée

La politique formation de l'association a été poursuivie et renforcée en 2022. Cette année a vu l'augmentation du nombre d'heures de formations dispensées par rapport à 2021 avec un déploiement de nombreuses formations. Le cœur d'activité de l'association, le travail social, a été au centre d'une offre de formation riche et diversifiée. Pour accompagner cette offre sur le travail social, de nombreuses formations ont été dispensées sur les services supports, ainsi que des formations managériales pour accompagner le développement de l'association. En parallèle, des formations sur la santé et la sécurité ont été dispensées.



LA POLITIQUE SALARIALE VIA LA "REVALORISATION SÉGUR"

L'association a étudié en 2022 différents scénarii pour faire évoluer en son sein la politique salariale dans un sens plus favorable pour les professionnels, tout en garantissant l'impératif d'équilibre de gestion budgétaire. La réflexion en la matière a été marquée notamment par l'annonce du Gouvernement concernant le versement d'une indemnité mensuelle de 183 € nets supplémentaires pour certains métiers, mesure de revalorisation « Ségur » annoncée dans le cadre de la Conférence des métiers de l'accompagnement du social et médico-social.

Si l'Entraide Pierre Valdo s'est réjouie

de cette première évolution, elle regrette que tous les métiers présents dans l'association n'aient pas été intégrés dans l'accord de branche signé et agréé, créant ainsi une scission de fait au sein du personnel de l'association.

Afin de remédier à cette situation, l'Entraide Pierre Valdo a décidé d'élargir cette revalorisation à tous les salariés de l'association jusqu'au groupe VI des accords collectifs CHRS afin de permettre une revalorisation salariale mensuelle brute de 238 euros, soit 183 euros nets supplémentaires pour un temps plein. Cette décision d'équité salariale repré-

sente un coût significatif aujourd'hui non pris en charge par les pouvoirs publics.

Cette mesure volontariste de l'association, actée, est ainsi pérenne et constitue une avancée pour un nombre significatif de salariés.

En 2023-2024, l'association continuera à initier de nouvelles réflexions, afin de renforcer toujours mieux son attractivité et la fidélisation des professionnels. Une attention particulière sera portée sur les aspects qui permettraient d'anticiper et d'accompagner l'évolution, à plus long terme, du cadre conventionnel, au bénéfice des professionnels. 🐦

LA DOUBLE DÉMARCHE SUR LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS (GEPP) & LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

L'Entraide Pierre Valdo a souhaité engager en 2022 une démarche de GEPP dans l'association. L'intérêt d'une GEPP est d'anticiper les évolutions des métiers, d'adapter les compétences aux évolutions économiques et sociales, technologiques et organisationnelles, répondre de façon toujours plus adéquate aux attentes et aux besoins des usagers et des pouvoirs publics s'agissant des activités de l'association. Cette démarche est aussi l'occasion de mettre en adéquation les savoirs, savoir-être et savoir-faire avec le travail effectué par tous les collaborateurs de l'association. Entrer dans une logique GEPP, c'est aussi dynamiser la culture managériale en travaillant sur le « comment » est accompagné chaque salarié dans son quotidien. Les solutions pouvant être RH (exemple : formation) ou managériales, la politique

RH sera favorablement impactée. Pour être efficace, une démarche GEPP doit être actualisée en temps réel. À cet effet, l'association a pour objectif de se doter d'un système d'information RH adapté pour que les attendus en matière de compétences puissent être alignés au plus juste avec le capital humain.

L'association a souhaité aussi que cette démarche puisse s'inscrire dans une logique d'amélioration de la QVCT, partant du principe que deux des piliers de la satisfaction au travail d'un salarié résident dans le lien créé avec son responsable (et ses collègues) et dans la facilitation de la réalisation des missions par le développement des compétences. Cela permet aussi de contribuer à la prévention des risques psychosociaux. 🐦



▶ 4.2 LA COMPTABILITÉ, L'IMMOBILIER ET LA LOGISTIQUE

Après deux années marquées par la Covid-19 et malgré un agenda 2022 bouleversé par l'actualité internationale et l'ouverture des dispositifs dédiés aux personnes déplacées en provenance d'Ukraine, l'Entraide Pierre Valdo a poursuivi ses efforts de structuration interne pour accompagner la forte progression de l'activité.

4.2.1 Finances / Comptabilité

4.2.1.1 La consolidation des équipes

Le suivi financier de l'association est assuré intégralement par les équipes comptables qui réalisent :

- le suivi quotidien des flux financiers (saisie des achats, comptabilisation des loyers, paiement des factures, enregistrement des écritures de paye...);
- les suivis des dossiers de subventions et les comptes rendus pour près d'une centaine de dispositifs de nature et de taille variable auprès de financeurs diverses (fonds européens, État, collectivités locales, financeurs privés);
- les campagnes budgétaires des établissements sociaux : budgets prévisionnels et comptes

administratifs pour 20 établissements ;

- les volets financiers des appels à projets ;
- la production des comptes annuels.

Pour accompagner le fort développement de l'activité, le service comptable a été amené à étoffer ses effectifs, y compris l'encadrement. Le travail est désormais réparti de manière à dédier à chaque pôle géographique des interlocuteurs spécifiques.

L'outil métier dont le déploiement a débuté l'année dernière s'est poursuivi en 2022 avec pour objectif la mise en place d'un suivi budgétaire performant sur l'ensemble des dispositifs. 🐦

4.2.1.2 La progression de l'activité

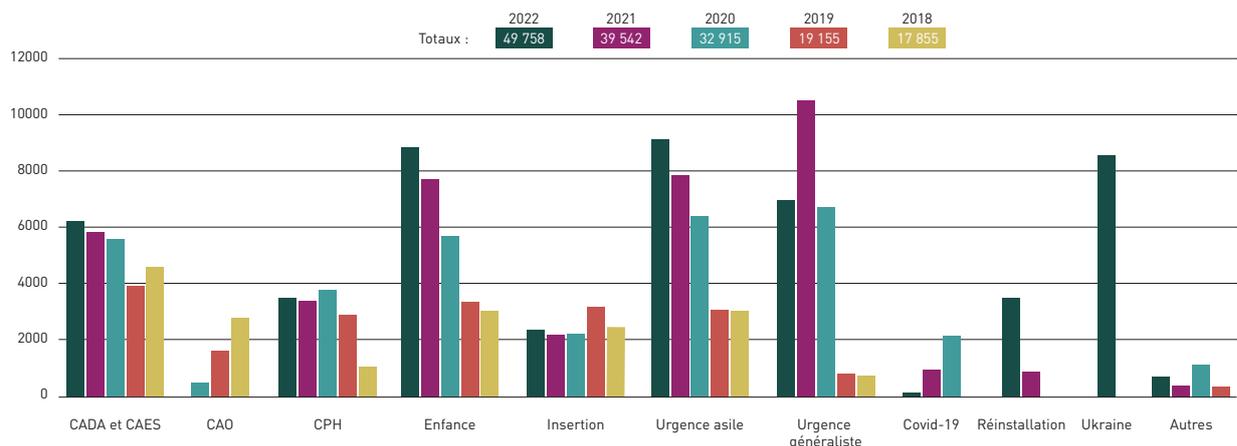
En terme financier, l'activité progresse de 26 % sur l'année 2022 et atteint presque 50 millions d'euros.

La progression provient pour 21 % des dispositifs ouverts en faveur des personnes déplacées en provenance d'Ukraine pour lesquels l'Entraide Pierre Valdo est référent départemental pour la Loire, la Haute-Loire, l'Isère et le Vaucluse.

Les activités historiques de l'association (CADA, CPH, CAES) sont globalement stables et bénéficient de l'effet « année pleine » des dernières places CAES ouvertes.

Outre l'ouverture en fin d'année de l'HUDA dans les Alpes-Maritimes, l'hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile progresse de manière importante en 2022 en raison des extensions des HUDA des Bouches-du-Rhône et de la Loire.

L'ouverture des deux unités de vie MECS en Vaucluse d'une capacité de 6 places chacune, l'une en 2021 et l'autre en 2022, fait à nouveau progresser le secteur de l'enfance.



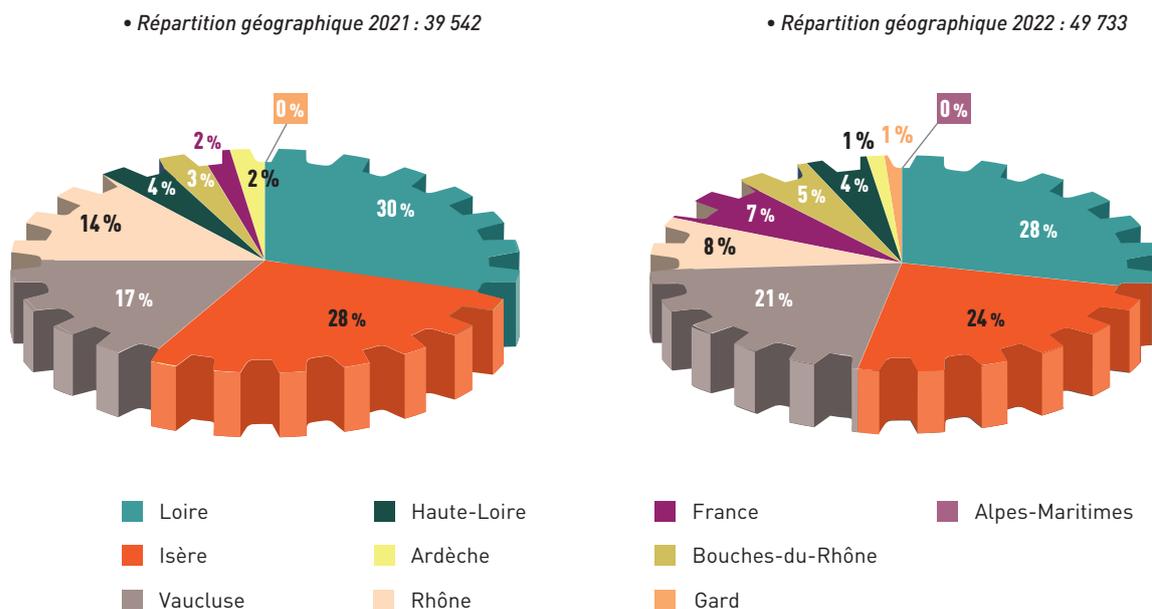


Le secteur de l'urgence généraliste diminue fortement à la suite de la fermeture d'un site collectif situé dans le centre de Lyon et de la réduction du nombre de places hôtelières et en diffus sur l'agglomération grenobloise.

Les centres de vaccination et cellules territoriales d'appui à l'isolement spécifiquement ouverts dans le cadre de la crise sanitaire ont progressivement stoppé leur activité en 2022. ➡

4.2.1.3 La répartition géographique de l'activité

La Loire reste le premier territoire d'implantation de nos activités (29 %), suivi par l'Isère (24 %) et le Vaucluse (21 %).



4.2.1.4 Les données financières 2022

Les produits d'exploitation progressent globalement de 15 %.

ANALYSE DES PRODUITS	2022	2021	Variation	%
Ventes de prestations de service	584	13 354	54	10 %
Produits de tiers financeurs	18 811	13 602	5 208	38 %
Concours publics et subventions d'exploitation	30 947	25 940	5 007	19 %
Reprises amortissements, provisions et transferts de charges	1 247	138	1 109	804 %
Utilisations des fonds dédiés	2 391	1 591	799	50 %
Autres produits	679	522	157	30 %
Total produits d'exploitation	54 658	42 324	12 335	29 %
Produits financiers	2	1	0	39 %
Produits exceptionnels	192	198	- 6	- 3 %
Total des produits	54 852	42 523	12 329	29 %

(*)Les chiffres communiqués sont exprimés en K€

▶ 4.2 LA COMPTABILITÉ, L'IMMOBILIER ET LA LOGISTIQUE

Les charges d'exploitation augmentent dans les mêmes proportions.

ANALYSE DES CHARGES D'EXPLOITATION	2022	2021	Variation	%
Charges d'exploitation	54 606	40 140	14 446	36 %
Dont charges sociales et fiscales	20 517	15 869	4 649	29 %
Dont loyer et charges locatives	14 512	11 071	3 441	31 %

Bilan simplifié	2022	2021		2022	2021
Actif immobilisé net	11 174	10 785	Fonds associatifs	11 766	11 826
Actif circulant net	18 871	17 040	Provisions et fonds dédiés	5 898	5 262
			Dettes	12 381	10 737
Total bilan actif	30 045	27 825	Total bilan passif	30 045	27 825

4.2.2 Les enjeux bâtimentaires

Pour faire face à l'accroissement de l'activité, l'association a sans cesse besoin d'étoffer son parc de logements et de bureaux.

Fin 2022, l'Entraide Pierre Valdo dispose d'un parc de plus 1 100 logements et de 55 lieux de bureau.

En ces temps de tension forte sur les marchés immobiliers, l'enjeu de captation et de préservation des lieux de vie et d'accueil des personnes suivies ainsi que des lieux d'activité de nos salariés et bénévoles est essentiel. 🐦

4.2.2.1 Le patrimoine de l'Entraide Pierre Valdo

Les travaux de réhabilitation du bâtiment de La-Tour-en-Jarez se sont déroulés sur l'année 2022 avec une livraison prévue pour le 1^{er} trimestre 2023.

Les travaux engagés permettront d'améliorer sa performance énergétique grâce à l'isolation thermique par l'extérieur et la fermeture des loggias. Six places destinées aux personnes à mobilité réduite ont été mises en place et les bureaux de l'équipe sociale ont été intégralement renouvelés. Ces travaux ont permis de porter la capacité d'accueil à 188 places.

À l'extérieur, le cheminement piéton a été intégralement repensé tout comme les places de parking et les accès extérieurs pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. 🐦



Travaux au CADA de La Tour-en-Jarez

4.2.2.2 Le parc locatif

La captation de logement est difficile dans plusieurs départements où l'association est présente. De ce fait, les derniers dispositifs se sont constitués autour du modèle d'hébergement diffus, c'est-à-dire en logements autonomes non collectifs.

Le parc locatif est désormais constitué de 1200 adresses qu'il convient d'assurer, d'entretenir et de maintenir à niveau. La gestion des relations avec les bailleurs est essentielle pour continuer notre évolution. 🐦

4.2.2.3 Les énergies

Les contrats de fourniture d'énergie de l'Entraide Pierre Valdo, gaz et électricité, sont arrivés à échéance au cours de l'année 2022 dans un contexte de très forte hausse des prix de l'énergie et d'instabilité des cours. Pour faire face à ces augmentations des prix, des actions ont été menées auprès des salariés et des personnes hébergées pour maîtriser les consommations. 🐦



4.2.3 La flotte automobile

L'une des conséquences du développement de l'hébergement de nos publics en diffus est le besoin croissant de véhicules. Pour assurer la mobilité en toute sécurité de nos équipes, l'association a fait le choix de s'équiper en véhicules de types citadins, familiaux et utilitaires.

À ce jour, le parc automobile est constitué de plus de 130 véhicules.

L'enjeu majeur qui se dessine à compter de 2023 est le « verdissement » de cette flotte pour satisfaire les évolutions réglementaires en termes de qualité de l'air. 

4.2.4 Les approvisionnements

4.2.4.1 La nature des besoins

Pour soutenir la croissance de ses activités, l'association avait décidé de centraliser et de professionnaliser les fonctions achat et logistique.

Grâce à leur réactivité et à la qualité des relations partenariales nouées avec les principaux fournisseurs, l'équipe support dédiée aux approvisionnements a pu faire face au défi logistique qu'a représentée la création en quelques semaines de plusieurs centaines de places pour l'hébergement des personnes déplacées en provenance d'Ukraine.

4.2.4.2 Le développement de partenariats et de relations privilégiées

Les conditions matérielles d'accueil des personnes déplacées en provenance d'Ukraine ont été améliorées grâce à la mobilisation de plusieurs de nos fournisseurs majeurs.

Ainsi, les dons de la fondation ADEO ont permis de meubler et rénover 80 appartements dans le département de la Loire, une unité de vie collective de 199 personnes dans le Vaucluse en permettant l'ameublement des chambres et des pièces collectives ainsi que l'aménagement d'une aire de jeux extérieurs pour les enfants.

En Isère, le partenariat Boulanger / Croix-Rouge a permis de fournir des kits électroménagers neufs et le don du fournisseur Électro Dépôt a permis l'équipement de l'unité d'Orange.

Parallèlement, tous les dispositifs pérennes de l'association ont pu bénéficier de produits d'hygiène qualitatifs, de dotations de jouets et de vête-

ments pour Noël et de fournitures scolaires achetées via une participation symbolique à l'Agence du Don en Nature.

Pour équiper les nouvelles recrues salariées de 2022, plusieurs campagnes de récupération de mobilier de bureau ont été organisées avec l'association ENVIE LOIRE. Ces campagnes permettent de favoriser l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage. 





▶ 4.3 LA QUALITÉ, L'AUDIT ET LE SYSTÈME D'INFORMATION

La direction QASI est composée de 2 services : la qualité et le système d'information. L'actualité principale du service « qualité » réside dans l'établissement et la mise à jour des DUERP, qui ont été réalisés grâce à une méthode collaborative impliquant les différents professionnels des établissements et services concernés.

En 2022, le système d'information a connu deux faits marquants :

- la mobilisation de l'équipe informatique sur les dispositifs Ukraine dès le mois de mars 2022 ;*
- la nouvelle structuration du service informatique permettant ainsi de toujours mieux répondre aux défis posés par le développement croissant de nos activités.*

4.3.1 Les dispositifs d'accueil Ukraine

En raison de la forte mobilisation de l'association dans le cadre des dispositifs d'accueil de personnes en provenance d'Ukraine, plusieurs dizaines de salariés ont été recrutés en peu de temps.

Dans ce contexte, le service informatique a fait preuve de réactivité et d'adaptation afin que ces derniers puissent disposer rapidement de leurs outils de

travail principaux, préparés préalablement par les informaticiens : ordinateurs portables, téléphones portables, routeur 4G, imprimantes, etc.

Grâce à une gestion optimisée des stocks informatiques et à des partenariats avec les fournisseurs / prestataires, la gestion des matériels a été facilitée.



4.3.2 La nouvelle structuration du service informatique

En raison du développement important de l'association et des enjeux croissants en matière de cybersécurité, un responsable informatique a été recruté à compter de septembre 2022.

Cette nouvelle organisation a permis de lancer ou renforcer plusieurs chantiers comme la sauvegarde informatique des données qui sont conservées sur le serveur. Ce travail a ainsi pu aboutir à l'application des actions de correction et de fiabilisation. De plus, un mécanisme de protection anti-*ransomware* (sauvegarde froide hebdomadaire) a été mis en place.

Par ailleurs, l'utilisation de l'outil de « ticketing » a été améliorée pour une meilleure réactivité dans la prise en compte des demandes de maintenance informatique formulées par les salariés de l'association. À titre d'exemple, la catégorisation des demandes a été mise en place en 2022. 

4.3.3 Le Modern Work Place (MWP)

Le projet *Modern Work Place*, débuté courant 2021, s'est poursuivi sur l'année 2022 malgré les autres priorités du moment, en particulier la forte mobilisation du service sur les dispositifs Ukraine.

La « bascule » des établissements et services implantés sur le département de la Loire s'est terminée en

2022. Les premiers sites du pôle Rhône ont été les sites de Lyon-Fougères et de Givors. Les ordinateurs PC mis à disposition des salariés déployés sur les dispositifs Ukraine dans le Vaucluse ont été remis avec l'intégration du *Modern Work Place*.

L'objectif est de basculer sur le *Modern Work Place* l'ensemble des sites et le siège en 2023. 



4.3.4 Le parc informatique

Le parc informatique de l'association s'accroît au fur et à mesure, proportionnellement à l'augmentation du nombre de salariés sur les différents territoires. 🐦

ACTIVITÉ ET MATÉRIEL DU SERVICE INFORMATIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2022	
Ordinateurs en service (fixes, portables, terminaux)	507
Ordinateurs portables achetés en 2022	140
Abonnements téléphoniques smartphones	417
Nouveaux abonnements smartphones en 2022	150
Smartphones achetés en 2022	185
Fibres installées en 2022	11

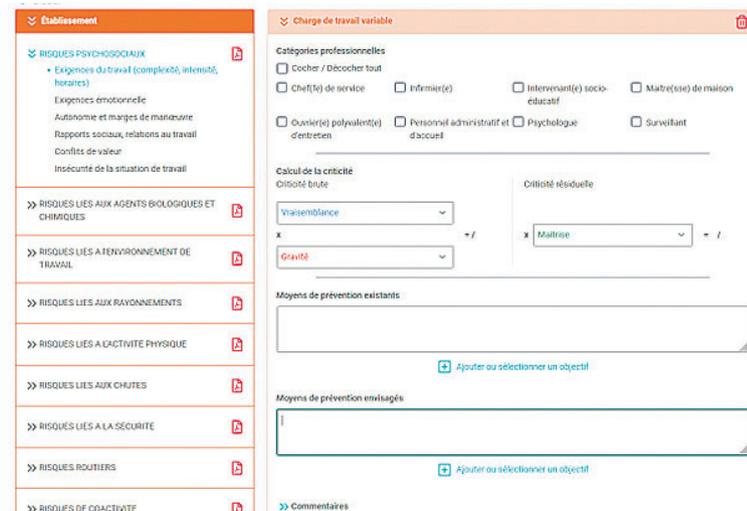
4.3.5 Les perspectives pour 2022

En 2021, l'association a décidé d'utiliser l'outil AGEVAL et de favoriser la participation active des équipes pour la réalisation des DUERP.

Un référentiel a été établi afin d'être intégré dans ce logiciel. Il se compose de la liste des risques, des sous-risques et des situations à risques. Il s'agit des risques psychosociaux, routiers, liés aux agents biologiques et chimiques, à l'environnement de travail, aux rayonnements, à l'activité physique, aux chutes, à l'électricité, à l'incendie et d'autres risques tels que la coactivité et les vibrations. Les risques psychosociaux ont été catégorisés en 6 sous-risques selon les préconisations de l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) : exigence du travail, exigence émotionnelle, autonomie et marge de manœuvre, rapports sociaux, conflits de valeurs et insécurité de la situation de travail.

Pour chaque situation à risque, le groupe de travail :

- cote le risque (selon une grille définie),
- indique les moyens de prévention existants,
- propose les moyens de prévention envisagés,
- propose des commentaires (explication de la cotation, situation passée, etc.).



Cette nouvelle méthode très participative a été particulièrement appréciée par les participants au processus d'évaluation des risques professionnels. Cette démarche constitue également un outil de management utile et de qualité. Elle permet d'une part de prendre le temps d'aborder certains points et de chercher des solutions co-construites, d'autre part de s'interroger ensemble sur l'organisation du service ou de l'établissement, la mise en place de procédures, les moyens, etc. Les groupes de travail se réunissent sur une durée de deux jours en moyenne. Le plan d'actions est ensuite réalisé à partir des moyens de prévention envisagés. Ce dernier est établi par le directeur de pôle, le ou les chef-fe-s de service et un intervenant du service qualité.

Sur l'année 2022, l'ensemble des groupes de travail du pôle Loire-Forez ont pu se réunir. Trois groupes de travail du pôle Loire-Métro, un du pôle Rhône et un du pôle Isère ont réalisé l'évaluation. 🐦



4.3.6 Sensibilisation

Des actions de sensibilisation ont été menées sur plusieurs sites en Isère par la médecine du travail. Une première intervention a eu lieu auprès des intervenants sociaux et des personnels administratifs pour le travail sur écran. La deuxième s'est déroulée auprès des agents polyvalents sur la thématique des produits chimiques.

L'évaluation des risques professionnels en groupe de travail permet également de sensibiliser les salariés aux différents risques. Dans le même objectif de prévention, des actions de sensibilisation ont été prévues dans les plans d'actions des DUERP. 

4.3.7 Perspectives 2023

Pour le service informatique, les perspectives de l'année 2023 sont de :

- mener le projet *Modern Work Place* jusqu'à son terme,
- poursuivre la démarche d'amélioration des outils de suivi,
- poursuivre les démarches liées à la cybersécurité,
- rédiger des procédures.

Dans le domaine de la qualité, les objectifs identifiés sont de :

- réaliser l'ensemble des DUERP de l'association avec la nouvelle méthode participative,
- produire de nouveaux documents de sensibilisation,
- centraliser la documentation,
- permettre à l'association de s'approprier le nouveau dispositif évaluatif de la qualité des ESSMS. 





► 4.4 L'INNOVATION, LE DÉVELOPPEMENT ET LA COORDINATION (IDC)

Durant l'année 2022, le pôle IDC a évolué pour devenir Innovation, Développement et Coordination. Il a continué à jouer son rôle d'appui auprès des pôles opérationnels et de la direction générale tout en renforçant la dimension de coordination entre les différents pôles et les services du siège. Au sein du siège de l'association, le pôle IDC participe à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie globale de l'Entraide Pierre Valdo en matière d'innovation sociale, de développement de nouveaux projets et ressources ainsi qu'en matière de coordination vers une organisation plus efficiente et un meilleur service rendu aux personnes accompagnées.

4.4.1 La mise en place et la coordination des dispositifs d'accueil et d'hébergement pour les personnes en provenance d'Ukraine : l'appui de l'IDC aux équipes opérationnelles

Dès après le début du conflit en Ukraine le 24 février 2022, l'Entraide Pierre Valdo a été mandatée par les services de l'État comme opérateur référent, tête de réseau départemental, en Vaucluse, en Isère, dans la Loire et en Haute-Loire.

Afin de prendre en compte les spécificités des territoires d'accueil, les dispositifs mis en œuvre pour les personnes en provenance d'Ukraine sont développés en étroite collaboration avec les services de l'État. L'association a animé au niveau du siège et singulièrement du pôle IDC, sous le pilotage de la direction générale, une cellule de coordination interne : veille législative et réglementaire, outils

suivi des besoins remontés, participation aux copils nationaux, visites des sites. Le recrutement d'un chargé d'opération Ukraine a permis de renforcer l'appui aux équipes opérationnelles dans la mise en place et le suivi des dispositifs.

Grâce au concours de l'ensemble des services de l'association en 2022, l'Entraide Pierre Valdo a ainsi ouvert plus de 800 places d'hébergements, accueilli plus de 3 300 personnes, hébergé plus de 1 600 déplacés ukrainiens en hébergement d'urgence et accompagné près de 300 personnes en logement pérenne. 🐦

4.4.2 La réponse aux appels à projets et aux marchés publics

Le pôle IDC a piloté les appels à projet (AAP) de l'année 2022 concernant la création de nouveaux dispositifs ainsi que les extensions nécessaires. Il a aussi contribué au démarrage et à la mise en œuvre de nouvelles activités : projet d'écomobilité, Mater42, etc.

Les réponses aux marchés publics AGIR ont également été pilotées au sein du pôle en lien avec les services du siège, des pôles opérationnels et des partenaires impliqués. En effet, les services de l'État ont lancé en 2022 le programme « AGIR » pour systématiser progressivement sur l'ensemble du territoire métropolitain l'accompagnement vers

l'emploi et le logement des BPI. Ce programme pluriannuel a fait l'objet d'un marché public auquel l'association a répondu sur 3 régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Occitanie. Dans les régions ARA et PACA, l'Entraide Pierre Valdo a prévu son intervention en partenariat avec des opérateurs tiers. En Occitanie, l'association a proposé d'accompagner les BPI dans deux départements : le Gard puis la Lozère.

Suite à la réponse aux marchés subséquents pour 2022, l'association a été retenue dans les trois régions et elle est lauréate du marché public AGIR dans le Gard en octobre 2022. 🐦



▶ 4.4 L'INNOVATION, LE DÉVELOPPEMENT, LA COORDINATION

4.4.3 La formation et l'accompagnement juridiques en droit d'asile et droit des étrangers

Depuis le 1^{er} mars 2022 et dans le cadre de la formation continue et du renforcement des capacités de ses salariés, l'Entraide Pierre Valdo a mis en place un service formation en droit d'asile et en droit des étrangers. Composé de deux juristes, ce service est chargé de 3 missions principales.



🔧 **Former** les professionnels de l'association en matière de fondamentaux du droit d'asile et d'accompagnement des demandeurs, de démarches préfectorales et de titres de séjour, ou encore l'ouverture des droits administratifs et sociaux pour les bénéficiaires de la protection internationale. Une formation sur les activités et les principales missions de l'association est également dispensée au personnel du siège de l'association, notamment aux nouveaux salariés.

🔧 **Épauler** les intervenants sociaux dès lors qu'ils rencontrent une difficulté juridique en termes de droit d'asile et en droit des étrangers. Les thèmes des problématiques abordées sont relativement variés et sortent parfois du champ juridique : conditions d'accès aux titres de séjour, réunification familiale, procédure Dublin, etc.

🔧 **Informier** les équipes par une veille ciblée et la production d'une lettre d'information juridique mensuelle. En outre, le service a créé différentes ressources (fiches réflexes, informations juridiques générales, etc.) à destination des équipes sociales, et plus particulièrement des nouveaux entrants dans l'association. 🐦

4.4.4 La coordination de la réinstallation et de la relocalisation de BPI

En 2022, l'Entraide Pierre Valdo a été reconduite dans sa mission de coordination du programme de réinstallation d'admission humanitaire sur trois régions : AURA, PACA et Occitanie. L'équipe de coordination fut en lien direct avec les services déconcentrés de l'État, le Groupement d'intérêt public (GIP) Habitat et l'Organisation internationale des migrations (OIM) afin de permettre l'arrivée de plusieurs centaines de personnes sur 9 départements. L'association a travaillé en partenariat avec Viltais dans l'Allier, le Diaconat Protestant sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche et l'association API Provence dans les Alpes-Maritimes.

Par ailleurs, en lien avec le ministère de l'Intérieur (Direction générale des étrangers en France), la cellule coordination du pôle IDC a participé à la bonne réalisation du programme permanent de réinstallation relevant de l'accord-cadre entre la France et le UNHCR en Haute-Loire (dispositif RéPI).

Enfin, depuis 2022, l'association accompagne plusieurs dizaines de bénéficiaires de la protection internationale accueillis en France dans le cadre du dispositif de relocalisation entre États membres de l'UE. Avec un accompagnement proposé sur une durée de douze mois, les BPI relocalisés (ici, en provenance de Grèce) ont été pris en charge par l'association et ses équipes sur les deux départements du Gard et du Vaucluse. 🐦

Les dispositifs de réinstallation et de relocalisation sont soutenus par la République française et par l'UE dans le cadre du FAMI.



Financé par l'Union européenne

4.4.5 Les projets à dimension européenne

Dans le prolongement des efforts portés les années précédentes, l'association veille à développer des actions et des projets qui permettent de continuer à innover, en appui des actions déjà menées à l'endroit des publics. Cette démarche s'accompagne également d'une politique active de renforcement et de structuration des partenariats à différents niveaux. 🐦



4.4.5.1 Projet SHARE SIRA : « Renforcer et développer l'intégration des primo-arrivants et migrants dans les zones rurales »

SHARE Territoires inclusifs et SIRA



Share
Network



Le projet SHARE SIRA est cofinancé par le Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI) de l'Union européenne

Dans le cadre des projets européens SHARE SIRA et Territoires Inclusifs portés par la Commission Internationale Catholique pour les Migrations (ICMC) et dont l'objectif est de développer l'intégration des personnes exilées dans les territoires ruraux notamment par l'engagement citoyen, l'Entraide Pierre Valdo a animé durant deux ans des réunions de plateformes multi-acteurs sur 4 départements : Isère, Vaucluse, Corrèze et Saône-et-Loire (dans ces deux derniers départements, aussi en partenariat étroit avec l'association Viltàis).



Dans ce cadre, l'association a organisé différentes rencontres dans le but d'aborder des thématiques concrètes et établir des recommandations pour un meilleur accueil des personnes exilées dans les zones rurales.

L'Entraide Pierre Valdo a participé également à la première visite Look & Learn du projet en Espagne et elle a organisé à son tour un second événement du même type en France (en Isère). Ces visites, rassemblant plusieurs délégations étrangères, avaient pour but de favoriser une approche territoriale inclusive dans les zones rurales d'Europe et des approches innovantes pour

promouvoir la participation des communautés locales et des personnes exilées. L'événement préparé et porté par l'Entraide Pierre Valdo en Isère les 27-29 septembre 2022 a ainsi rassemblé de nombreux participants en provenance de France, d'Espagne, de Grèce et de Belgique dont une responsable de la Commission européenne. À l'invitation de l'Entraide Pierre Valdo, un représentant de la DIAIR était également présent. Le Look & Learn a permis notamment aux participants de découvrir à Notre-Dame de l'Osier l'initiative locale Tero Loko, lieu d'accueil et d'insertion à destination de personnes réfugiées et d'habitants du territoire et qui a pour objectif de participer à la dynamique locale, en facilitant l'insertion de personnes en situation de précarité en territoire rural.

Le programme du Look & Learn incluait aussi une conférence sur la thématique suivante : « Repenser les territoires pour promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants dans les espaces ruraux : territoires inclusifs, territoires de solidarités et territoires innovants ». Cette conférence, organisée avec l'appui d'une traduction simultanée multilingue, s'est tenue dans les locaux de l'Auberge de jeunesse d'Échirolles, utilisée par ailleurs comme centre d'accueil pour les personnes déplacées d'Ukraine en 2022.



▶ 4.4 L'INNOVATION, LE DÉVELOPPEMENT, LA COORDINATION

En coopération avec l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI) et l'ICMC Europe, l'Entraide Pierre Valdo a organisé enfin une table ronde nationale rassemblant ONG, associations, autorités nationales, régionales et locales, pour échanger sur les pistes d'action pour faciliter l'intégration des personnes exilées en milieu rural.



En fin d'année, l'équipe de coordination du projet SHARE a participé à la conférence transnationale de clôture du projet SHARE SIRA, au Comité européen des régions à Bruxelles. Cette conférence fut l'occasion de rassembler des acteurs ruraux ainsi que les partenaires européens et a présenté les principaux résultats et les leçons tirées du projet. 🐦

Les chiffres-clés du projet SHARE en 2022



Financé par
l'Union européenne



- 4 actions pilotes mise en place en France dans les 4 départements de déploiement du projet.
- 1 visite Look & Learn organisée en isère et rassemblant 41 participants.
- 1 table ronde nationale organisée rassemblant 34 participants.
- 1 table ronde transnationale rassemblant 150 participants.
- 1 webinaire organisé rassemblant 17 participants.
- Participation à des réunions d'experts (« Expert group »).

4.4.5.2 Le nouveau projet européen EU-WEBPSI

Dans le cadre du projet EU-WEBPSI, porté par l'Université de Gand/Gent (Belgique) avec le soutien du fonds européen FAMI transnational, l'Entraide Pierre Valdo a participé fin septembre 2022 à Bruxelles à une réunion de lancement (EU WEBPSI kick-off meeting).



Financé par
l'Union européenne

Ce projet a pour objectif de développer et de tester un portail web innovant à l'échelle de l'UE pour l'échange d'informations et la collaboration en ligne entre les parties prenantes impliquées dans la fourniture et l'utilisation de services de traduction, notamment pour les personnes issues de la migration. EU WEBPSI vise à relever un double défi : d'une part, pallier l'absence d'un cadre unifié et de normes minimales (situation qui génère de nombreuses inégalités); d'autre part, combler l'inadéquation entre l'offre et la demande d'interprètes.

En partenariat avec l'Université de Gand et ISM CORUM, spécialiste de la traduction, l'association sera plus directement impliquée dans ce projet européen à compter de 2023.



4.4.6 D'autres projets innovants développés à différents niveaux (national, interrégional, local)

4.4.6.1 L'Ordonnance visuelle

L'Entraide Pierre Valdo promeut et diffuse depuis 2018 l'Ordonnance visuelle auprès de professionnels de la santé et de partenaires. Ce support propose une traduction visuelle d'une prescription classique pour un traitement médical grâce à des pictogrammes accolés sur un tableau afin de faciliter la compréhension des prescriptions pour les publics allophones et les personnes à besoins spécifiques.

En 2022, l'association a pu continuer la diffusion des exemplaires de l'ordonnance visuelle à titre gratuit grâce à un financement de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Par ailleurs, fin 2022, un nouveau financement a été accordé par l'ARS AURA afin de pouvoir mettre à jour et réimprimer 1 000 exemplaires de l'outil et poursuivre ainsi sa large diffusion sur 2023.



IMPORTANT :
 l'usage de l'Ordonnance visuelle est strictement réservé aux professionnels de santé (soignants) dans le cadre d'un accompagnement médical.

4.4.6.2 L'inclusion numérique et l'écomobilité

Toujours dans le cadre de l'innovation au service de ses publics, l'association promeut la lutte contre l'exclusion numérique ainsi que la mobilité verte, solidaire et durable. Cela se traduit en particulier par le développement de projets déjà évoqués plus haut dans ce rapport (cf. Partie III).



- Le projet d'inclusion numérique NUM'R#2 coordonné à l'échelle de 4 départements (Loire, Haute-Loire, Vaucluse, Gard) suite à un appel à projet conjoint de la DIAIR et de la DGEF.
- Le projet « 2 roues vertes pour l'emploi » (Haute-Loire) qui a reçu en 2022 le soutien financier des services déconcentrés de l'État au travers des deux appels à projet régionaux en Auvergne-Rhône-Alpes (Lutte contre la pauvreté et Droits des femmes et égalité).



NUM'R#2 : un partenariat avec AfB France, acteur éco-solidaire et éco-responsable.

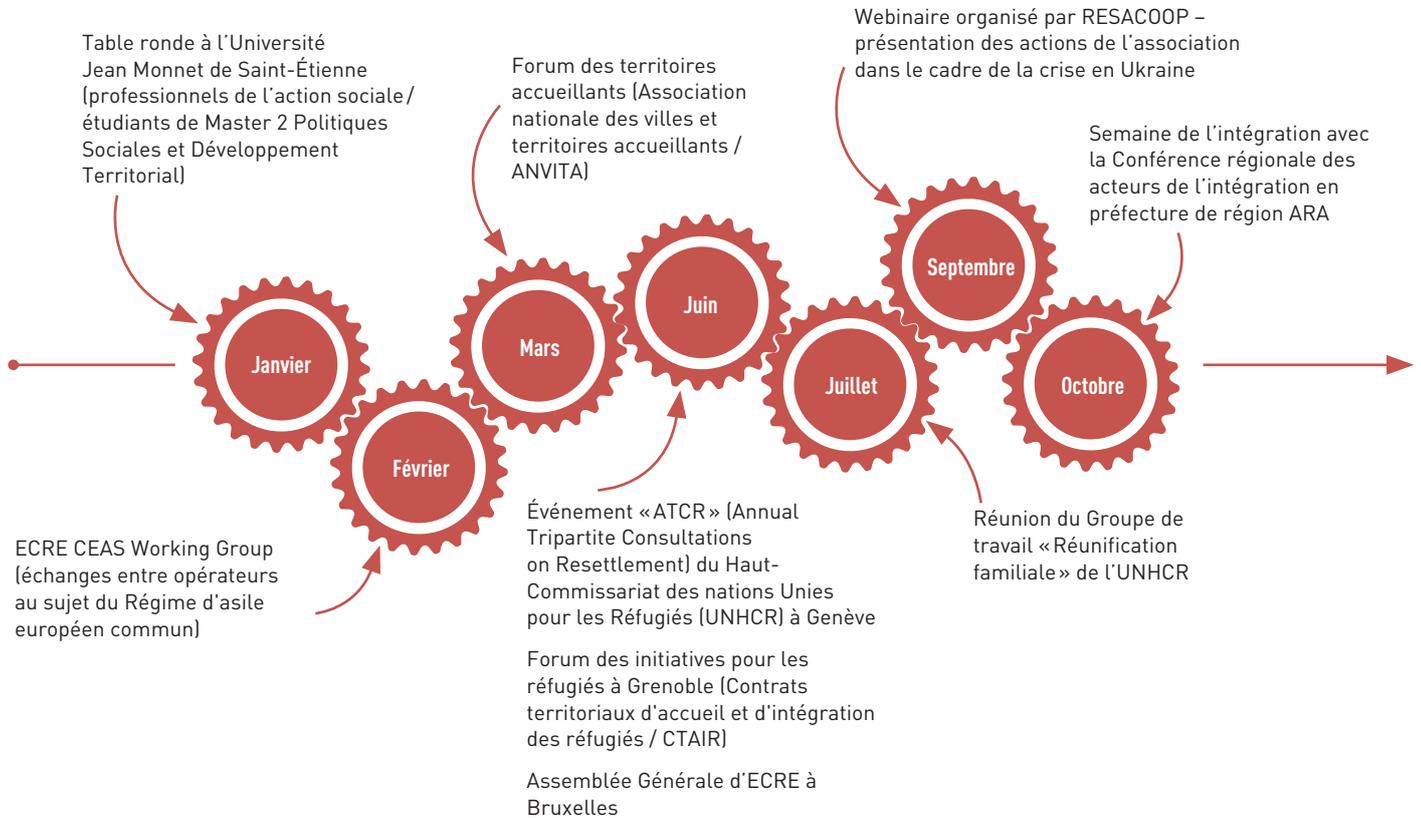
Crédit photo : AfB.



▶ 4.4 L'INNOVATION, LE DÉVELOPPEMENT, LA COORDINATION

4.4.7 La représentation de l'Entraide Pierre Valdo dans plusieurs événements et réseaux

À ce titre, l'IDC a participé en 2022 aux événements ci-dessous.

**4.4.8** Le Pôle IDC en 2023

Pôle d'appui et d'expertise, l'IDC continuera à remplir son rôle d'appui à la définition de la stratégie globale de l'association en matière d'innovation sociale, de développement et de coordination de nouveaux projets et ressources. Cela concernera en particulier le suivi du Plan d'action → 2024 de l'association.

Plus spécifiquement, l'IDC continuera à :

- déployer un management du savoir au sein de l'association afin de renforcer les capacités des équipes et de les accompagner dans l'évolution de leurs missions,
- proposer des projets cohérents avec les besoins de l'association et promouvoir une approche collaborative dans son développement et sa structuration pour un meilleur service rendu aux personnes,
- coordonner et améliorer la conduite, le suivi et la gestion des projets en cours et à venir de l'association.



▶ 5 LES PERSPECTIVES

L'Entraide Pierre Valdo a su tout au long de l'année 2022 maintenir et développer ses multiples activités grâce à l'engagement au quotidien ainsi qu'au professionnalisme de ses équipes. La confiance renouvelée que nous accordent nos partenaires a permis la poursuite des actions dans le plein respect des consignes sanitaires tout en répondant, parfois sur un préavis très court, à des besoins nouveaux.

▶ 5.1 FAIRE VIVRE LE PROJET ASSOCIATIF DE L'ENTRAIDE PIERRE VALDO

Comme évoqué au début de ce rapport, le conseil d'administration de l'Entraide Pierre Valdo a procédé, fin 2022, à une rénovation et à une mise à jour du projet associatif.

Ce document de référence, diffusé à l'ensemble des salariés, fixe et rappelle les buts, les valeurs et les grandes missions de l'association. Au service des personnes accompagnées et / ou hébergées sur l'ensemble des territoires d'implantation de nos actions, il concerne

tout à la fois les membres adhérents, les salariés et les bénévoles.

Les membres du CA souhaitent que le projet associatif puisse être mieux connu et appréhendé par l'ensemble des parties prenantes. En effet, la connaissance et la bonne appropriation du projet associatif par toutes celles et tous ceux qui le font vivre au quotidien sont essentielles, ce qui a impliqué que cet enjeu fasse l'objet d'un chantier spécifique du plan d'action → 2024. 

▶ 5.2 METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION → 2024

Au service du projet associatif et des grandes orientations définies par le conseil d'administration, l'Entraide Pierre Valdo a décidé d'impulser dès fin 2021 une dynamique de changement et de modernisation en associant toutes les équipes. Cette dynamique, qui vise à donner un nouvel élan à nos activités au quotidien, traduit le souci constant de prendre en considération le travail et les propositions des salariés et d'apporter, en toutes circonstances, un service de proximité et de qualité aux différents publics hébergés et / ou accompagnés au sein de l'association.

En février 2022, la direction générale annonçait ainsi le lancement formel de la démarche du plan d'action pluriannuel portée par l'association. 



ENTRAIDE PIERRE VALDO

PLAN D'ACTION → 2024



Document à diffusion interne uniquement

Validé par le Conseil d'administration le 5 décembre 2022

Pour rappel, ce plan de modernisation vise 5 objectifs stratégiques qui se déclinent en 11 chantiers prioritaires.

Objectif stratégique n° I ► AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ DANS L'EXERCICE DES MISSIONS RÉALISÉES PAR LES SALARIÉS DE L'ASSOCIATION.

Chantier n° 1 • L'association dispose d'une politique RH permettant de dynamiser son attractivité et de fidéliser ses salariés.

Chantier n° 2 • L'association renforce la sécurité des personnes et des biens et elle promeut le « bien habiter » dans les hébergements mis à disposition des résidents.

Objectif stratégique n° II ► MIEUX FÉDÉRER ET IMPLIQUER TOUS LES ACTEURS DE L'ASSOCIATION.

Chantier n° 3 • L'association dispose d'un projet associatif rénové et accessible pour que les acteurs se l'approprient.

Chantier n° 4 • L'association développe une stratégie de communication interne / externe et se dote des moyens nécessaires pour la mettre en œuvre.

Objectif stratégique n° III ► AMÉLIORER LA QUALITÉ DE PRISE EN CHARGE DES PUBLICS.

Chantier n° 5 • L'association renforce les capacités individuelles et collectives pour améliorer les conditions d'accompagnement des publics enfants, jeunes et adultes dans l'association.

Chantier n° 6 • L'association promeut la transversalité métier en renforçant les échanges et les bonnes pratiques entre territoires, services et projets.

Chantier n° 7 • L'association garantit un socle commun de prestations à l'endroit des bénéficiaires de son action dans une perspective d'harmonisation des pratiques et d'égalité de traitement.

Objectif stratégique n° IV ► DÉVELOPPER DES PROJETS PERMETTANT DE MODERNISER LES PRATIQUES ET DE DIVERSIFIER LES RESSOURCES.

Chantier n° 8 • L'inclusion numérique devient une priorité pour l'association.

Chantier n° 9 • L'association développe des projets innovants qui appuient la diversification de ses ressources et son rayonnement.

Objectif stratégique n° V ► STRUCTURER UN WORKFLOW EFFICACE ET TRANSVERSAL.

Chantier n° 10 • Le siège de l'association se développe en transversalité et en efficience.

Chantier n° 11 • L'association se dote d'outils pour améliorer son pilotage et son reporting.

Tout au long de l'année, ces chantiers ont donné lieu à de très nombreux échanges et travaux. De nombreuses personnes se sont ainsi engagées de façon proactive dans la démarche, en particulier les membres et les co-rapporteurs des différents groupes de travail.

Cet effort collectif a permis de préparer le document intitulé « Plan d'action → 2024 », document stratégique présenté aux administrateurs qui l'ont validé formellement en CA avant sa diffusion à l'ensemble des salariés le 15 décembre 2022.

Il revient maintenant à chacun de contribuer à sa mise en œuvre progressive d'ici fin 2024. La bonne réalisation des actions identifiées permettra de progresser toujours mieux dans le sens d'une modernisation de l'association et de son fonctionnement.

L'Entraide Pierre Valdo sait qu'elle peut compter sur l'engagement individuel et collectif pour continuer à œuvrer au service du projet associatif et de l'accompagnement des personnes accueillies.



▶ 5.3 RESTER EN CAPACITÉ DE MENER DES ACTIONS QUI RÉPONDENT AUX BESOINS ET À L'OBJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION

Conformément au projet associatif, l'Entraide Pierre Valdo continuera en 2023 à :

- contribuer à la mise en œuvre du droit d'asile ;
- participer, dans le cadre des missions confiées par les pouvoirs publics, à l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile depuis leur entrée en France jusqu'à leur intégration après la reconnaissance du statut de réfugié ;
- œuvrer pour l'hébergement, l'inclusion et l'insertion sociale des personnes précaires et vulnérables ;
- intervenir dans le cadre de la protection de l'enfance ;
- être force de propositions auprès des pouvoirs publics quant aux besoins des personnes et aux nouveaux services ou structures à mettre en place pour y répondre.
- rester ouverte à toute nouvelle mission et en défendre les moyens nécessaires ;
- être présente dans les instances de réflexion et de coordination la concernant ;
- rester attentive aux évolutions des politiques publiques dans les champs d'intervention ;
- veiller à la qualité permanente du service rendu à tous les niveaux d'engagement et de travail en son sein.

La capacité à anticiper, à se projeter et à proposer des solutions constitue l'un des marqueurs de l'association. Son expérience et son expertise lui permettront d'avancer résolument et avec confiance tout au long de l'année 2023 et vers les années futures.



▶ GLOSSAIRE

- **AAP** ▶ Appel à projet
- **ACI** ▶ Accueil insertion (Entraide Pierre Valdo / Loire)
- **ADA** ▶ Allocation pour demandeur d'asile
- **AdN** ▶ Accueil de nuit (Entraide Pierre Valdo / Isère)
- **AGIL** ▶ Accompagnement des réfugiés vers le logement (Entraide Pierre Valdo / Gard)
- **AGIR** ▶ Accompagnement global et individualisé des réfugiés (programme national)
- **AHI** ▶ Accueil hébergement insertion
- **AILE** ▶ Autonomie insertion par le logement et par l'emploi (Entraide Pierre Valdo / Loire & Haute-Loire)
- **AJ** ▶ Aide juridictionnelle
- **ALAE** ▶ Accueil de loisirs associé à l'école
- **ALSH** ▶ Accueil de loisirs sans hébergement
- **ANEF** ▶ Administration numérique pour les étrangers en France
- **APAGAN** ▶ Opération nationale d'évacuation et d'accompagnement de ressortissants afghans suite à la prise de pouvoir par les talibans
- **APS** ▶ Autorisation provisoire de séjour
- **ARA / AURA** ▶ Auvergne-Rhône-Alpes
- **ARS** ▶ Agence régionale de santé
- **ARUP** ▶ Appartements relais (Entraide Pierre Valdo / Rhône)
- **ASSAJIE** ▶ Accompagnement social spécifique pour l'autonomie des jeunes majeurs isolés étrangers (Entraide Pierre Valdo / Vaucluse)
- **ASE** ▶ Aide sociale à l'enfance
- **ASLL** ▶ Accompagnement social lié au logement
- **BPI** ▶ Bénéficiaire de la protection internationale
- **CADA** ▶ Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
- **CAES** ▶ Centre d'accueil et d'examen des situations
- **CA** ▶ Conseil d'administration
- **CAF** ▶ Caisse d'allocations familiales
- **CASF** ▶ Code de l'action sociale et des familles
- **CAMSP** ▶ Centre d'action médico-sociale précoce
- **CDDI** ▶ Contrat à durée déterminée d'insertion
- **CECRL** ▶ Cadre européen de référence pour les langues
- **CER** ▶ Contrat d'engagement réciproque
- **CESEDA** ▶ Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- **CFA** ▶ Centre de formation des apprentis
- **CHRS** ▶ Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- **CHU** ▶ Centre Hospitalier Universitaire
- **CIO** ▶ Centre d'information et d'orientation
- **CIP** ▶ Conseiller en insertion professionnelle
- **CIR** ▶ Contrat d'intégration républicaine
- **CJM** ▶ Contrat jeune majeur
- **CLI** ▶ Commission locale d'insertion
- **CLT** ▶ Commission logement territorialisée
- **CMP** ▶ Centre médico-psychologique
- **CNDA** ▶ Cour nationale du droit d'asile
- **CNIL** ▶ Commission nationale de l'informatique et des libertés
- **CORRA** ▶ Coordination réfugiés Auvergne-Rhône-Alpes
- **CPAM** ▶ Caisse primaire d'assurance maladie
- **CPH** ▶ Centre provisoire d'hébergement
- **CPOM** ▶ Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
- **CSC** ▶ Centre socio-culturel
- **CSE** ▶ Comité social et économique
- **CSS** ▶ Complémentaire santé solidaire
- **DDETS** ▶ Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
- **DDETSPP** ▶ Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités et de la protection des populations
- **DGEF** ▶ Direction générale des étrangers en France (ministère de l'Intérieur)
- **DI** ▶ Droits incomplets (Entraide Pierre Valdo / Loire)
- **DIAIR** ▶ Direction interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés
- **DIHAL** ▶ Direction interministérielle de l'hébergement et de l'accès au logement
- **DILF** ▶ Diplôme initial de langue française
- **DMI** ▶ Direction des migrations et de l'intégration (préfecture du Rhône)
- **DNA** ▶ Dispositif national d'accueil
- **DREETS** ▶ Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
- **DUERP** ▶ Document unique d'évaluation des risques professionnels



- **ECRE** ▶ European council on refugees and exiles
- **EMLPP** ▶ Équipe mobile de liaison psychiatrie précarité
- **ENAF** ▶ Enfant nouvellement arrivé en France
- **ESMS / ESSMS** ▶ Établissement et service social et médico-social
- **FAMI** ▶ Fonds asile migration intégration (Union européenne)
- **FAS** ▶ Fédération des acteurs de la solidarité
- **FEP** ▶ Fédération de l'entraide protestante
- **FLE** ▶ Français langue étrangère
- **FSL** ▶ Fonds de solidarité pour le logement
- **FVV / TEH** ▶ Femmes victimes de violences / Traite des êtres humains
- **GEPP** ▶ Gestion des emplois et des parcours professionnels
- **GIP Habitat** ▶ Groupement d'intérêt public habitat
- **GUDA** ▶ Guichet unique des demandeurs d'asile
- **HADI** ▶ Hébergement pour des situations à droits minorés (Entraide Pierre valdo / Vaucluse)
- **HOPE** ▶ Hébergement orientation parcours vers l'emploi
- **HU** ▶ Hébergement d'urgence
- **HUDA** ▶ Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
- **ICMC** ▶ International catholic migration commission
- **IDC** ▶ Innovation développement coordination
- **IML** ▶ Intermédiation locative
- **IRP** ▶ Instances représentatives du personnel
- **ISFT** ▶ Ingénierie sociale, financière et technique
- **LAEP** ▶ Lieu accueil enfants parents
- **MATER** ▶ Dispositif spécifique pour femmes/mères vulnérables (Entraide Pierre Valdo / Loire)
- **MASP** ▶ Mesure d'accompagnement social personnalisé
- **MDPH** ▶ Maison départementale pour les personnes handicapées
- **MECS** ▶ Maison d'enfants à caractère social
- **MNA** ▶ Mineur non accompagné
- **MSAP** ▶ Maisons de services au public
- **MVS** ▶ Maison de la veille sociale (Rhône)
- **MWP** ▶ Modern workplace
- **NUM'R** ▶ projet d'inclusion numérique pour les réfugiés (Entraide Pierre Valdo)
- **OEPRE** ▶ Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants
- **OFII** ▶ Office français de l'immigration et de l'intégration
- **OFPPRA** ▶ Office français de protection des réfugiés et apatrides
- **OIM** ▶ Organisation internationale des migrations
- **PACA** ▶ Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- **PASS** ▶ Permanence d'accès aux soins
- **PDALHPD** ▶ Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées
- **PEdT** ▶ Projet éducatif territorial (Ville de Lyon)
- **PIC** ▶ Plan d'investissement dans les compétences (ministère du Travail)
- **PMI** ▶ Protection maternelle et infantile
- **PMR** ▶ Personne à mobilité réduite
- **PRD** ▶ Pôle régional Dublin
- **PUMa** ▶ Protection universelle maladie
- **QASI** ▶ Qualité audit systèmes d'information
- **QVCT** ▶ Qualité de vie et des conditions de travail
- **RéPI** ▶ Réinstallation des protections Internationales (Entraide Pierre Valdo / Haute-Loire)
- **RSA** ▶ Revenu de solidarité active
- **SHARE** ▶ réseau / projet européen mené autour de la réinstallation (pilote par ICMC Europe)
- **SHARE SIRA** ▶ projet SHARE « Développer l'intégration sociale des nouveaux arrivants dans les zones rurales en Europe »
- **SHARE TI** ▶ projet SHARE « Territoires Inclusifs »
- **SIAO / 115** ▶ Service intégré d'accueil et d'orientation
- **SGAR** ▶ Secrétariat général pour les affaires régionales
- **SNADAR** ▶ Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés
- **SPADA** ▶ Structure de premier accueil des demandeurs d'asile
- **SRADAR** ▶ Schéma régional d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés
- **TISF** ▶ Technicien de l'intervention sociale et familiale
- **UE** ▶ Union européenne
- **ULIS** ▶ Unité localisée pour l'inclusion scolaire
- **UNHCR** ▶ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- **UPE2A** ▶ Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants
- **URIOPSS** ▶ Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux



Siège de l'association

CS 70046 – 42009 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 02

04 77 30 32 95

siege@epvaldo.org

www.entraide-pierrevaldo.org